

INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'EDUCATION
SOCIOLOGIE ET ECONOMIE DE L'EDUCATION
I.R.E.D.U. – C.N.R.S.

MINISTERE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

DELEGATION AUX ARTS
PLASTIQUES

Les Diplômés DNSEP 2003

Enquête nationale sur le parcours d'insertion professionnelle

Magali Danner

Gilles Galodé

Octobre 2005

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

PREMIÈRE PARTIE

MÉTHODOLOGIE ET POPULATION

TITRE I CADRAGE DE L'ENQUÊTE : APPORTS DE L'ÉTUDE DE PRÉFIGURATION ET DÉVELOPPEMENT

I. La sortie de l'école, une période de transition éclatée	13
II. L'option méthodologique	14
. <i>Une modalité spécifique de l'emploi artistique : le choix indépendant / salarié</i>	
. <i>La spécificité de certains concepts appliqués au champ artistique</i>	
. <i>Le rôle des options et leur signification (les effets masqués)</i>	
III. Conditions de réalisation de l'enquête et finalités	15
III.1 Le choix du délai d'insertion	15
III.2 Le choix de l'entretien téléphonique et ses implications	16
. <i>Comparaison de l'efficacité relative des différents modes d'enquête</i>	
. <i>Calendrier de la mise en place de l'étude</i>	
III.3 Les résultats : efficacité relative des différentes méthodes	20
IV. Bref rappel des travaux antérieurs	21
. <i>L'information récente : éléments monographiques</i>	
. <i>Les études des années quatre-vingt : éléments techniques</i>	

TITRE II LA POPULATION DNSEP 2003

I. Résultats de l'enquête	26
I.1 Structure des populations : une population des répondants fidèle à l'image de la promotion	27
I.2 Les taux de réponses par écoles	29

II Profil social des répondants	33
II.1 Le genre	33
. <i>Les femmes et l'emploi, le genre comme exemple classique de facteur discriminant</i>	
. <i>Généralisation du questionnement : les facteurs discriminants structurent-ils le marché de l'emploi artistique ?</i>	
II.2 Le statut matrimonial	34
II.3 L'âge	35
II.4 L'origine sociale	38
III. Profil académique des répondants	39
III.1 Diversité des parcours	39
. <i>Comment obtient-on le diplôme ? à la suite de quel parcours ? à quel âge ?</i>	
. <i>La loi du genre : les filles plus rapides que les garçons</i>	
. <i>Profils de diplômés et insertion, observations et hypothèses</i>	
. <i>Entrée directe en école d'art et entrée différée, quelle conséquence sur l'insertion ?</i>	
. <i>Le meilleur capital scolaire des filles</i>	
III.2 La formation initiale	47
. <i>L'origine scolaire par séries du bac : une diversité croissante</i>	
. <i>L'origine scolaire par genre</i>	
. <i>L'âge d'obtention du Baccalauréat</i>	
IV. Les stratégies d'orientation au sein de la formation DNSEP	51
IV.1 Logique de positionnement socio-culturel	51
. <i>Existe-t-il un effet de genre ?</i>	
. <i>Des préférences d'orientation inattendues</i>	
. <i>Un système de préférence propre à chaque option</i>	
. <i>Existe-t-il un déterminisme social ?</i>	
IV.2 Logique de positionnement scolaire	54
. <i>De la série du baccalauréat au choix de l'option, quelle filiation ?</i>	
. <i>Les effets sur la composition scolaire des options</i>	
. <i>Conditions d'accès en école d'art et choix d'option : quelle influence ?</i>	
. <i>Durée du parcours d'obtention du DNSEP par option : des différences marginales</i>	
IV.3 Synthèse : profils d'option, les effets de composition	59

DEUXIEME PARTIE
ANALYSE DES SITUATIONS

TITRE I SITUATION GÉNÉRALE DES DIPLÔMÉS DNSEP 18 MOIS APRÈS LA SORTIE DE L'ÉCOLE	63
Bref descriptif des situations, emploi, formation et inactivité	66
1. Les diplômés en situation d'emploi	66
. Un arbitrage propre à l'emploi artistique : l'option indépendant / salarié	
. Une forte relation formation-emploi	
. Une entrée effective généralisée sur le marché du travail et une mobilité professionnelle modérée	
. Pluri-activité : un phénomène notable, mais limité	
2. Les diplômés en poursuite de formation	69
3. Les diplômés en recherche d'emploi et inactivité	70
Les écarts de situations : le genre, l'âge, et l'option, principaux facteurs de disparités	71
I. Les diplômés en emploi	74
. <i>Dimensions sociales</i>	
. <i>Dimensions scolaires</i>	
I.1 Les personnes en emploi salarié	80
. <i>Projet immédiat post-DNSEP</i>	
. <i>Mode de recherche d'emploi</i>	
. <i>Objectif principal par rapport à ce travail ?</i>	
. <i>Salaires et temps de travail</i>	
. <i>Régularité des revenus</i>	
. <i>Appréciation sur la stabilité de l'emploi, volonté de changer de situation professionnelle</i>	
. <i>Signification de la stabilité d'emploi en matière artistique</i>	
. <i>Secteur d'activité et relation formation-emploi</i>	
. <i>« L'existence » artistique hors de l'activité professionnelle</i>	
I.2 Les travailleurs indépendants	86
. <i>Un questionnement précis sur les indépendants</i>	
. <i>Origine et raisons du choix</i>	
. <i>Inscription de l'activité dans le cadre réglementaire en vigueur</i>	
. <i>Les moyens matériels de l'activité</i>	
. <i>Secteurs et types d'activité</i>	
. <i>Double activité et part-temps de l'activité indépendante</i>	

. Revenus et modes de rémunération

II. Les diplômés en formation **90**

. Niveau et nature de la formation

. Modalités de formation, durée et financement

. Qui poursuit en formation ?

. Profil social

. Profil scolaire

III. Les diplômés en recherche d'emploi **96**

. Situations de recherche d'emploi et d'inactivité.

. Profil social

. Profil scolaire

. Autres dimensions des situations d'inactivité

IV. Formation, école et diplôme : quelle répartition des rôles dans l'accès l'emploi **100**

. Facteur déterminant de l'emploi ? les compétences acquises

. Effet diplôme, effet option ou effet « beaux-arts » ?

. Un diplôme insuffisamment connu

. L'option, meilleur signalement que le diplôme sur le marché du travail

. Des écarts de perception importants selon l'option

. Qualité du réseau relationnel, permanence et rôle des relations

. Appréciation du rôle des réseaux relationnels dans l'insertion

TITRE II ETUDE DES SITUATIONS PAR PROFIL

I. Analyse par genre **107**

I.1. L'emploi salarié **110**

. Des projets à l'action

. La recherche d'emploi : primauté des modalités personnelles

. Des hiérarchies de contraintes et de préférences différentes

. Les inégalités de salaires

. L'utilisation des compétences artistiques déborde largement le secteur artistique

. L'activité artistique hors de l'emploi : un besoin d'expression et d'existence artistique fort

I.2. Le statut d'indépendant **116**

. Un choix masculin

. Des conditions d'exercice de l'activité « indépendante » moins favorables pour les femmes

I.3 Les autres situations	119
. <i>La poursuite de formation : un choix féminin</i>	
. <i>Recherche d'emploi et inactivité : les femmes premières concernées</i>	
II. Analyse par Option	122
II.1 Option et insertion professionnelle : des relations complexes	122
. <i>L'arbitrage salarié - indépendant</i>	
. <i>Des structures de l'emploi, différenciées par option</i>	
II.2 L'emploi salarié	126
. <i>Des motivations différentes selon les options</i>	
. <i>Mobilité professionnelle</i>	
. <i>Disparité des caractéristiques d'emploi</i>	
. <i>Valorisation des compétences artistiques et secteur d'emploi</i>	
II.2. Le statut d'indépendant	131
. <i>Motivations : la logique professionnelle</i>	
. <i>Les caractéristiques d'une activité en cours de développement</i>	
. <i>Des relations au marché qui dépendent de la posture professionnelle et de l'option</i>	
TITRE III COURBES D'ÉVOLUTION DES SITUATIONS	137
I. les taux d'activité, de formation et de recherche d'emploi sur 18 mois	137
II. Evolutions mensuelles des situations par profil sociologique	141
II.1 Evolution par genre	141
II.2 Evolution par âge	146
. <i>Ensemble de la population</i>	
. <i>Différenciations par genre</i>	
II.3 Conclusion sur les évolutions par genre et par âge	151
III. Evolution mensuelle par options	153
III.1 L'évolution par option : l'emploi	154
. <i>Taux d'emploi</i>	
. <i>Le rôle différent des indépendants selon les options</i>	
III.2 Recherche d'emploi	159
III.3 Les poursuites de formation	160
CONCLUSION	161

Préambule

Les écoles supérieures d'art produisent un type de qualification particulièrement complexe, mélange de savoirs implicites et de connaissances formelles, dont l'expression pleine et entière requiert un supplément irréductible, le talent. Affirmation de l'expression individuelle et démonstration de maîtrise technique, l'apprentissage des arts plastiques hésite entre deux polarités, le talent et la technique, le don et le travail. Il est naturellement tentant de les opposer. Néanmoins, l'ambition des écoles d'art doit supporter cette ambiguïté du double point de vue de ses objectifs interne et de son évaluation externe. L'enseignement artistique contient nécessairement une part d'indétermination sur la nature de son objectif ultime : former des artistes ou former des plasticiens ? former des créateurs ou former des praticiens de haut niveau ? La qualité d'artiste ne ressortit pas du diplôme, ni ne se décrète unilatéralement. Entre ce que pourrait comporter de réducteur un affichage strictement professionnel des objectifs de formation, et la prétention immodérée de former des artistes, les formations artistiques plus que toutes autres mettent en exergue la capacité d'innovation de l'individu, autant que sa maîtrise technique. Une qualification complexe en résulte. Ou pour formuler les choses autrement, l'artiste reste la chance qui donne sa tension au système de formation mais ne saurait en soi, le justifier dans ses objectifs et dans son fonctionnement.

Il revient à la formation artistique d'assumer ces deux polarités tout en sachant bien que seul l'apprentissage technique est réellement à sa portée. Même si l'apprentissage de l'autonomie et l'acquisition de l'assurance personnelle nécessaires à la création, constituent également l'un des enjeux de formation. Les sortants des écoles témoignent d'ailleurs de cette construction d'une autonomie comme l'une des meilleures part de la formation reçue.

La persistance d'une référence tacite à l'exception explique sans doute en partie qu'à l'instar des formations correspondantes, l'emploi artistique suscite un intérêt très vif, alors même qu'il demeure hors champ. Le caractère vocationnel de ce type de choix privilégie naturellement l'évocation des trajectoires individuelles et occulte la recherche d'une synthèse objective. Les écoles d'art sont certes les matrices de parcours atypiques, mais cette qualité de leur formation ne peut occulter l'approche globale de leur relation au marché et plus particulièrement au marché du travail.

Tenter de répondre à cette question du devenir professionnel de leurs diplômés, c'est peut-être en premier lieu aller à l'encontre d'un certain nombre d'idées reçues, d'autant plus persistantes qu'elles ne rencontrent pas de démenti valide¹. C'est aussi tenter d'explicitier les conditions réelles de l'offre de formation, notamment à travers les définitions d'options, et mieux en cerner les implications sur les choix des élèves. Subsidiairement, la connaissance

¹ La présente étude, qui s'appuie sur une promotion nationale de diplômés du cursus long des écoles supérieures d'art, est la première réalisée sur le sujet, depuis vingt ans.

plus objective des étudiants et de leur insertion professionnelle doit aussi permettre d'améliorer la reconnaissance de ces formations par l'ensemble des acteurs concernés (entreprises, associations, universités, collectivité territoriale...) et contribuer à rendre compte de la modernité de ce type de formation.

Dans un domaine où l'ambition d'enseigner l'art est en soi le défi fondamental, la question des débouchés est pourtant celle qui surgit souvent avant toute autre. Au point d'exiger quelques précautions d'approche. Au-delà de la simple curiosité, l'interrogation sur l'insertion professionnelle n'est pas neutre. Il arrive même qu'elle survienne au terme de problématiques n'ayant a priori rien à voir avec la formation, ce qui peut rendre la préoccupation ambiguë.

L'évolution des définitions de cursus de formation en termes d'options (art, communication, design) a renouvelé les enjeux du questionnement. En choisissant de se référer non plus à des distinctions selon la nature du produit artistique, sculpture, peinture, dessin...mais à des usages des compétences artistiques reliés à une fonctionnalité économique, l'enseignement artistique est définitivement sorti d'une forme d'isolationnisme². Les trois options proposées, art, communication, design, figurent un mode de division du travail artistique articulé sur sa fonction dans l'ordre de la production des biens et services. Ce constat peut paraître abrupt et dérangeant, il ne retire pourtant rien au sens de la démarche que les individus pourront mettre en œuvre. Du reste, cette segmentation ne semble pas souffrir de critique particulière, ni de la part des élèves, ni de celle des enseignants qui voient là un mode de repérage en phase avec la sphère d'activité professionnelle, sans que le contenu et la thématique artistique soient remise en cause. Cette façon d'envisager le travail artistique selon une fonction externe est même plus neutre que l'ancienne division interne entre « beaux-arts » et arts appliqués (ou décoratifs) qui distinguait l'art libre de l'art subordonné.

Cette mise en correspondance de l'ensemble artistique et de l'ensemble économique ou sociale, ressemble cependant à un projet mal admis lorsque l'on quitte le terrain de la formation pour aborder celui des débouchés. Logiquement, ce devrait être le contraire. L'effet en retour, volontiers accepté pour évoquer les carrières artistiques réussies, tend à être perçu sur un mode réducteur lorsqu'il s'agit de considérer le devenir de l'ensemble des diplômés. Face à cet élargissement de perspective tout se passe alors comme si le système de relation entre les deux ensembles, formation et production, était perçu comme devant nécessairement tourner au désavantage de la formation artistique. Le risque pressenti étant que l'apprentissage artistique se voie inféoder à un monde économique par nature impérialiste et adéquationniste. L'argument selon lequel les contenus de formation et le type de qualification recherchée ne seraient envisagés par les employeurs (ou commanditaires) que sous l'angle de la rentabilité immédiate, alimente en fait un débat récurrent à propos des formations, techniques. A juste titre. Dans le domaine artistique, la crainte qui s'exprime est de voir réduite la capacité

² l'abandon de l'ancien système de distinction de l'exception par les prix, au profit du système standard de l'examen et du diplôme a marqué plus symboliquement encore cette rupture.

d'expression individuelle, la liberté du créateur et finalement de devoir abandonner tout ce qui dans le modèle d'enseignement peut-être légitimé par l'ambition de voir sortir de l'école, des artistes. Il a déjà été dit que cette revendication compte parmi les fondements mêmes de l'existence des écoles, mais qu'en même temps elle ne peut en constituer l'objectif, tant la production d'artistes est improbable.

Cette suspicion vis-à-vis de l'économique, est sans doute en partie fondée tant l'adéquationnisme redouté est contenu dans la forme de fonctionnalisme acceptée comme critère de définition des options. Pourtant, ce serait méconnaître la nature des attentes d'une « économie du changement » vis-à-vis des produits (diplômés) de l'enseignement artistique. Les deux ensembles, formation et production, se rejoignent en effet sur un point essentiel, celui de la nécessiter d'innover pour exister. L'art est une forme première d'innovation, quelle que soit la recherche ou la transgression. Il constitue aussi l'une des façons de créer du temps. Or, cette qualité anticipatrice, la sphère productive en a constamment besoin, c'est même l'une des conditions de sa survie et de son développement. Lorsque l'économique s'adresse à la sphère artistique, l'étendue du besoin va du plus futile au plus fondamental, mais la demande est toujours la même : faire en sorte que du changement devienne visible et qu'il devienne pour une raison ou une autre, objet de désir.

Pourtant les écoles d'art conservent une présence si discrète que leur rôle essentiel dans ce processus n'est que rarement entrevu alors même qu'elles se situent aux avant postes du changement. Ce bref rappel des relations de l'art à la sphère économique n'implique aucun rapport de subordination, il prend simplement acte d'une forme de transfert spécifique mais « ordinaire » entre deux pôles.

Les définitions d'options au sein des cursus de formation sont l'expression de cette réalité des échanges. Plus largement, chacune de ces options traduit une forme de rapport à la production. Leur ensemble constitue un condensé opératoire de la diversité des rapports de l'art à la société. La fonction sociale des écoles d'art est dans cette forme d'articulation de l'enseignement de l'art avec la sphère de production.

Quant à l'autonomie de la mission des écoles, elle tient certainement moins à la définition des options, et à leur teneur, généraliste versus professionnelle, qu'à l'esprit dans lequel sont formés les élèves. Le caractère vocationnel du choix de ce type de formation constitue le garant principal de son autonomie. La spécificité disciplinaire des écoles, leur forme d'extra-territorialité dans le champ du supérieur, et l'impossibilité de réduire la qualification produite à une somme instrumentale, complètent cette assurance. Des évolutions sont possibles et discernables, mais la prise de risque assumée par les élèves constitue, le fondement de l'unité de la formation. Ceci, quelles que soient les formes de spécialisations ultérieures et les rapports au marché.

PREMIÈRE PARTIE

MÉTHODOLOGIE ET POPULATION

TITRE I

CADRAGE DE L'ENQUÊTE : APPORTS DE L'ÉTUDE DE PRÉFIGURATION ET DÉVELOPPEMENT

I. La sortie de l'école, une période éclatée

Cette enquête intervient 18 mois après l'obtention du DNSEP en juin 2003. Elle reflète donc la situation des diplômés à leur entrée dans la vie professionnelle. La principale caractéristique des quinze dernières années est l'allongement de la période d'insertion marquée par une diversité croissante de situations et un « *éclatement des représentations traditionnelles en termes d'emploi et de travail* »³. Le critère de stabilité a perdu de sa force dans la définition de l'insertion professionnelle et son application dans le champ des emplois artistiques rencontre quelques difficultés spécifiques.

La formation artistique dispensée par les écoles offre un large éventail de possibilités d'existence professionnelle, faisant appel à la mobilisation des compétences et à l'accomplissement des vocations. Ces degrés de liberté placent le diplômé devant des choix auxquels il n'est pas nécessairement préparé. Quoi qu'il en soit, pour la grande majorité de ces diplômés, et notamment pour ceux qui se comportent en entrepreneur de leur projet professionnel, rien n'est encore joué au bout de ces dix-huit mois. A ce moment, l'individu est encore dans la période de transition entre l'école et l'emploi qui suit la fin des études. Comme il existe une phase projet dans les deux dernières années du cursus de formation DNSEP, existe pour ces diplômés une phase projet-recherche lors de leur arrivée sur le marché du travail artistique.

³ Valérie Canals : Insertion professionnelle, construction empirique ou objet d'analyse ? in Bernard Charlot (sous la direction de) Les jeunes, l'insertion, l'emploi. Education et formation biennales de l'éducation. PUF 1999

II. L'option méthodologique

Rappelons que cette enquête nationale exhaustive sur l'ensemble des diplômés DNSEP 2003 constitue la suite de l'enquête de préfiguration conduite sur un échantillon de diplômés DNSEP 2002 interrogés 12 mois après la sortie de l'école.

La pertinence des questions, le choix des modes d'enquête possibles (téléphone, voie postale, courrier électronique), les estimations de coûts, ou encore l'organisation structurelle de l'étude constituaient autant d'éléments indispensables à la mise en place d'un dispositif national d'observation de l'insertion des élèves des écoles supérieures d'art. L'enquête nationale n'aurait donc pas été possible sans cette démarche exploratoire qui a permis de vérifier le bien fondé des options méthodologiques et l'efficacité de l'ensemble du dispositif d'enquête.

Quant aux résultats obtenus au cours de l'enquête de pré-figuration conduite sur la population DNSEP 2002, elle a permis de mettre à l'épreuve un certain nombre d'hypothèses couramment admises sur l'emploi artistique bien que manquant souvent d'appui statistique. A cet égard, il faut revenir sur quelques uns des acquis conceptuels et méthodologiques de cette première étape

Les informations recueillies ont permis de mettre en évidence les caractéristiques particulières du marché de l'emploi artistique. Il est en effet apparu que si certaines pratiques telles que la pluri-activité étaient plutôt surestimées, en revanche des modalités d'emploi très répandues, plus informelles ou novatrices étaient largement ignorées.

. Une modalité spécifique de l'emploi artistique : le choix travail indépendant / travail salarié

Une première caractéristique rarement évoquée et pourtant particulièrement importante du marché de l'emploi artistique concerne les deux types de statut à partir desquels les diplômés de cette filière peuvent engager leur vie professionnelle, à savoir « indépendant » ou « salarié ». Ces statuts renvoient à des modalités d'insertion difficilement comparables, puisque les « salariés » sont soumis à la logique d'un recruteur alors que les « indépendants » sont reconnus comme tels dès lors qu'ils en font la déclaration administrative pour s'établir à leur compte. C'est l'une des originalités de cette filière et son analyse est fondamentale pour comprendre l'entrée en activité des sortants des écoles supérieures d'art. C'est aussi le mérite de l'étude de préfiguration d'avoir montré l'importance du phénomène. Or, la plupart des études d'insertion qui s'interrogent sur les difficultés d'entrée sur le marché du travail portent implicitement sur la relation employeur-employé et ignorent la question des « indépendants » dont le statut ou l'insertion relèvent d'une démarche autonome.

. La spécificité de certains concepts appliqués au champ artistique

La transposition trop rapide de certains concepts courants de l'analyse de l'emploi dans le champ artistique risquerait de méconnaître, voire de trahir la réalité de ce type d'emploi. A cet égard, les modifications récentes du marché de l'emploi et des modalités d'insertion professionnelles des jeunes diplômés, invitent à reconsidérer ce qui en d'autres temps pouvait apparaître comme des caractéristiques négatives de l'emploi artistique par rapport à des secteurs réputés plus sûrs. Les hypothèses de pluri-activité, la signification particulière du concept de précarité en ce domaine ou encore la nécessité d'une approche renouvelée des paradigmes sectoriels et professionnels sont autant de sujets sur lesquels ces deux enquêtes apportent des données utiles à la réflexion.

. Le renouvellement des hypothèses de travail sur le rôle des options et leur signification (les effets masqués)

Le rôle des options DNSEP dans les conditions d'insertion professionnelle est complexe. L'enquête de préfiguration suggérait que les différentiels de situation pouvaient dépendre non seulement de la teneur des options mais aussi d'effets de composition des publics par option. Par delà les caractéristiques d'état civil et les parcours scolaires, ces effets de composition dont on observe les résultats, restent encore largement à élucider. Ils montrent que les dimensions spécifiques de l'insertion ne sauraient être analysées uniquement sur le plan du critère de professionnalisation de la formation. L'analyse qualitative des publics suggère d'autres voies d'investigation liées notamment aux représentations sociales des individus et à la perception de leur rôle dans le champ artistique.

III. Conditions de réalisation de l'enquête et finalités

III.1 Le choix du délai d'insertion

La littérature sur l'insertion professionnelle réserve une place de choix à la question des délais d'enquête, toute la signification des résultats en dépend. Si la problématique d'étude détermine logiquement le délai d'insertion à prendre en compte, les contraintes d'enquête sont également un élément décisif du choix.

Aucune règle n'existe en la matière. Dans les faits, le choix est tributaire à des degrés divers des conditions matérielles d'enquête et des objectifs poursuivis par l'étude (résultats attendus, implications pratiques, calendriers décisionnels). Cet ensemble de contraintes aboutit à des délais d'observation fort différents d'une étude à l'autre. Les possibilités de comparaison en sont réduites d'autant. Un délai minimal, de l'ordre de 9 à 12 mois, est nécessaire pour que la notion d'insertion, prenne sens. De nombreuses études, en particulier sur les niveaux les moins qualifiés, se fondent sur un délai initial de 8 mois.

Dans notre cas, et compte tenu, à la fois des délais d'obtention des fichiers et de la méthode d'interrogation envisagée, un délai de 18 mois après la sortie de la formation a été jugé approprié. Un tel délai peut sembler conséquent, il demeure cependant relativement court pour apprécier l'insertion, surtout à un niveau de qualification élevé, et pour des formations dont la spécificité disciplinaire est forte.

Cette observation du processus d'insertion professionnelle 18 mois après le diplôme intervient dans un délai encore suffisamment rapproché pour permettre de contacter les diplômés dans des conditions matérielles valides. Sur le plan de la conduite d'enquête, les fichiers de coordonnées fournis par les établissements sont en effet d'autant mieux exploitables que l'enquête intervient assez tôt après la sortie de l'école. Il faut cependant, laisser au processus d'insertion le temps de se développer. Le délai de 18 mois permet de faire le point d'une période d'insertion suffisamment longue pour observer les conditions d'entrée en activité tout en limitant le risque de perdre la trace des enquêtés.

III.2 Le choix de l'entretien téléphonique et ses implications

Considérant le faible taux de réponse attendu des enquêtes postales, l'un des enjeux de l'étude de préfiguration était de mesurer l'efficacité d'une procédure d'enquête par téléphone. Le questionnaire de cette première étude de préfiguration conduite sur les DNSEP 2002 a donc été conçu pour être rempli au cours d'un entretien téléphonique de dix à quinze minutes. Le bon déroulement des opérations et la qualité de l'information ainsi recueillie en direct ont fait la preuve de l'efficacité de cette méthode qui a été reconduite comme mode d'investigation principal pour l'enquête définitive.

Le questionnaire de l'enquête nationale sur les DNSEP 2003 s'inspire directement, sur le fonds et la forme, du questionnaire mis au point pour l'enquête de préfiguration. S'il en reprend l'architecture et les questionnements de référence afin de pouvoir établir des comparaisons, il a cependant notablement évolué pour intégrer certains des enseignements tirés de l'observation des conditions d'emploi des diplômés 2002.

Les deux innovations principales portent :

- 1) sur le statut d'indépendant et ses conditions d'exercice,
- 2) sur la chronologie du parcours d'insertion depuis la sortie de l'école.

- L'activité professionnelle au titre d'indépendant est l'objet d'une rubrique particulière visant à mieux en cerner les conditions légales et administratives de fonctionnement, d'une part, et à recueillir les principaux éléments relatifs à la nature de l'entreprise, son secteur d'activité, sa taille, sa production, ses revenus...d'autre part.
- L'ensemble du parcours d'insertion depuis la sortie de l'école est représenté sous forme d'un calendrier dans lequel le diplômé doit préciser son activité mois par mois : emploi, formation, recherche d'emploi ou autre. Cette innovation est particulièrement délicate à mettre en œuvre sans complication excessive (pour l'enquêté comme pour l'enquêteur, puis l'analyste). Précisons d'ores et déjà que la méthode s'est montrée particulièrement efficace puisqu'elle a autorisé un développement précis des analyses d'évolution des taux d'activité, de formation et de recherche d'emploi sur l'ensemble de la période et par catégories de diplômés (genre, âge, option).

Le choix de l'entretien téléphonique, implique certaines conditions dans la définition du questionnaire.

- Conditions de forme :

L'entretien ne doit pas excéder une certaine durée, les entretiens étant limités dans le temps (10 à 15 minutes). Aussi le questionnaire comporte-t-il essentiellement des questions fermées pour faciliter la saisie et le traitement statistique des données. Cependant les questions ouvertes, sont indispensables sur les aspects professionnels et sectoriels notamment, là où les nomenclatures existantes sont inadéquates et chaque fois qu'il est utile d'explicitier ou de préciser la réponse (types d'aides à la création, nature de l'activité pour les indépendants, intitulés de formation etc.)

- Conditions de fonds :

Le questionnaire doit comporter des questions :

- Sur les caractéristiques socio-démographiques: sexe, année de naissance, profession des parents...;

- Sur le cursus de formation : niveau d'études générales atteint, niveau d'entrée (bac ou non), formations suivies avant et après l'entrée dans l'établissement;
- Sur l'activité professionnelle exercée : la situation professionnelle au moment de l'enquête, la date d'entrée dans l'emploi, l'intitulé du poste, le statut, l'activité de l'employeur, le temps de travail, le revenu;

. Comparaison de l'efficacité relative des différents modes d'enquête

L'étude de préfiguration sur les DNSEP 2002 avait permis de vérifier la faisabilité d'une enquête organisée autour de l'entretien téléphonique. Le dispositif ayant fait ses preuves, tant pour joindre les diplômés que pour recueillir une information fiable, l'enquête nationale a suivi le même mode opératoire. Dans ce processus, l'entretien téléphonique constitue le mode principal de recueil de l'information, les autres modes d'administration du questionnaire (courrier postal, courrier électronique) interviennent à défaut.

Une évolution importante, et sans doute déterminante pour l'avenir de ce type d'enquêtes résulte de la généralisation des adresses électroniques collectées dans les fichiers des écoles. Un nombre croissant de diplômés disposent d'une adresse électronique que la plupart des secrétariats sont à même de fournir au même titre que les autres formes d'adressage individuel. Cette généralisation du courrier électronique est récente et renouvelle les moyens d'enquête. Alors que pour les diplômés DNSEP 2002 ce type d'adresse n'était que rarement disponible, il est apparu qu'en 2003 près d'un étudiant sur trois avait communiqué une telle adresse.

Il a donc été décidé d'expérimenter ce moyen d'enquête. Le questionnaire adapté aux exigences du média a été envoyé par courrier électronique aux quelques 250 diplômés qui avaient fourni ce type d'adresse. Compte tenu du caractère instantané (et éphémère) de mise en relation, trois relances ont été effectuées auprès de ceux dont l'adresse s'était révélée valide.

L'objectif principal était à la fois de vérifier les conditions de mise en œuvre de ce mode d'enquête, de déterminer la durée de validité de ce type d'adresse et de tester la réactivité des enquêtés.

La rapidité d'exécution des envois, constitue le principal avantage de ce procédé, toutefois de nombreux facteurs techniques limitent son rendement effectif, citons rapidement,

- . les erreurs de rédaction des adresses (le cas est fréquent car cette forme de syntaxe prête à l'erreur),
- . les adresses invalides par suite de changement de serveur, de matériel, ou d'intitulé (environ une sur trois),
- . les dispositifs de sécurité ou de régulation qui bloquent certains envois,

.l'impossibilité d'ouvrir le questionnaire ou encore de le retourner, et enfin les incompatibilités de langage qui perdurent entre systèmes informatiques différents.

Si pour toutes ces raisons, le taux de réponse demeure modeste (25,6%), cette première expérience est néanmoins riche d'enseignements et ouvre la voie des futurs dispositifs d'enquête qui proposeront les questionnaires à partir de sites internet.

Les résultats de ces différents modes d'enquête sont récapitulés plus loin. Ils montrent que pour l'heure, l'enquête téléphonique reste le meilleur moyen de contacter les individus et de recueillir une information de qualité. Sur ce plan, la large diffusion du téléphone portable renforce l'avantage, son utilisation engendre cependant des frais supplémentaires.

Cependant, la progression du taux de connexion électronique des diplômés, prouve qu'à l'avenir les enquêtes d'insertion devront s'appuyer de plus en plus largement sur ce mode de collecte, que ce soit par mails ou via un site internet mettant le questionnaire en ligne. Cette évolution présente de nombreux avantages, outre sa souplesse de mise en œuvre, elle autorise un maintien du contact avec les enquêtés, et permet d'envisager sans lourdeur excessive, la mise en place d'un observatoire permanent de l'emploi artistique.

. Calendrier de la mise en place de l'étude DNSEP 2003

Phase préparatoire

1) Les fichiers de coordonnées des élèves ont été collectés auprès des écoles à partir d'avril 2004 par le département des enseignements, de la recherche et de l'innovation. Ce dernier les a ensuite transmis à l'IREDU.

2) Le fichier central des diplômés DNSEP 2003 a été établi en octobre-novembre 2004.

Il serait à ce propos, particulièrement souhaitable qu'à l'avenir tous ces fichiers puissent être conçus selon un modèle standard et mis en forme sous un format informatique unique. Cette très simple amélioration faciliterait grandement la suite des opérations.

Phase d'enquête

3) Courant décembre, une première vague d'enquête a été lancée par **courrier électronique** auprès des diplômés qui avaient fourni une adresse de ce type (soit plus d'un sur trois). Trois relances ont été réalisées, fin décembre, fin janvier et fin février.

4) **L'enquête téléphonique**, pièce maîtresse du dispositif, s'est déroulée sur les deux premiers mois de l'année 2005.

5) Début février, **l'enquête postale** a été lancée auprès des diplômés impossibles à joindre par téléphone ou par mail. Une première vague, à l'adresse de l'étudiant a été immédiatement

suivie d'un envoi à l'adresse parents, afin de ne négliger aucun moyen de contact. Un double envoi de relance sur ces deux types d'adresses a été effectué dans le courant de ce mois.

III.3 Les résultats : efficacité relative des différents méthodes

L'enquête menée en Janvier-février 2005 a finalement permis d'obtenir 507 réponses, soit:

- 342 par entretien téléphonique
- 101 par réponse à l'enquête postale
- 64 par courrier électronique

. Le rôle déterminant des fichiers d'adresses transmis par les écoles

Le bon déroulement de l'enquête dépend en premier lieu de la qualité des fichiers des anciens élèves. En effet, des fichiers mal renseignés demandent une recherche supplémentaire pour obtenir des coordonnées satisfaisantes, notamment par le biais d'internet, et présentent un coût marginal très élevé.

Il serait donc souhaitable de disposer d'un fichier-type identique dans toutes les écoles. Une proposition très aboutie a d'ailleurs été faite aux écoles, mais dans la phase actuelle, seul un très petit nombre d'entre-elles ont pu travailler sur ce modèle. Toutefois, un tel fichier ne règle pas la question de la qualité des adresses, et sur ce plan, de fortes disparités ont été constatées. Les taux de réponses par écoles traduisent en partie ces inégalités qualitatives des fichiers.

Enfin, dans le cadre d'une étude nationale, exhaustive, le fait de pouvoir disposer des fichiers suffisamment à l'avance, par rapport au début de l'enquête, est absolument indispensable. L'organisation et la gestion d'une enquête de ce type exigent la préparation d'un fichier central des coordonnées des diplômés, particulièrement long et fastidieux à réaliser en l'absence d'une procédure plus homogène. Sur ce plan force est de constater, que la grande diversité des fichiers transmis et leur inégale qualité, requièrent encore des efforts...cela signifie également que la mise en place d'un dispositif d'observation de l'emploi artistique encore plus performant peut escompter ce type de gains sachant que l'implication dans la démarche n'exige pas un surcroît de travail des écoles.

Ces divers éléments montrent qu'une enquête d'insertion est d'abord affaire de préparation et d'information. La qualité de la base d'enquête et les résultats de celle-ci dépendent de cette phase préalable.

. Des diplômés réceptifs à ce type de démarche

Il importe de souligner le très bon accueil réservé à l'enquête par les diplômés, et ce, quelle que soit leur situation. Les cas de refus de participation sont l'exception.

Le cadre réservé aux commentaires atteste de cette volonté de saisir l'occasion de s'exprimer : plus de quatre réponses sur cinq sont ainsi assorties de remarques portant sur la formation reçue, le marché du travail artistique, les démarches ou les projets en cours... ou le moral de l'intéressé.

IV. Bref rappel des travaux antérieurs

La présente enquête constitue la première étude d'insertion sur les diplômés des écoles supérieures d'art réalisée depuis près de vingt ans.

Les éléments d'information rassemblés en vue des travaux de la commission nationale de réforme des écoles d'art⁴ reposaient sur l'agrégation d'un ensemble de onze promotions (de 1986 à 1997) et visaient essentiellement à distinguer les secteurs d'emploi des diplômés et les fonctions occupées sans prétendre à une quelconque représentativité.

. L'information récente : des éléments monographiques

Deux types d'études sont à considérer :

- Les enquêtes sur l'emploi des anciens élèves, plutôt que sur l'insertion proprement dite, effectuées dans le cadre d'une école. Les études sur les élèves de l'ENSBA et des Ateliers, en sont deux exemples.

- Les études monographiques décrivant des parcours d'anciens élèves (réseau des écoles d'art de Bretagne). Ces transcriptions biographiques n'ont évidemment aucun objectif d'ordre statistique.

Si d'autres tentatives ont pu être développées dans certaines écoles, elles sont demeurées très limitées et n'ont pas connu de suite. Ce court état des lieux montre que la définition et la mise en œuvre d'une enquête d'insertion représentative ne peut s'inspirer d'enquêtes antérieures. En l'occurrence, il s'agit d'un inconvénient, l'absence de base de travail, et d'un avantage, les choix méthodologiques étant ouverts. Avec la prise de risque que cela comporte. D'où, la

⁴ Jacques IMBERT (Rapport présenté par...) Une nouvelle place et un nouveau rayonnement pour les écoles d'art en France. Ministère de la Culture et de la Communication. Paris 1998.

démarche en deux temps qui a été choisie, l'enquête de préfiguration (diplômés DNSEP 2002) ayant permis de passer au niveau d'enquête nationale.

. Les études des années quatre-vingt : éléments techniques

- **Etude préalable à l'enquête d'insertion professionnelle des élèves issus des écoles d'arts plastiques / L'insertion professionnelle des élèves issus des écoles d'arts plastiques** - Edith Archambaut, Marie-Annick Barthe, Yvette Houzel, Jérôme Lallement, Marc Levaillant, Esther Pasqualini, Dominique Sagot-Duvauroux. Laboratoire d'économie sociale. Université de Paris I. Juillet 1988 / Décembre 1989.

Enquête exhaustive auprès de tous les élèves ayant effectué la dernière année de leur scolarité dans une école d'arts plastiques en 1983-84. Méthode : enquête postale - Sortants : 2150 - Répondants : 970

- **Le devenir des élèves sortis en 1988 des écoles d'art.** Yvette Houzel, Timothée Robert. Laboratoire d'économie sociale. Université de Paris I. Avril 1994.

Enquête réalisée en 1991 : situation occupée en Mars 91 (+ 33 mois) - Population : « tous les sortants des écoles d'art en 1987-1988, quelle que soit l'année de formation ». Méthode : enquête postale - Effectif enquêté : 2413 - Répondants : 758

- Travaux de la Commission nationale de réforme des écoles d'art. Jacques Imbert. **Une nouvelle place et un nouveau rayonnement pour les écoles d'art en France.** Jacques Imbert (rapport présenté par...) –

Population : agrégation de onze promotions de sortants diplômés de 1986 à 1997) - Méthode : enquête postale - Répondants : 302

- **ENSBA : Le devenir professionnel des diplômés de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts**, Série « Résultats d'études » N° 22 Octobre 2000 –

Méthode : entretien téléphonique - Population : 5 promotions de 1992 à 1996 = 497 diplômés interrogés en janvier-février 1999 - Répondants : 302

- **ENSCI : L'insertion professionnelle des diplômés de L'ENSCI. 1986-1998.** Enquête réalisée par le Comité d'études sur les formations d'ingénieurs (CEFI). Claude Maury, Chantal Darsch, Monique Vervaeke. Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Septembre 1999.

Méthode : enquête postale - Population : tous les diplômés de 1986 à 1998 - Population enquêtée : 245 diplômés sur 281 - Répondants : 160

Cette présentation rapide de la signalétique des travaux antérieurs montre immédiatement que la principale difficulté d'interprétation réside dans l'absence d'homogénéité des populations étudiées. Ce défaut de cohérence a deux origines :

- Absence d'homogénéité dans le temps lorsque plusieurs promotions sont agrégées. Cette méthode regroupe des individus qui se situent à des moments radicalement différents de leur vie professionnelle et personnelle, les uns en début de carrière, les autres déjà notablement plus avancés. Il s'agit alors davantage d'études *de devenir* des sortants ou des diplômés (titre de l'étude de l'ENSBA) que d'études d'insertion.
- Absence d'homogénéité dans la formation lorsque les individus sont pris en compte en qualité de sortants, diplômés ou non, et quel que soit le niveau de sortie du cursus. Là encore, les conditions de devenir après l'école sont totalement différentes selon les cas.

Faute de précision sur les populations concernées, l'analyse ne peut rendre compte ni des effets de qualification du cursus de formation, ni du développement de la vie professionnelle.

Cette indifférenciation des populations s'explique généralement par des contraintes matérielles ou statistiques : nécessité d'obtenir un nombre de réponses suffisant pour l'analyse statistique à partir de promotions annuelles d'effectifs réduits ou de bases d'adresses incomplètes, ou encore impossibilité de segmenter les populations selon les critères voulus. Quoiqu'il en soit, ces absences de cadrage temporel ou académiques n'autorisent pas les comparaisons ultérieures.

Malgré le manque de cadrage des populations concernées qui ne permet pas de les utiliser comme bases de références, ces études fournissent néanmoins de très utiles données indicatives notamment au niveau des secteurs d'emploi.

Ces inconvénients méthodologiques n'enlèvent rien au sens de la démarche ni à la problématique ainsi affirmée. Leur intérêt fondamental, notamment pour les plus anciennes, est de poser explicitement la question de l'insertion professionnelle comme la suite logique de la réforme des parcours de formation et des certifications.

TITRE II

LA POPULATION DNSEP 2003

Résumé

Population, méthode, résultats

- *L'enquête est exhaustive. La population enquêtée comprend tous les diplômés de la promotion du DNSEP 2003 soit 773 diplômés issus de 45 écoles supérieures d'art (6 écoles nationales et 39 écoles territoriales)*
- *Le mode d'enquête principal et prioritaire est l'entretien téléphonique sur la base d'un questionnaire d'une durée de 10 à 20 minutes. L'enquête a été conçue autour de ce moyen et organisée en conséquences.*
- *En amont de la phase d'enquête téléphonique, le courrier électronique a été utilisé auprès de la population ayant fourni ce type d'adresse : 266 courriers avec questionnaire en fichier joint, ont été envoyés dès la mi-décembre 2004. Cette procédure a rapidement permis de constater que plus d'une adresse sur trois était invalide ou caduque. Trois relances ont ensuite été effectuées lorsqu'ils n'avaient pu être contactés par téléphone.*
- *Enfin, après recherche, et faute de pouvoir joindre ces diplômés par téléphone ou par courrier électronique, l'enquête a été réalisée par voie postale avec relance (340 envois). Pour plus d'efficacité, compte tenu des effets de mobilité prévisibles, ces courriers ont été adressés à la fois à l'adresse étudiant et à l'adresse parents.*
- *507 diplômés sur 773 ont répondu aux questionnaires, soit un taux de réponse brut de 65,6 %.*
- *Faute de moyens de contact, une partie de la population des diplômés est dite « injoignable ». Selon les critères retenus environ une centaine d'individus sont dans ce cas. L'impossibilité est définie soit par l'absence totale de renseignement, soit par la défaillance de l'unique moyen de contact à disposition, soit encore par le retour dans le pays d'origine d'un certain nombre de diplômés étrangers. Pour n'écarter du calcul des taux de réponse nets que les situations d'impossibilité totale d'enquête, la population dite joignable a été estimée à 700 diplômés. Les situations d'injoignabilité ont donc été volontairement sous-estimées pour garantir la signification du taux de réponse net.*
- *Le taux de réponse global net calculé sur cette base s'établit donc à 72,3 %. 342 réponses ont été obtenues par téléphone, 101 par courrier postal, 64 par mail. Plus de 2 réponses sur 3 sont donc le produit d'un entretien téléphonique (68,3 %)*
- *Les taux de réponse varient sensiblement selon les écoles, de 25 % à 100 %. Seule une minorité d'écoles (7 sur 45) présente des taux de réponse inférieurs à 50%.*
- *Calendrier : L'enquête s'est déroulée de mi décembre 2004 à février 2005.*

I. Résultats de l'enquête

La promotion DNSEP 2003 compte 773 diplômés.
507 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse brut de 65,6 %.
Sur une population joignable de 700 diplômés⁵, le taux de réponse net est de 72,3 %.

Ce taux de réponse, excellent sur ce type d'enquête d'insertion (population sortie de l'école depuis 18 mois), a été obtenu en mobilisant l'ensemble des moyens d'accès aux individus : téléphone (mode prioritaire), courrier électronique, courrier postale (adresse étudiant et adresse parents) avec relance.

Outre cette complémentarité des moyens, il importe de souligner sur le plan de l'accueil, l'intérêt manifesté par les diplômés vis-à-vis de cette démarche. Que leur devenir, soit ainsi intégré à la réflexion sur l'enseignement artistique, leur apparaît opportun et utile. Nombreux sont les enquêtés qui ont ainsi souhaité être tenu informé des résultats. Dans tous les cas l'accueil s'est donc révélé amical et très coopératif.

Tableau 1 : Taux de réponse

	Population enquêtée	Population joignable
Effectifs diplômés DNSEP 2003	773	700
Répondants	507	506
Taux de réponse	65,6% Taux de réponse brut	72,3% Taux de réponse net

Tableau 2 : Effectif répondants et population analysée

Total Répondants	Questionnaires inexploitable	MAC illisibles	Refus de répondre	Population analysée
507	2+1 hors délai	3	6	501*

* dont 3 anonymes : 1 option communication, 2 option art

⁵ Selon les critères adoptés, est "injoignable" une personne pour qui, soit il n'existe aucune adresse, soit la seule adresse existante s'avère caduque. Entre 10 et 15 % de la population est dans ce cas.

I.1 Structure des populations : une population des répondants fidèle à l'image de la promotion

Tableau 3 : Taux de réponse par options

	Art	Communication	Design	Total
DNSEP 2003	479	150	144	773
Répondants	299	105	97	501
Taux de réponse	62,4 %	70,0 %	67,4 %	64,8 %

Le tableau ci-dessus indique que les taux de réponses sont supérieurs dans les deux options à finalité professionnelle, communication et design. L'écart n'affecte pas la répartition par option des répondants qui est conforme à la structure de la promotion 2003.

Tableau 4 : Structure des populations par options : diplômés et répondants

	Art	Communication	Design	Total
DNSEP 2003	479	150	144	773
	60,9 %	19,4 %	18,6 %	100
Répondants	299	105	97	501
	59,7%	21,0%	19,4%	100

Tableau 5 : Taux de réponse selon le statut des écoles (nationale ou territoriale)

	Ecole nationale	Ecole territoriale	Total
Diplômés 2003	129	644	773
Répondants	82	416	498
Taux de réponse	63,5 %	65,1 %	64,4 %

Les taux de réponses n'indiquent aucun écart significatif entre écoles nationales et écoles territoriales. A cet égard, la structure des répondants est donc identique à la structure de la promotion selon le type d'écoles.

Tableau 6 : Structure des populations selon le statut des écoles (nationale ou territoriale)

	Ecole nationale	Ecole territoriale	Total
Diplômés 2003	129	644	773
	16,7%	83,3%	100
Répondants	82	416	498
	16,5%	83,5%	100

Tableau 7 : Structure des populations répondants selon le statut des écoles et l'option

	Art	Communication	Design	Total
Ecole nationale	70	7	5	82
	85,4%	8,5%	6,1%	100,0
Ecole territoriale	228	96	92	416
	54,8%	23,1%	22,1%	100,0
Ensemble	298	103	97	498
	59,8%	20,7%	19,5%	100,0

Les écoles nationales sont essentiellement représentées au titre de l'option art (85,4% des répondants des écoles nationales). Dans les écoles régionales et municipales, l'option art représentée à hauteur de 54,8% des effectifs, fait une plus large place aux options professionnalisantes, communication et design. Sur ce plan également, la population des répondants est conforme à la répartition par option de la promotion de diplômés 2003.

Tableau 8 : Taux de réponses par genre

	Homme	Femme	Total
Diplômés 2003	346	427	773
Répondants	226	275	501
Taux de réponse	65,0%	64,4%	64,8%

Aucune différence n'étant perceptible dans les taux de réponse par genre, la répartition des répondants est identique à celle observée sur la promotion totale.

Tableau 9 : Structure des populations par genre : diplômés et répondants

	Homme	Femme	Total
Diplômés 2003	346	427	773
	44,8%	55,2%	100
Répondants	226	275	501
	45,1%	54,9%	100

En bref, au niveau des individus comme aux niveaux institutionnels et pédagogiques la population des répondants est parfaitement à l'image de la promotion étudiée.

I.2 Les taux de réponses par écoles

Les taux de réponses par écoles varient de 25 % à 100 %. Seul un petit nombre d'écoles (7 sur 44) affichent des taux de réponses inférieurs à 50 %. A l'inverse, 15 écoles indiquent des taux de réponses supérieures à 70 %, ce qui compte tenu du contexte de l'étude est particulièrement satisfaisant et indique, entre autre, que l'enquête s'est alors déroulée sur la base de fichiers très sûrs.

A cet égard, les résultats de l'enquête nationale confirment pleinement l'observation faite à partir de l'enquête de préfiguration : l'enquête se déroule d'autant mieux que les fichiers d'adresses ont été tenus à jour par les écoles en vue d'une mise en œuvre clairement programmée de l'enquête. Tout projet d'observation de l'emploi artistique passe donc à la fois par l'information des élèves durant leur formation et par l'association étroite des écoles au projet.

Tableau 10 : Taux de réponses par écoles

	DNSEP 2003	Répondants	Taux de réponse
Bourges	18	13	72,2%
Cergy-Pontoise	36	22	58,3%
Dijon	18	11	61,1%
Limoges	13	13	100%
Nancy	25	10	40,0%
Nice	19	13	68,4%
Aix en Provence	14	9	64,2%
Amiens	23	16	69,6%
Angers	26	19	73,1%
Angoulême	5	4	80,0%
Avignon	6	2	33,3%
Besançon	24	18	75,0%
Bordeaux	23	14	60,9%
Brest	15	7	46,6%
Caen	9	8	88,9%
Cambrai	10	9	90,0%
Clermont-Ferrand	8	5	62,5%
Dunkerque	8	5	62,5%
Grenoble	19	11	57,9%
Le Havre	3	2	66,6%
Le Mans	10	6	60,0%
Lorient	8	4	50,0%
Lyon	22	12	54,5%
Marseille	34	25	73,5%
Metz	22	14	63,6%
Montpellier	10	8	80,0%
Mulhouse	11	5	45,4%
Nantes	31	24	77,4%
Nîmes	14	8	57,1%
Orléans	46	33	71,7%
Perpignan	5	5	100%
Poitiers		6	
Quimper	26	8	30,8
Reims	14	11	78,6%
Rennes	44	37	84,4%
Rouen	21	12	57,1%
Saint-Étienne	27	11	40,7%
Strasbourg	29	19	65,5%
Toulon	7	4	57,1%
Toulouse	36	23	63,9%
Tourcoing	4	3	75,0%
Tours	5	3	60,0%
Valence	9	5	55,6%
Valenciennes	4	1	25,0%
Total	773	498	64,8%
Anonymes		3	
ENSEMBLE	773	501	64%

Tableau 11 : Effectifs diplômés et répondants par écoles et options

	Art		Communication		Design		Total	
	DNSEP	répondants	DNSEP	répondants	DNSEP	répondants	DNSEP	répondants
Bourges	18	13		0		0	18	13
Cergy-pontoise	36	22		0		0	36	22
Dijon	18	11		0		0	18	11
Limoges	9	9		0	4	4	13	13
Nancy	9	2	14	7	2	1	25	10
Nice	19	13		0		0	19	13
Aix en Provence	14	9		0		0	14	9
Amiens		0		2	23	14	23	16
Angers	11	7	8	6	7	6	26	19
Angoulême		2	5	2		0	5	4
Avignon	6	2		0		0	6	2
Besançon	12	7	12	11		0	24	18
Bordeaux	22	14		0	1	0	23	14
Brest	10	3		0	5	4	15	7
Caen	5	4	4	4		0	9	8
Cambrai		0	10	8		1	10	9
Clermont-Ferrand	8	5		0		0	8	5
Dunkerque	8	5		0		0	8	5
Grenoble	19	11		0		0	19	11
Le Havre	3	2		0		0	3	2
Le Mans	10	6		0		0	10	6
Lorient	8	4		0		0	8	4
Lyon	16	10		0	6	2	22	12
Marseille	22	15	9	7	3	3	34	25
Metz	5	3	17	10		1	22	14
Montpellier	10	8		0		0	10	8
Mulhouse	3	2		0	8	3	11	5
Nantes	18	16	11	6	2	2	31	24
Nîmes	14	8		0		0	14	8
Orléans		0	25	14	21	19	46	33
Perpignan	5	5		0		0	5	5
Poitiers		0		6		0		6
Quimper	17	8	9	0		0	26	8
Reims		1		0	14	10	14	11
Rennes	21	18	13	10	10	9	44	37
Rouen	21	11		1		0	21	12
Saint-Étienne	10	2	8	6	9	3	27	11
Strasbourg	29	17		0		2	29	19
Toulon	7	4		0		0	7	4
Toulouse	11	7		3	25	13	36	23
Tourcoing	4	3		0		0	4	3
Tours	5	3		0		0	5	3
Valence	9	5		0		0	9	5
Valenciennes	4	1		0		0	4	1
Ensemble	479	298	150	103	144	97	773	498
Taux de réponse	60,75		67,3%		66,6		63,13	

Tableau 12 : Effectifs diplômés et répondants par écoles et options (Ecoles nationales)

	Art		Communication		Design		Total	
	DNSEP 2003	réponses	DNSEP 2003	réponses	DNSEP 2003	réponses	DNSEP 2003	réponses
Bourges	18	13		0		0	18	13
Cergy-Pontoise	36	22		0		0	36	22
Dijon	18	11		0		0	18	11
Limoges	9	9		0	4	4	13	13
Nancy	9	2	14	7	2	1	25	10
Nice	19	13		0		0	19	13
Ensemble	109	59	14	7	6	4	129	81

II Profil social des répondants

II.1 Le genre

La représentation par genre de la population répondante est conforme à celle de la promotion DNSEP 2003 dans son ensemble. Cette répartition reste comparable à la situation moyenne observée dans les effectifs universitaires à niveau d'étude voisin. A noter cependant, qu'une comparaison plus précise par rapport aux filières universitaires de lettres et sciences humaines, où les femmes sont très majoritaires, montre que les écoles supérieures d'art réalisent un meilleur équilibre sur ce plan.

Tableau 13 : Echantillon enquêté et répondants. Répartition par genre

	Enquête DNSEP			Comparaison avec l'Université		
	Population répondants		DNSEP 2003	2 ^{ème} cycle		Ensemble 3 ^{ème} cycle
				Lettres, Langage, Arts	Ensemble	
Homme	226	45,1%	44,8%	24,0%	42,7%	49,5%
Femme	275	54,9%	55,2%	76,0%	57,3%	50,5%
Total	501	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

. Les femmes et l'emploi, le genre comme exemple classique de facteur discriminant

Nombreuses sont les études qui soulignent l'insertion plus difficile des femmes sur le marché de l'emploi salarié. Que ce soit à niveau d'étude, de qualification ou d'emploi donné, des différences de salaires notables entre hommes et femmes indiquent une discrimination sociale dans l'emploi. Les questions qui surviennent alors sont de deux ordres :

. le marché de l'emploi des diplômés des écoles supérieures d'art vérifie-t-il ce constat ?

Autrement dit le marché du travail artistique est-il un marché comme les autres ou la teneur des activités de création contribue-t-elle à réduire ce type d'inégalité ?

Sans prétendre répondre complètement à ces questions, des indicateurs tels que les écarts dans les délais d'insertion, le type de contrat de travail, la répartition par secteurs, l'utilisation des compétences... permettront de mesurer l'inégalité par genre.

. est-il alors possible, d'apprécier dans quelle mesure ces phénomènes d'inégalités renvoient à des effets de marché (qualité de l'emploi proposé, réticence des employeurs à embaucher cette catégorie de personnel, niveau de responsabilité...) ou à des facteurs individuels (profil psychologique, choix personnel, auto-sélection...)

Sur ce plan l'étude des évolutions de situation par genre, au cours de la période d'insertion, apporte des éléments de réponse. Cette vue d'ensemble fait apparaître les différences de choix qui se manifestent entre divers groupes, et montre la sensibilité particulière des femmes à la conjoncture économique.

. Généralisation du questionnaire : les facteurs discriminants structurent-ils le marché de l'emploi artistique ?

Si des inégalités de ce type peuvent être mises en évidence, il devient alors pertinent de se demander en quoi elles contribuent à fonder une spécificité du marché de l'emploi artistique, par exemple au travers de la répartition des statuts, des fonctions, des niveaux de responsabilité... Il conviendra donc d'analyser comment se structure ce marché, de déterminer s'il se différencie des autres marchés, et en quoi, ou s'il ne fait qu'en reproduire les principes de fonctionnement.

II.2 Le statut matrimonial

Plus de 60% de la population est célibataire (population jeune, moyenne d'âge 26/27 ans). Cette proportion ne distingue sans doute pas particulièrement cette population de diplômés, il sera néanmoins utile d'observer dans quelle mesure cette dimension intervient dans les modalités d'insertion et notamment dans l'arbitrage salariat/indépendant. En effet, il est possible que les personnes qui vivent en couple et dont le conjoint gagne sa vie envisagent plus facilement des carrières à risque. On peut également penser que le célibat permet à l'étudiant de s'engager dans des choix professionnels plus risqués. Autrement dit, le choix du statut d'insertion pourrait aussi dépendre de la situation matrimoniale et des revenus du conjoint. Certaines études sur les professions artistiques ont mis ce fait en évidence. Dans les professions indépendantes, l'hypothèse serait alors qu'il y a plus de personnes vivant avec un conjoint ayant ses propres revenus, que de célibataires ou de couples sans revenus. Nous verrons que l'aspect « couple » semble l'emporter sur le facteur revenu, puisque les couples avec ou sans revenu sont sur-représentés dans cette catégorie d'indépendants, le célibat ne semblant pas inciter à une prise de risque particulière.

Tableau 14 : Répartition des répondants par statut matrimonial.

	Homme	Femme	Total
Célibataire	138	165	303
	61,1%	60,4%	61,0%
En couple	88	107	196
	38,9%	39,6%	39,0%
Total	226	273	499
	100,0%	100,0%	100,0%

II.3 L'âge

L'idée de vocation est associée à ce type de choix de formation moins conventionnel que d'autres. Ce volontarisme s'exprime à l'accès en Ecole d'art, la vocation doit ensuite trouver les moyens de son accomplissement en cours de formation. En terme d'âge, on pourrait alors s'attendre à observer une distribution par âge des diplômés sensiblement plus étendue que dans d'autres filières traditionnellement tournée vers la préparation à des emplois identifiés et /ou s'inscrivant dans le prolongement académique des formations du secondaire.

Tableau 15 : Ages moyens d'obtention du DNSEP par genre

Moyenne	25,5294
Médiane	25,00
Mode	24
Ecart-type	2,37056

	Moyenne	N	Ecart-type
Homme	25,7803	224	2,43125
Femme	25,3222	271	2,30320
Total	25,5294	493	2,37056

La moyenne d'âge d'obtention du DNSEP est de 25,5 ans (écart-type : 2,4 ans). Trois remarques à ce propos :

- *Age à l'entrée et parcours scolaire* : Cette moyenne (25,5 ans) indique que les diplômés DNSEP ont deux ans et demi de plus que des élèves qui auraient eu un parcours de formation initiale parfaitement linéaire sur l'ensemble de leur scolarité, secondaire compris (baccalauréat à 18 ans immédiatement suivi du DNSEP en 5 ans

obtenu à l'âge de 23 ans). Seuls 13 % des diplômés sont dans un cas de figure excluant tout retard scolaire. Pour les autres, comme nous le verrons ultérieurement, une partie du retard est déjà acquis lors de l'accès en école supérieure d'art (Baccalauréat à plus de 18 ans et/ou détour de formation avant de choisir cette filière). La population qui entre en DNSEP est en moyenne plus âgée que dans d'autres formations d'enseignement supérieur.

- *Age au diplôme* : Compte tenu de la durée du cursus, nous restons en présence d'un public jeune et plutôt groupé en terme d'âge. La répartition par âge est relativement centrée sur une valeur modale (24 ans) et six diplômés sur dix ont moins de 26 ans. Moins de 10 % de cette population de diplômés a plus de 27 ans indiquant par là, des parcours d'accès plus indirects avec passage par la vie active et/ou détour par d'autres filières de l'enseignement supérieur. La formation DNSEP accueille donc un public tout aussi homogène dans la répartition des âges que la plupart des autres formations d'enseignement supérieur, si ce n'est que les étudiants entrent plus tard dans la formation.

- *Écarts par genre* : La répartition de l'âge d'obtention du diplôme par genre accuse cependant des écarts très marqués. Les femmes sortent diplômées de l'école sensiblement plus tôt que les hommes, la différence étant particulièrement marquée à l'âge de 23 ans qui constitue l'âge référent d'un parcours linéaire sans redoublement : 7,6 % seulement des hommes obtiennent leur diplôme à cet âge, contre 17,4% des femmes. Inversement, on relève chez les hommes l'importance des sorties tardives : près de la moitié d'entre eux sont diplômés à plus de 25 ans. Hors considération d'excellence académique, ce facteur âge est important à plusieurs égards dès lors que la problématique de l'après-diplôme est abordée en termes de choix entre emploi et poursuite de formation. Cette alternative comporte des contraintes financières incluant la prise en compte du manque à gagner (poursuite de formation, par exemple). De plus sur le plan, des conditions de vie et des régimes sociaux l'âge de 25 ans constitue souvent un seuil.

Tableau 16 : Distribution par âge d'obtention du DNSEP (juin 2003)

Age d'obtention du DNSEP	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
22	2	0,4	0,4
23	62	12,6	13,0
24	120	24,3	37,3
25	106	21,5	58,8
26	90	18,3	77,1
27	53	10,8	87,8
28	22	4,5	92,3
29	11	2,2	94,5
30	6	1,2	95,7
31	5	1,0	96,8
32	5	1,0	97,8
33	7	1,4	99,2
34	1	0,2	99,4
35	1	0,2	99,6
39	1	0,2	99,8
46	1	0,2	100,0
Total	495	100,0	

Tableau 17 : Répartition des diplômés par âge d'obtention du DNSEP par genre (plus ou moins de 25 ans)

âge d'obtention du DNSEP	homme	femme	Total
moins ou égale à 25 ans	117	174	291
	52,2%	64,2%	58,8%
plus de 25 ans	107	97	204
	47,8%	35,8%	41,2%
Total	224	271	495
	100,0%	100,0%	100,0%

L'ensemble de ces observations sur l'âge d'obtention du DNSEP appelle un examen plus détaillé des conditions de sortie de l'enseignement secondaire et des modalités d'entrée en école d'art. On peut notamment se demander dans quelle mesure ces retards sont dus à des redoublements dans le secondaire ou à ceux enregistrés en DNSEP, ou encore s'interroger sur la teneur de la période séparant la fin du secondaire de l'entrée en école d'art. Certains élèves ont-ils alors acquis un bagage supplémentaire, soit en terme d'expérience professionnelle, soit en terme d'acquisition de formation (validée ou non) ? Si l'inexpérience constitue un handicap certain, ce type d'expérience peut-il en revanche, être valorisé ? L'examen du parcours académique des répondants (cf paragraphe III) apportera des éléments de réponses à ces questions.

Ensuite, dans quelle mesure, cet effet d'âge se manifeste-t-il au cours de l'insertion professionnelle ? Dans le cas de ces diplômés, l'hypothèse peut être faite que l'âge se traduit, en premier lieu par un éventail des choix différent. Ceci implique d'abord cette période d'entrée en activité selon une problématique qui ne se limite pas à l'insertion professionnelle proprement dite : cette période de transition offre d'autres choix, notamment la recherche d'un supplément de formation pour faire aboutir le projet professionnel.

Enfin, la conjoncture économique pèse sur les choix, le chômage des jeunes est une réalité sociale bien connue, l'un des moyens de pallier à cette difficulté consiste à différer l'entrée sur le marché du travail en prolongeant la formation. Le degré de liberté dépend alors encore plus étroitement de l'âge.

II.4 L'origine sociale

Les catégories moyennes et supérieures, notamment les cadres et professions intellectuelles supérieures, forment les catégories sociales les plus représentées. En cela, l'école d'art se situe dans la moyenne des résultats observés à l'université. Les catégories salariées les plus modestes sont moins représentées dans les écoles d'art qu'à l'université. Il est sans doute permis de voir là un effet du capital culturel qui limite davantage l'éventail des choix de formation des jeunes d'origine modeste. Ceux-ci seront moins enclins à s'orienter vers des formations à caractère artistique, ressenties comme marginales et réservées à d'autres culturellement plus avertis et socialement mieux lotis.

Tableau 18 : Catégories socio-professionnelles des parents (P.C.S.)

	DNSEP 2003		Comparaison avec l'Université	
			2 ^{ème} Cycle	Lettres
Agriculteurs exploitants	13	2,8%	2,2%	1,8%
Artisan / commerçant / chef d'entreprise	87	18,6%	6,9%	6,2%
Cadre et prof. intellect. Supérieure	130	27,8%	34,2%	27,4%
Profession intermédiaire	97	20,8%	16,1%	16,3%
Employé	44	9,4%	12,4%	14,0%
Ouvrier	31	6,6%	10,0%	11,1%
Retraité	41	8,8%	11,7%	13,2%
Sans activité professionnelle	24	5,1%	6,5%	10,0%
Total	467	100,0%	100,0%	100,0%

Concernant l'insertion professionnelle, à ce niveau de sortie du système de formation, l'effet de cette variable d'origine sociale ne devrait plus se faire sentir directement, relayé par la qualité du diplôme. Cependant, il faut s'attendre à ce que l'héritage du capital culturel et/ou

économique produise encore ses effets. Cette hypothèse est à vérifier non seulement au niveau des conditions d'insertion (secteur d'activité, modalités d'accès à l'emploi, statut de l'emploi, salarié ou indépendant) mais également au niveau des aptitudes à valoriser les opportunités offertes (information, réseau, expériences professionnelles...) par la formation.

III. Profil académique des répondants

III.1 Diversité des parcours

Afin d'illustrer la diversité des parcours individuels, l'arborescence suivante présente les continuités ou discontinuités de parcours de depuis le baccalauréat jusqu'à l'obtention du DNSEP, selon trois points de rupture :

- le retard dans la scolarité secondaire mesuré par l'âge d'obtention du baccalauréat
- l'entrée directe ou différée en Ecole d'art
- le parcours de formation DNSEP effectué avec ou sans redoublement

A propos de la sélection en cours de cursus, et plus généralement du modèle pédagogique, l'arborescence révèle un point particulièrement intéressant du fonctionnement des écoles supérieures d'art. Cette sélection s'opère sur des critères et selon des modalités propres à la sphère disciplinaire. Tout se passe comme si le système de valeur propre à ce champ de formation fonctionnait de façon autonome par rapport aux événements scolaires antérieurs. Autrement dit, l'école « réinitialise » en quelque sorte les individus, ce qui n'est pas le cas ailleurs. Ce point est attesté par l'observation des conditions d'obtention du DNSEP, avec ou sans redoublement : l'arborescence (diagramme 1) montre clairement que la répartition des deux modes d'accès au diplôme ne dépend aucunement des modalités du parcours scolaire antérieur à l'entrée en école d'art, âge d'obtention au baccalauréat et modalité d'accès à l'école (entrée directe ou différée)⁶.

⁶ Une réserve est d'importance : il s'agit d'une population de diplômés, c'est-à-dire en condition de réussite. Pour conclure sur ce point, il faudrait prendre en compte la population des entrants. Certains réussiront, d'autres pas. Selon quels facteurs ?

Tableau 19 : Temps d'obtention du DNSEP selon l'âge au baccalauréat

	- de 5ans équivalence	5 ans	6 ans	7 ans	plus de 7 ans	Total
A l'heure	17	152	41	6	0	216
	7,8%	70,2%	19,3%	2,8%	0,0%	100,0%
En retard	11	177	54	5	3	250
	4,4%	70,8%	21,6%	2,0%	1,2%	100,0%
Total	28	329	95	11	3	468
	6,0%	70,6%	20,4%	2,4%	,6%	100,0%

On peut observer (cf diagramme 1) que les élèves ayant connu avant l'entrée en école d'art, les parcours les plus linéaires n'ont pas réussi dans de meilleures conditions que ceux qui ont cumulé les retards ou détours d'accès (environ 70 % de DNSEP sans redoublement pour les premiers, 85 % pour les seconds). Est-ce un effet de la sélection à l'entrée ? L'une des manifestations du caractère vocationnel du choix ? Ou encore la conséquence du fait que l'expression artistique peu développée dans le secondaire, trouve ici les moyens de son accomplissement ? La réponse est certainement à la croisée de ces éléments.

Tableau 20 : Temps d'obtention du DNSEP selon les modalités d'accès

	moins de 5ans (équivalence)	5 ans	Plus de 5 ans	Total
Entrée directe	0	177	82	258
	0,0%	68,3%	31,7%	100,0%
Entrée directe et Prépa	1	33	8	41
	2,4%	80,5%	17,1%	100,0%
Entrée différée	31	126	27	184
	16,8%	68,5%	14,6%	100,0%
Total	32	335	117	485
	6,6%	69,4%	24,0%	100,0%

. Comment obtient-on le diplôme ? à la suite de quel parcours ? à quel âge ?

L'arborescence donne lieu à huit types de profils de diplômés avec seulement trois critères de différenciation, ce qui suffit à souligner que tous les diplômés ne se présentent pas sur le marché de l'insertion avec les mêmes cartes. Les analyses ultérieures de l'insertion devront donc s'appuyer sur l'existence de ces profils. En particulier, l'arborescence montre que peu nombreux sont les sortants qui ont obtenu leur diplôme DNSEP au terme d'un parcours parfaitement linéaire, c'est-à-dire en 5 ans, après être entré directement en école d'art à la suite d'un baccalauréat obtenu à 18 ans au plus. Ce type de parcours dit « parcours linéaire de référence » représente 13,0 % des diplômés DNSEP 2003. Cette information vient confirmer les données obtenues sur la promotion 2002 (14,3% de parcours linéaires). Dans le contexte actuel de normalisation des niveaux de sortie de l'enseignement supérieur, cette observation met en lumière un point capital du fonctionnement des écoles supérieures d'art, à savoir qu'à niveau de formation Bac + 5, seul un diplômé sur sept a obtenu son diplôme au terme d'un parcours de formation sans rupture, détour, ni redoublement. Traduit, en « âge de sortie diplômée », cela signifie que seule une petite minorité des élèves est en mesure de se présenter sur le marché du travail avant son vingt-quatrième anniversaire. Pour une majorité de diplômés, l'âge de sortie plus tardif renforce alors les contraintes de choix, et les éventuelles poursuites de formation deviennent plus difficiles à assurer.

. La loi du genre : les filles plus rapides que les garçons

Deuxième observation, tout aussi importante, déjà notée à propos de l'âge d'obtention du DNSEP, cette dichotomie des parcours renvoie directement à un effet de genre : les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à obtenir leur DNSEP dans des conditions de référence, c'est-à-dire à 23 ans. Une femme sur cinq a un parcours de formation linéaire contre moins d'un homme sur dix. Cette corrélation âge-genre recouvre d'autres caractéristiques individuelles susceptibles d'avoir une incidence sur l'insertion.

Tableau 21 : Répartition synthétique des parcours scolaires par genre

	Homme	Femme	Total
Parcours linéaire	17	49	66
	7,6%	18,1%	13,3%
Parcours discontinu	207	222	429
	92,4%	81,9%	87,0%
Total	224	271	495
	100,0%	100,0%	100,0%

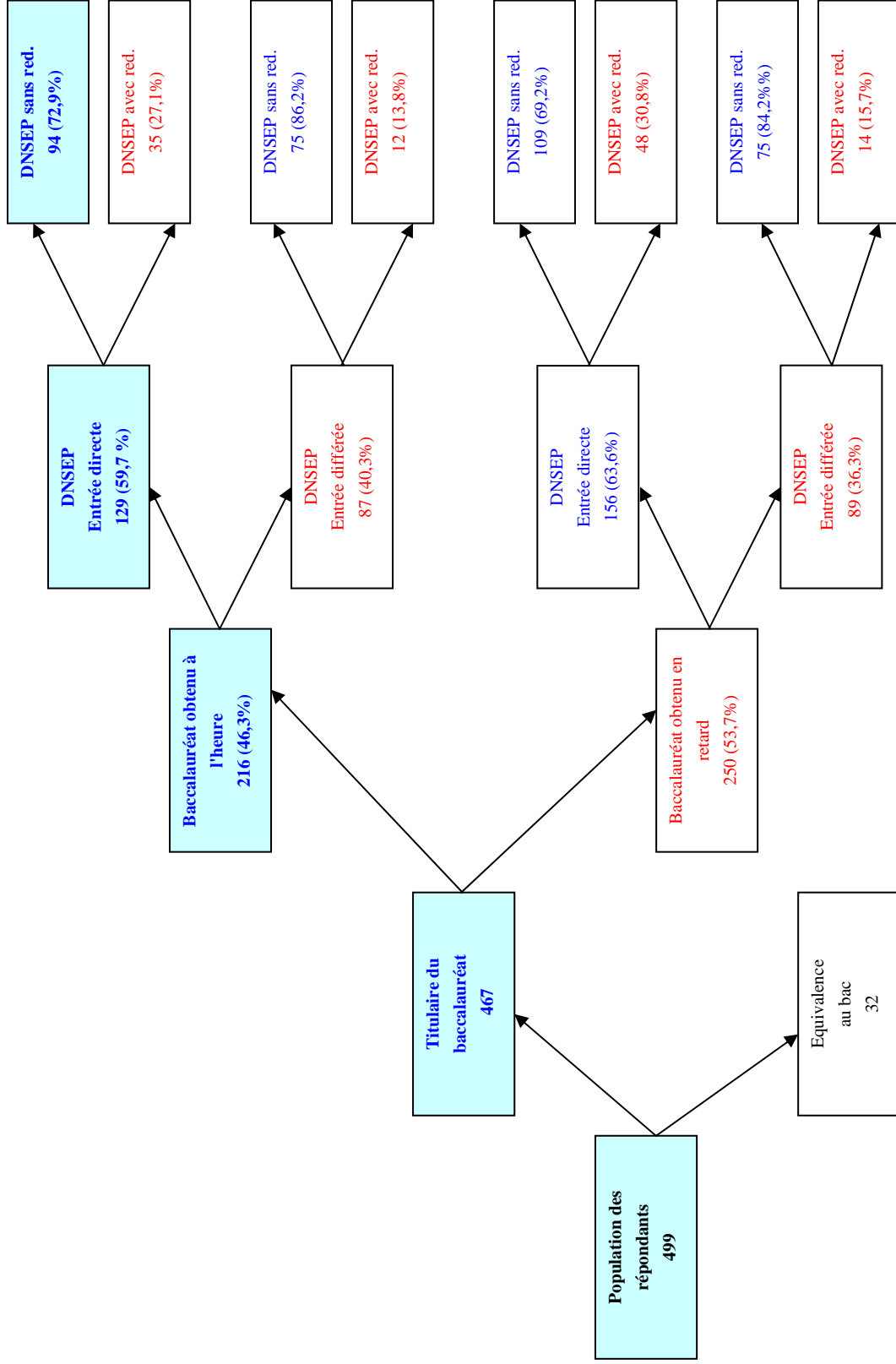
. Profils de diplômés et insertion, observations et hypothèses

Sur le marché de l'emploi salarié un parcours de formation linéaire ne présente pas que des avantages, il peut aussi signifier des difficultés dans l'insertion, et ce doublement :

- Premièrement, ces personnes se présentent plus jeunes donc moins expérimentées que des étudiants ayant déjà travaillé ou moins formés que d'autres ayant suivi des formations antérieures.
- Deuxièmement, une proportion importante de filles est présente dans ce type de parcours. L'hypothèse générale d'une plus difficile insertion des filles notée en amont, devra donc être vérifiée au regard de ce facteur âge, également.

L'hypothèse principale concernant ce type de public jeune et majoritairement féminin, serait, qu'étant à certains égards désavantagé du point de vue de l'employabilité, mais ayant fait montre d'aisance scolaire, il aurait un avantage concurrentiel à poursuivre des études dans lesquelles il excelle par ailleurs. Conformément à la théorie du capital humain, tout concourt, en effet, à montrer que les niveaux de salaires sont corrélés avec le niveau de qualification atteint et que plus celui-ci est élevé, plus les risques de chômage diminuent. Toutefois, compte tenu de leur niveau de formation (Bac + 5), on peut alors se demander quelle sera la nature du supplément de formation recherché : formations professionnelles ou formations générales d'un autre type, universitaire par exemple, visant à compenser un manque de visibilité sur le marché de l'emploi salarié. Notons enfin, que toutes ces hypothèses valent en premier lieu pour le marché de l'emploi salarié.

Diagramme 1 : Parcours de formation



. Entrée directe en école d'art et entrée différée, quelles conséquences ?

Six diplômés sur dix sont entrés en école d'art directement à la suite de leurs études secondaires (ou éventuellement avec une année préparatoire), les autres ont effectué un passage par une autre filière de l'enseignement supérieur avant d'intégrer l'enseignement artistique, à moins qu'ils n'aient eu, pour un petit nombre, une expérience professionnelle. Là encore, ces résultats relatifs au parcours initial et aux conditions d'entrée en école supérieure d'art méritent l'attention car ils valident les observations faites sur l'échantillon de diplômés DNSEP 2002, quant aux proportions relatives d'entrées directes et d'entrées différées.

Tableau 22 : Répartition des diplômés par parcours post-secondaire selon les modalités d'accès

	homme	femme	Total
entrée directe DNSEP (ou prépa)	124	176	300
	57,1%	65,7%	61,9%
Entrée différée (autre étude)	81	83	164
	37,3%	31,0%	33,8%
Autre (interruption étude / vie prof.)	12	9	21
	5,5%	3,4%	4,3%
Total	217	268	485
	100,0%	100,0%	100,0%

La plupart des entrées différées résulte d'une première inscription dans une autre filière de l'enseignement supérieur (33,7 % du total entrants). Rares sont les parcours associés à une expérience professionnelle avant l'entrée en école supérieure d'art (4,4 %). Au total, près d'un diplômé DNSEP 2003 sur cinq (18,1 %) déclare être titulaire d'un autre diplôme, cette proportion vaut pour les deux sexes. Toutefois ces diplômés (n=90) sont de niveaux très hétérogènes, du CAP au DESS, et font parfois référence à des parcours dans l'enseignement secondaire relevant des formations techniques hors filières baccalauréats, mais le plus souvent à contenu artistique. Ces diplômés ne s'inscrivent donc pas tous dans le contexte d'un détour de formation préalable à l'entrée en école d'art, puisque 35 certifications de l'enseignement technique sont ainsi décomptées (8 CAP, 5 BEP, 11 BTS, 11 divers).

Tableau 23 : Autres diplômes des répondants

	Homme	Femme	Total
Oui	40	50	90
	17,7%	18,2%	18,0%
Non	186	225	411
	82,3%	81,8%	82,0%
Total	225	274	501
	100,0%	100,0%	100,0%

Dans la situation d'entrée différée la plus fréquente, après une première inscription dans une autre filière de l'enseignement supérieur, il importe de savoir si ce détour de formation s'est soldé ou non par une certification dont l'élève pourrait se prévaloir par la suite.

Sur les 163 étudiants ayant d'abord suivi une autre formation, 55 déclarent avoir ainsi obtenu un diplôme (soit 33,7 %), se dotant ainsi d'une certaine valeur ajoutée visible sur le marché de l'emploi. Les femmes se montrent d'ailleurs plus aptes que les hommes à capitaliser ce détour de formation par un diplôme (36,2 % des femmes ayant connu ce type de parcours l'ont validé par une certification, contre 31,2 % des hommes). L'hypothèse selon laquelle une autre formation certifiée pourrait constituer un atout supplémentaire dans l'insertion méritera donc d'être examinée, sachant qu'elle interviendra alors en interdépendance avec l'âge et le genre.

Outre les répercussions d'un tel détour sur l'âge de sortie de l'école, ce constat pose la question de savoir, quelle est la contribution nette du DNSEP à l'insertion des sortants. En d'autres termes, est-ce qu'une entrée retardée pour cause d'études différentes ou de travail salarié, apporte à l'étudiant une plus-value sur le marché de l'emploi en raison d'un possible gain sur le plan de la formation ou de l'expérience ou faut-il y voir au contraire, une perte de temps par rapport à ceux qui sont entrés directement en DNSEP ?

Tableau 24 : Taux de validation des autres études post bac par genre

	Homme	Femme	Total
Entrées différées après d'autres études	80	83	163
Obtention d'une certification	25	30	55
Taux de réussite	31,2 %	36,2 %	33,7 %

. Le meilleur capital scolaire des filles

Le parcours des filles est encore une fois exemplaire car il illustre un profil de compétence particulier attaché à l'excellence scolaire. Près des deux tiers d'entre-elles intègrent le cursus DNSEP directement après le bac (H. : 57,4%) et dans les cas où elles ont d'abord choisis une autre voie, elles en ont tiré un meilleur profit que les hommes, étant plus souvent diplômées par ailleurs.

Enfin, elles se présentent à l'entrée en Ecole d'art avec un meilleur parcours scolaire que les garçons, 54,5 % des filles obtiennent leur baccalauréat à l'heure contre seulement un peu plus du tiers des garçons (36,2 %).

Tableau 25 : Répartition des parcours post-secondaire (entrée directe ou différée) par genre

	Homme	Femme	Total
Entrée directe DNSEP (ou prépa)	124	176	300
	57,1%	65,7%	61,9%
Entrée différée (autre étude)	81	83	164
	37,3%	31,0%	33,8%
Autre	12	9	21
	5,5%	3,4%	4,3%
Total	217	268	485
	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 26 : Répartition des parcours d'accès en école d'art, avec ou sans prépa

	Avec prepa	Sans prepa	Total
entrée directe DNSEP (ou prépa)	41	256	297
	13,8%	86,2%	100,0%
Entrée différée (autre étude)	19	144	163
	11,7%	88,3%	100,0%
Autre	4	17	21
	19,0%	81,0%	100,0%
Total	64	417	481
	13,3%	86,7%	100,0%

Tableau 27 : Répartition par genre des conditions d'accès en école d'art, avec ou sans prépa

	Avec prepa	Sans prepa	Total
homme	24	202	226
	10,6%	89,4%	100,0%
femme	44	227	271
	16,2%	83,8%	100,0%
Ensemble	68	429	497
	13,7%	86,3%	100,0%

III.2 La formation initiale

. *L'origine scolaire par séries du bac : une diversité croissante*

L'origine scolaire déterminée par la série du baccalauréat permet d'apprécier les filiations qui existent du secondaire au supérieur. Ce qui joue comme un système de quasi pré-orientation à l'université vaut-il pour les écoles d'Art ?

Arrivé le moment de l'insertion professionnelle, le DNSEP « efface » le baccalauréat et sa série particulière, mais en amont, sachant que les trois options du DNSEP se caractérisent par des technicités de caractère différent, ce marqueur de l'origine scolaire éclaire les stratégies d'orientation entre options.

Tableau 28 : Répartition des diplômés par séries du baccalauréat

	DNSEP 2003		DNSEP 2002	Baccalauréat 1998*
Bac L littéraire	242	48,6%	58,8%	13,8%
Bac ES économique	44	8,8%	11,2%	14,9%
Bac S scientifique	74	14,9%	14,3%	26,2%
Total bacs généraux	360	72,3%	84,3%	54,8%*
Bac techniques et prof.	106	21,3%	5,4%	45,2 (28,9+16,3)*
Autres (équivalence)	32	6,4%	10,1%	-

* Cette colonne de référence indique les admis par séries au baccalauréat 1998, session qui correspond à celle des élèves ayant obtenu le DNSEP en 2003 après une scolarité secondaire sans redoublement.

Source : Repères et références statistiques 2003. Tableau 8.2 Evolution du nombre d'admis au baccalauréat de 1995 à 2002

Tableau 29 : Répartition des diplômés par séries du baccalauréat et par genre

	Homme	Femme	Total
Littéraire	78	164	242
	34,7%	61,0%	49,0%
Economique	23	21	44
	10,2%	7,8%	8,9%
Scientifique	40	34	74
	17,8%	12,6%	15,0%
Bacs généraux	62,7%	81,4	72,9
Technique/Professionnel	69	37	106
	30,7%	13,8%	21,5%
Autres (équivalence)	15	13	28
	6,7%	4,8%	5,7%
Total	225	269	494
	100,0%	100,0%	100,0%

Si près des trois-quarts des bacheliers sont encore issus d'un bac général (L, ES, S : 72,3%), cette proportion est en baisse par rapport à ce qui avait pu être observé sur l'échantillon DNSEP 2002 (84 % de baccalauréats généraux). Les baccalauréats des séries littéraires, précédemment majoritaires, passent sous la barre des 50 %. Il est trop tôt pour voir là, l'amorce d'une nouvelle tendance qui verrait s'accroître à la fois la part des bacs généraux non littéraires, et celle des baccalauréats de techniciens et des baccalauréats professionnels⁷ mais une telle diversification ne ferait que refléter l'évolution récente de la structure des baccalauréats. En termes de parcours scolaires et de caractéristiques socio-démographiques, les élèves de ces baccalauréats techniques et professionnels présentent des profils moins homogènes et sensiblement différents de ceux issus des baccalauréats généraux traditionnels. Cette nouvelle donne si elle était avérée, aurait certainement des conséquences sur le fonctionnement pédagogique des écoles supérieures d'art, et au niveau des diplômés, sur leur signalétique d'insertion (ne serait-ce qu'à travers l'âge, car ces élèves ont souvent connu des scolarités secondaires plus difficiles).

Au niveau DNSEP, le public des Ecoles d'Art, à profil littéraire dominant, se caractérise néanmoins par sa variété de représentation des autres filières (baccalauréats économiques, scientifiques, techniques...), les littéraires sont sans doute moins nombreux qu'il aurait été permis de le penser. La présence significative de bacheliers scientifiques et technique tend à démontrer que l'orientation vers la formation DNSEP relève d'un choix personnel fort que sait reconnaître la procédure de recrutement.

Cette affirmation du choix est attestée par la proportion de mentions : 27,6 % des bacheliers déclarent avoir obtenu une mention (minimum assez bien). La mention vient généralement confirmer des parcours scolaires d'excellente qualité, ces candidats à l'enseignement supérieur disposent alors d'un éventail de choix élargi. En choisissant la formation en école d'art, ces étudiants s'écartent donc délibérément des modèles d'orientation courants.

Tableau 30 : Mention au baccalauréat par genre

	Homme	Femme	Total
Mention	54	75	129
	25,7%	29,1%	27,6%
Pas de mention	156	183	339
	74,3%	70,9%	72,4%
Total	210	258	468
	100,0%	100,0%	100,0%

⁷ d'autant que les données 2002 reposent sur un échantillon et qu'il n'existe pas de statistique de référence pour l'enseignement artistique

Tableau 31 : Répartition détaillée des séries du baccalauréat par genre

	Homme	Femme	Total DNSEP 2003	Total DNSEP 2002
L ou A	78	164	242	
	34,7%	61,0%	49,0%	62,2%
ES ou B	23	21	44	
	10,2%	7,8%	8,9%	11,9%
S, C, D ou E	40	34	74	
	17,8%	12,6%	15,0%	15,1%
STT ou G (gestion)	12	8	20	
	5,3%	3,0%	4,0%	3,6%
STI ou F (sc. et techn. industrielles)	13	3	16	
	5,8%	1,1%	3,2%	0,4%
STL ou F7	2	0	2	
	0,9%	,0%	,4%	0,4%
SMS ou F8 (sciences médico-sociales)	0	1	1	
	,0%	,4%	,2%	
Bac professionnel	17	2	19	
	7,6%	,7%	3,8%	1,4%
Autre bac	9	7	16	
	4,0%	2,6%	3,2%	1,8%
Autres (équivalences...)	6	6	12	
	2,7%	2,2%	2,4%	3,2%
Equivalent BAC Artistique	25	23	48	
	11,1%	8,6%	9,7%	
Total	225	269	494	
	100,0%	100,0%	100,0%	

. *L'origine scolaire par genre*

Tableau 32 : Répartition synthétique des baccalauréats par séries et par genre

	Homme	Femme	Total
Littéraire	78	164	242
	34,7%	61,0%	49,0%
Economique	23	21	44
	10,2%	7,8%	8,9%
Scientifique	40	34	74
	17,8%	12,6%	15,0%
Total bacs généraux	62,7	81,4	72,9
Technique/Professionnel	69	37	106
	30,7%	13,8%	21,5%
Autres (équivalence)	15	13	28
	6,7%	4,8%	5,7%
Total	225	269	494
	100,0%	100,0%	100,0%

La répartition synthétique des baccalauréats, baccalauréats généraux d'une part, baccalauréats techniques et professionnels d'autre part, fait immédiatement apparaître une très nette différence d'origine scolaire par genre : plus de 80 % des filles diplômées DNSEP sont issues des séries de bac général, très majoritairement des sections littéraires. Les garçons en revanche, ont connu des parcours secondaires plus diversifiés et académiquement moins brillants, la proportion des baccalauréats généraux, 62,7 %, laisse une large place aux baccalauréats techniques et professionnels. L'examen série par série, confirme que le public masculin est beaucoup moins homogène que le public féminin. Cette observation indique des modes de choix parfois atypiques, elle amène également à s'interroger sur la persistance d'un effet série de bac en cours de formation DNSEP et sur les stratégies d'orientation visant à valoriser d'une façon ou une autre ces acquis antérieurs.

. *L'âge d'obtention du Baccalauréat*

Tableau 33 : Temps d'obtention du baccalauréat

	Homme	Femme	Total
A l'heure	76	139	215
	36,2%	54,5%	46,2%
En retard	134	116	250
	63,8%	45,5%	53,8%
Total	210	255	465
	100,0%	100,0%	100,0%

Cette information a déjà été brièvement évoquée à propos du meilleur parcours scolaire des filles : une nette majorité d'entre-elles (54,5 %) obtiennent leur baccalauréat à 18 ans au terme d'une scolarité sans redoublement, tandis que seul un bon tiers des garçons (36,2 %) parvient au même résultat. Encore faut-il préciser que les garçons n'obtiennent pas les mêmes baccalauréats que les filles et sont plus souvent originaires de baccalauréats techniques ou professionnelles (30,7 % des garçons, 13,8 % des filles), ce qui, eu égard aux modes de sélection et d'orientation qui prévalent dans l'enseignement secondaire traduit souvent des parcours marqués par des réorientations ou des renoncements, et globalement un moindre degré d'exigence académique.

Quoi qu'il en soit des conditions de parcours des uns et des autres en école supérieure d'art, le retard pris dans le secondaire se répercute sur l'âge de sortie du DNSEP, et génère alors des systèmes de contraintes et donc de positionnement sur le marché du travail, différents.

IV. Les stratégies d'orientation au sein de la formation DNSEP : les publics des options

Par delà l'idée de vocation, qu'en est-il alors de l'orientation dans les options proposées au cours de la formation DNSEP ?

Dans ce processus de décision, quelle est la part :

- 1) de ce qui relève d'un choix stratégique visant à s'inscrire dans la continuité d'un cursus et de ce qui relève du capital culturel ou social ?
- 2) de ce qui relève, enfin, d'une logique de positionnement de long terme, décidée depuis longtemps, ou des conditions conjoncturelles du marché du travail ?

IV.1 Logique de positionnement socio-culturel

. Existe-t-il un effet de genre ?

Rappelons d'abord que la répartition par genre de l'ensemble des diplômés demeure assez équilibrée (H : 45 / F : 55) et que cette répartition des répondants est parfaitement conforme à celle de la promotion totale des DNSEP 2003. Hommes et femmes ne s'orientent pourtant pas également entre les options, et ces préférences inégales contribuent, selon les cas, à accuser ou à réduire l'écart par genre dans les publics des trois options.

. Des préférences d'orientation inattendues

Les hommes tendent à s'orienter plus souvent vers l'option art que les femmes, mais la différence n'est pas suffisamment nette pour affecter la composition par genre de l'option qui reste à majorité féminine, proche de la moyenne générale. En revanche, et compte tenu d'un effectif plus réduit, l'orientation plus prononcée des hommes que des femmes vers l'option communication, suffit à compenser leur déficit global de représentation et à équilibrer le public de cette option. Enfin, il en va encore tout autrement pour l'option design, largement plus choisie par les femmes : elles représentent près des deux tiers du public de l'option.

Tableau 34 : Répartition des diplômés répondants par option et par genre

	Art	Communication	Design	Total
Homme	139	52	35	226
	46,6%	49,1%	36,1%	45,1%
Femme	159	54	62	275
	53,4%	50,9%	63,9%	54,9%
Total	298	106	97	501
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 35 : Répartition des diplômés répondants par option et par âge

	Art	Communication	Design	Total
moins de 25 ans (ou égale à)	170	61	60	291
	57,6%	59,2%	61,9%	58,8%
plus de 25 ans	125	42	37	204
	42,4%	40,8%	38,1%	41,2%
Total	295	103	97	495
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

. Un système de préférence propre à chaque option

Qu'en conclure ? Manifestement, les trois options n'attirent pas également les deux sexes. L'attraction des options ainsi rendue à travers cette première distinction par genre ne correspond pas nécessairement à l'attendu, ni sur le plan d'un certain nombre de représentations socio-psychologiques qui pré-déterminent rôles et intérêts par genre, ni sur le plan des caractéristiques individuelles précédemment décrites (sur l'origine scolaire, notamment).

Par exemple, la distinction entre option généraliste et option professionnalisante ne renvoie pas à une opposition d'attitude par genre. *Chacune des trois options possède à divers degrés, son propre système de préférence par genre* : art partage avec communication une préférence masculine, design rallie plus nettement les femmes.

L'attraction des hommes vers l'option art, déjà notée par ailleurs (DNSEP 2002), existe également en faveur de l'option communication dont le public atteint ainsi un parfait équilibre. L'origine scolaire des hommes, plus empreinte de contenus techniques ou scientifiques que celle des femmes (cf séries du baccalauréat) ne semblait pourtant pas les prédisposer pour de telles orientations, et le fait qu'ils choisissent moins l'option design vers laquelle certaines de leurs caractéristiques semblaient les orienter est sur ce plan, inattendue.

Tout aussi inattendu, est précisément le choix des femmes pour cette même option design dont le contenu semble être le moins en rapport avec leur origine scolaire, académiquement moins technique que celle des hommes, et majoritairement littéraire.

Dès l'abord, à travers cette première distinction par genre, la question du public des options s'annonce complexe. Elle renvoie à la fois, en amont aux caractéristiques individuelles et aux parcours scolaires des élèves, et en aval à leurs aspirations professionnelles. Ce dernier point, lie à son tour les aspects psychologiques du choix aux modèles culturels dominants, et aux évolutions technologiques qui impriment leurs marques tant sur les contenus de formation que sur les modèles de représentation professionnelle. A titre d'exemple, les deux options communication et design représentent, pour l'une un domaine projeté aux avant-postes de l'évolution sociétale par le développement des NTIC, tandis que l'autre incarne la permanence d'un souci esthétique de l'objet exprimé en tant que tel, dès les années soixante et bien avant pour les précurseurs. En quoi, les domaines d'expression artistiques seraient-ils affaire de genre ? Ou en quoi, les métiers correspondants semblent-ils plus gratifiants pour les uns ou pour les autres ? De même, l'intérêt des hommes pour l'option art signifie-t-il qu'ils oseraient-ils plus facilement envisager une carrière d'artiste ? Autant de questions qui restent en suspens, mais qui mériteraient d'être approfondies par des entretiens avec les diplômés.

. Existe-t-il un déterminisme social ?

S'il existe un déterminisme social dans le choix des options, ses effets ne sont pas immédiatement visibles dans la répartition de cette promotion de diplômés DNSEP 2003.

Tableau 36 : Répartition des diplômés répondants par option selon la catégorie sociale d'origine

	Art	Communication	Design	Total
Artisan/comm.	52	13	22	87
	18,7%	13,7%	23,4%	18,6%
Cadre sup.	78	25	27	130
	28,1%	26,3%	28,7%	27,8%
Prof. Int.	57	20	20	97
	20,5%	21,1%	21,3%	20,8%
Ouv. /emp.	42	18	15	75
	15,1%	18,9%	16,0%	16,1%
Autre	49	19	10	78
	17,6%	20,0%	10,6%	16,7%
Total	278	95	94	467
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les écarts sont trop ténus pour qu'en l'absence de données complètes sur d'autres promotions, il soit permis de conclure sur tel ou tel effet de sur ou sous-représentation. Tout au plus peut-on noter la relative désaffection de la catégorie artisans-commerçants pour l'option communication et sa préférence pour le design ou encore l'intérêt relatif du groupe des ouvriers et employés pour la communication. Quant aux catégories, moyennes et supérieures, cadres sup. et professions intermédiaires, leurs représentations dans les différentes options ne s'écartent pas de la moyenne. La composition des publics par option semble donc peu dépendante de l'origine socio-professionnelle des diplômés.

IV.2 Logique de positionnement scolaire

. De la série du baccalauréat au choix de l'option, quelle filiation ?

Les variables scolaires indiquent un déterminisme plus marqué dans l'orientation par option. En effet, les baccalauréats littéraires, sont sur-représentés en option art, et sous représentés en design, à l'inverse des baccalauréats scientifiques sur-représentés en design et sous représentés en art. Les bacheliers techniques et professionnels tendent à privilégier les deux options professionnalisantes communication et design (comme les bacheliers scientifiques). Au total, les bacheliers généraux (à l'exception des scientifiques) s'orientent très majoritairement (59,4%) vers l'option généraliste, puis vers communication pour les littéraires, ou design pour les séries économiques. Les bacheliers techniques équilibrent davantage leurs choix entre l'option art (52,8 %) et les deux options professionnalisantes qui se partagent leurs préférences.

. Les effets sur la composition scolaire des options

Considérant la composition des publics d'option selon les séries de baccalauréats, des différences sensibles apparaissent, notamment sur la place respective des littéraires d'une part, et des scientifiques et techniques, d'autre part. On observe ainsi des publics plus hétérogènes dans les options professionnalisantes, en particulier en design, où les littéraires sont nettement sous représentés, au profit de l'ensemble des autres séries.

Ces différences ne vont pas jusqu'à remettre en cause la répartition entre baccalauréats généraux et autres baccalauréats (techniques et professionnels) par option : chacune d'entre-elles montre une répartition voisine des deux grandes catégories de baccalauréats, les baccalauréats généraux étant toujours représentés à hauteur de plus de 70 %.

Les écarts entre options se manifestent principalement dans la composition par série de bac général : davantage de littéraires en art ou communication, par exemple ou davantage de scientifiques en design.

Tableau 37 : Répartition des diplômés répondants par option selon la série du baccalauréat

	Art	Communication	Design	Total
Littéraires	151	52	39	242
	51,7%	49,5%	40,2%	49,0%
Economiques	27	7	10	44
	9,2%	6,7%	10,3%	8,9%
Sciences	36	16	22	74
	12,3%	15,2%	22,7%	15,0%
Bacs généraux	214	75	71	360
	73,3%	71,4%	73,2%	72,8%
Bacs techniques	56	27	23	106
	19,2%	25,7%	23,7%	21,5%
Autres /équivalences	22	3	3	28
	7,5%	2,9%	3,1%	5,7%
Total	292	105	97	494
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

. Conditions d'accès en école d'art et choix d'option : quelle influence ?

A supposer que l'entrée directe en école supérieure d'art après le baccalauréat, traduise une plus grande résolution dans le choix que les accès différés, alors il faut admettre que les filières professionnalisantes recrutent un public plus sûr de ses motivations avec peut-être déjà

un projet d'ordre professionnel mieux circonscrit (deux tiers d'entrées directes, contre moins de 60,0 % en option art). La longueur du cursus invite à la prudence, mais il semble néanmoins que l'option art rassemble un public plus hésitant à l'origine.

Tableau 38 : Répartition des diplômés répondants par option selon les modalités d'entrée

	Art	Communication	Design	Total
Entrée directe DNSEP	169	68	63	300
	58,9%	66,0%	66,3%	61,9%
Entrée différée (autre étude)	104	32	28	164
	36,3%	31,1%	29,5%	33,8%
Entrée différée (autre)	14	3	4	21
	4,9%	2,9%	4,2%	4,3%
Total	287	103	95	485
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 39 : Répartition par option, selon le mode d'accès en école, avec ou sans suivi d'une prépa.

	Art	Communication	Design	Total
Accès avec prépa.	47	8	13	68
	15,8%	7,8%	13,4%	13,7%
Accès sans prépa.	250	95	84	429
	84,2%	92,2%	86,6%	86,3%
Total	297	103	97	497
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Une autre façon d'apprécier les conditions d'accès par option consiste à examiner plus précisément l'issue de la première formation choisie à l'entrée dans l'enseignement supérieur. En effet, ce détour préalable par une autre filière (le tiers des entrées) ne revêt pas la même signification selon qu'il a permis ou non d'obtenir un diplôme, et la décision d'entreprendre des études d'art s'inscrit alors dans des logiques différentes. Le taux de validation des détours de formation est significatif : le tiers des passages par une autre filière a permis d'obtenir un autre diplôme. Les étudiants de design ont cependant tiré meilleur profit de ces entrées différées, 46,4 % de ces parcours préalables ont été validés contre 25 % seulement pour ceux des élèves ayant choisi communication.

**Tableau 40 : Répartition des diplômés répondants selon l'obtention d'un diplôme post-secondaire
(entrées différées n=163)**

	Art	Communication	Design	Total
Oui	34	8	13	55
	33,0%	25,0%	46,4%	33,7%
Non	69	24	15	108
	67,0%	75,0%	53,6%	66,3%
Total	103	32	28	163
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Si d'un point de vue plus large, l'on prend en compte les autres diplômes possédés, quel qu'en soit le niveau et la nature, les trois options présentent des situations voisines, moins d'un diplômé sur cinq peut faire valoir un autre diplôme.

**Tableau 41 : Répartition des diplômés répondants par option selon la possession d'un autre diplôme
(secondaire ou supérieur)**

	Art	Communication	Design	Total
Oui	57	16	17	90
	19,2%	15,2%	17,5%	18,0%
Non	240	89	80	409
	80,8%	84,8%	82,5%	82,0%
Total	297	105	97	499
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

. Durée du parcours d'obtention du DNSEP par option : des différences marginales

69,7 % des étudiants qui ont obtenu le DNSEP, y sont parvenus au terme du cursus normal de 5 ans, et 6,6 % ont effectué un cursus de moins de 5 ans, par suite d'un accès en école supérieure d'art sur équivalence. On sait par ailleurs grâce à l'enquête longitudinale sur la cohorte d'entrants 1^{ère} année en 1998, qu'environ 1 élève sur cinq, a finalement obtenu le DNSEP en 2003. Là encore, l'information sur les équivalences retient l'attention, car elle indique d'une part que cette pratique reste très limitée, et surtout elle montre que le DNSEP représente pour la plupart des sortants, le seul signalement de qualification artistique significatif sur le marché du travail.

La proportion de réussite en 5 ans est identique quelle que soit l'option. Toutefois, le jeu des équivalences bien que marginal (6,6 %) opère différemment selon les cas : en option design

près d'un DNSEP sur dix est obtenu à la suite d'un parcours en école supérieure d'art inférieur à 5ans, valorisant ainsi d'autres certifications (en proportion supérieure à la moyenne dans cette option). Au contraire, en communication, ces cursus courts sont très peu fréquents (2,9 %) conformément au faible taux de certification des autres études déjà relevé. Enfin, l'option art, avec 7,1 % de DNSEP obtenus en moins de 5 ans, se situe au même niveau que design pour les DNSEP réussis « dans les temps » (plus de 76,0 % en 5 ans et moins) devant communication (73,4 %).

Tableau 42 : Répartition des diplômés répondants par option selon la durée d'obtention du DNSEP

	Art	Communication	Design	Total
5 ans < équivalence	21	3	9	33
	7,1%	2,9%	9,3%	6,6%
5 ans	205	74	68	347
	69,3%	70,5%	70,1%	69,7%
6 ans	58	25	20	103
	19,6%	23,8%	20,6%	20,7%
7 ans et +	12	3	0	12
	4,1%	2,9%	,0%	3,0%
Total	296	105	97	498
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 43 : Répartition des diplômés répondants par option selon la qualité du parcours

	Art	Communication	Design	Total
Linéaire	36	15	15	66
	12,2%	14,6%	15,5%	13,3%
Discontinue	259	88	82	428
	87,8%	85,4%	84,5%	86,7%
Total	295	103	97	495
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

IV.3 Synthèse : profils d'option, les effets de composition

- L'option **design** se démarque : avec près des deux tiers de femmes, son public est le plus féminisé. Ses étudiants possèdent plus souvent un bac à caractère scientifique (série générale), technique ou professionnel. Les baccalauréats littéraires sont sous-représentés en conséquence. La proportion de titulaires d'un autre diplôme d'enseignement supérieur est sensiblement plus élevée que dans les autres options, en cohérence avec la formation design si l'on en juge notamment par la proportion d'accès sur équivalence (diplômes obtenus en moins de 5 ans).
- L'option **communication** attire davantage les hommes et de ce fait, équilibre parfaitement son public par genre. Elle regroupe des élèves ayant plutôt un bac technique ou professionnel et moins souvent diplômés par ailleurs.
- L'option **art** offre une répartition par genre proche de la moyenne, bien que l'on puisse noter son attractivité pour la population masculine. C'est l'option préférée des bacheliers généraux (à l'exception des scientifiques), les baccalauréats littéraires sont donc sur-représentés. Le recrutement de cette option est le plus marqué par un effet « choix en second », une partie importante de son public ayant d'abord choisi, à la sortie du secondaire, de se diriger vers une autre filière de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, comme en design une part marginale mais notable (moins de 10 %) de son public provient d'un accès sur équivalence.

En bref,

Chacune des trois options possède à divers degrés, son propre système de préférence par genre et peut-on ajouter maintenant par origine scolaire.

L'option art partage avec communication une préférence masculine, design rallie plus nettement les femmes.

Le déterminisme social dans le choix des options, s'il existe, n'est pas immédiatement perceptible

Les variables scolaires jouent un rôle plus marqué dans l'orientation par option.

En effet, les baccalauréats littéraires, sont sur-représentés en option art, et sous représentés en design, à l'inverse des baccalauréats scientifiques sur-représentés en design et sous représentés en art. Au total, les bacheliers généraux (à l'exception des scientifiques) s'orientent très majoritairement (59,4%) vers l'option généraliste, puis vers communication pour les littéraires ou design pour les séries économiques.

Les bacheliers techniques et professionnels tendent à privilégier les deux options professionnalisantes communication et design (comme les bacheliers scientifiques).

Considérant la composition des publics d'option selon les séries de baccalauréats, les différences notables apparaissent donc. Il en résulte des *publics plus hétérogènes dans les options professionnalisantes, en particulier en design*, où les littéraires sont nettement sous représentés au profit de l'ensemble des autres séries.

Si l'accès direct en école supérieure d'art après le baccalauréat révèle la force de la vocation artistique, il faut en conclure que les filières professionnalisantes recrutent un public plus déterminé avec peut-être déjà un projet d'ordre professionnel mieux circonscrit (deux tiers d'entrées directes, contre moins de 60,0 % en option art).

La proportion de réussite en 5 ans est homogène. Toutefois, le jeu des équivalences bien que marginal (6,6 %) opère différemment selon l'option : en option design près d'un DNSEP sur dix est obtenu à la suite d'un parcours en école supérieure d'art inférieur à 5ans. L'option art n'en est pas très éloignée avec 7,1 % de DNSEP obtenus dans ces mêmes conditions.

Au contraire, en communication, ces parcours de certification plus courts que le cursus DNSEP sont très peu fréquents (2,9 %) conformément au faible taux de certification des autres études déjà relevé.

DEUXIEME PARTIE

ANALYSE DES SITUATIONS

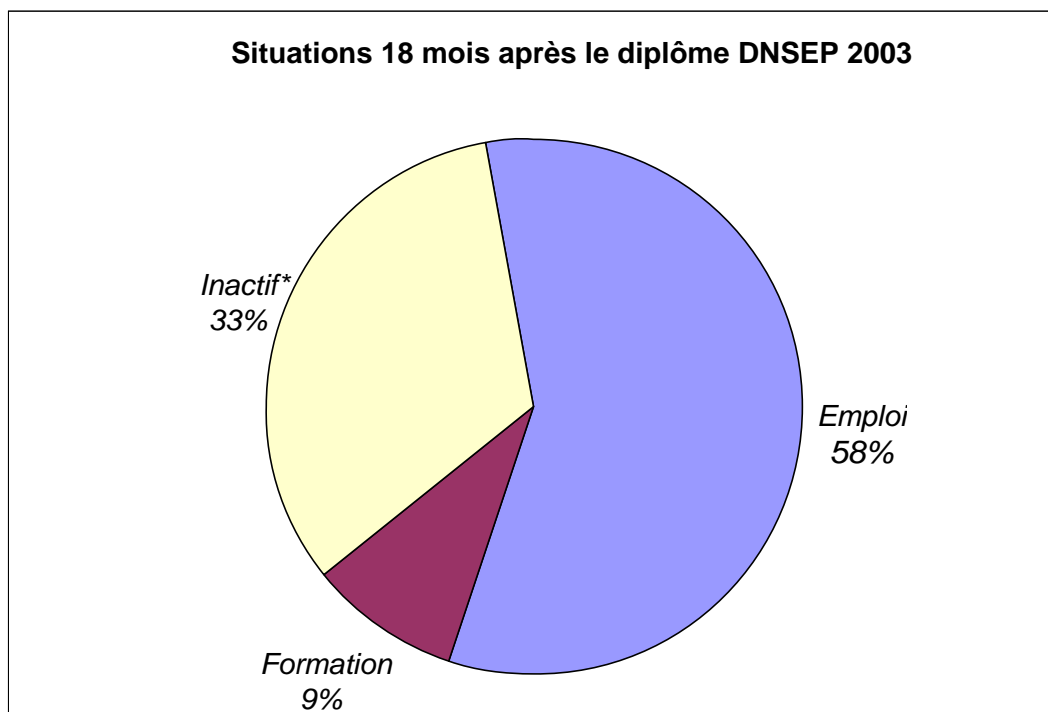
TITRE I

SITUATION GÉNÉRALE DES DIPLÔMÉS DNSEP 18 MOIS APRÈS LA SORTIE DE L'ÉCOLE

La vision la plus synthétique de la situation, 18 mois après la sortie de l'école indique que : *sur dix diplômés, six sont en emploi, un est en formation, et trois sont « inactifs », c'est-à-dire, en recherche d'emploi, en cours d'installation à leur compte, ou hors du marché du travail.*

Le graphique et le tableau suivants indiquent la situation principale au moment de l'enquête. Les situations mixtes de type emploi et formation ou emploi et recherche d'emploi ont donc été classées, dans ce qui apparaissait comme l'activité principale.

Graphique 1

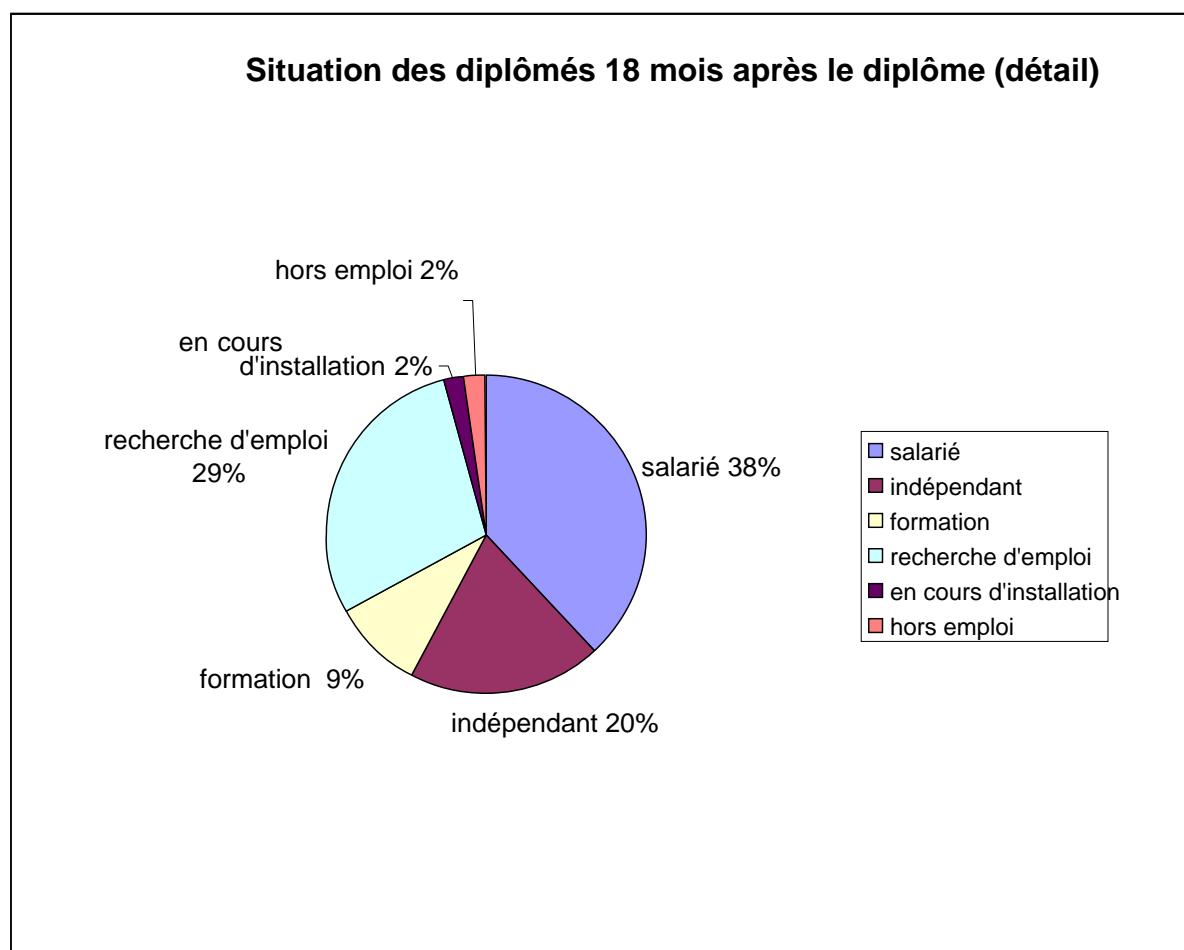


* inactif = recherche d'emploi, en cours d'installation (travailleur indépendant), hors emploi

Tableau 44 : Répartition synthétique des diplômés DNSEP 2003 selon leur situation au moment de l'enquête
(délai d'insertion : 18 mois)

Situation 18 mois après la sortie	DNSEP 2003		%
Emploi	290		57,9
Formation	46		9,2
Recherche d'emploi	144		28,7
En cours d'installation	10		2,0
Hors emploi	11		2,2
Ensemble	501		100

Graphique 2



**Tableau 45 : Comparaison des situations des deux promotions DNSEP 2002 et DNSEP 2003
(à délai d'insertion égal : 12 mois)**

Situation 12 mois après la sortie	DNSEP 2003 %	DNSEP 2002
Emploi	53,1	46,3
Formation	15,4	17,3
Inactif	31,5	36,4
Ensemble	100	100

L'enquête DNSEP 2003 inclut un calendrier permettant de suivre les évolutions des situations, mois par mois. Ce nouvel instrument, autorise la comparaison avec les résultats de l'enquête de préfiguration DNSEP 2002 à délai d'insertion égal (12 mois). Les structures de situation apparaissent proches, d'autant qu'une partie de la différence constatée sur le taux d'emploi peut sans doute être attribuée à l'amélioration de l'observation de l'emploi indépendant.

Tableau 46 : Répartition des diplômés DNSEP 2003 selon leur situation au moment de l'enquête

Situation 18 mois après la sortie	Fréquence	Pourcentage valide
CDI	67	13,4
CDD	124	24,8
Indépendant	99	19,8
Inactif	165	32,8
En formation	46	9,2
Total	501	100,0

Bref descriptif des situations, emploi, formation et inactivité

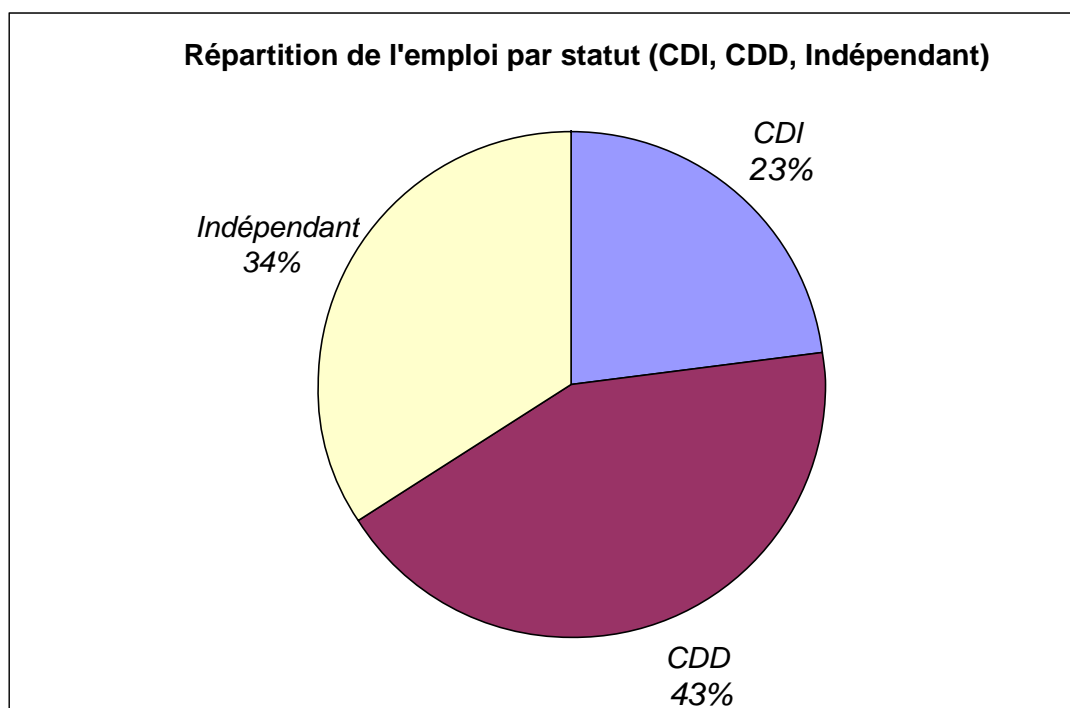
1. Les diplômés en situation d'emploi

. Un arbitrage propre à l'emploi artistique : l'option indépendant / salarié

18 mois après le diplôme, l'entrée sur le marché de l'emploi est effective pour près de six diplômés sur dix (57,9 % n = 290) qui déclarent exercer une activité professionnelle :

- Salariée : 65,9% (191 diplômés sur 290)
- Indépendante : 34,1% (99 diplômés sur 290).

Graphique 3



. Une forte relation formation-emploi

. Trois diplômés sur quatre occupent un emploi dans lequel ils utilisent les compétences artistiques acquises en école d'art.

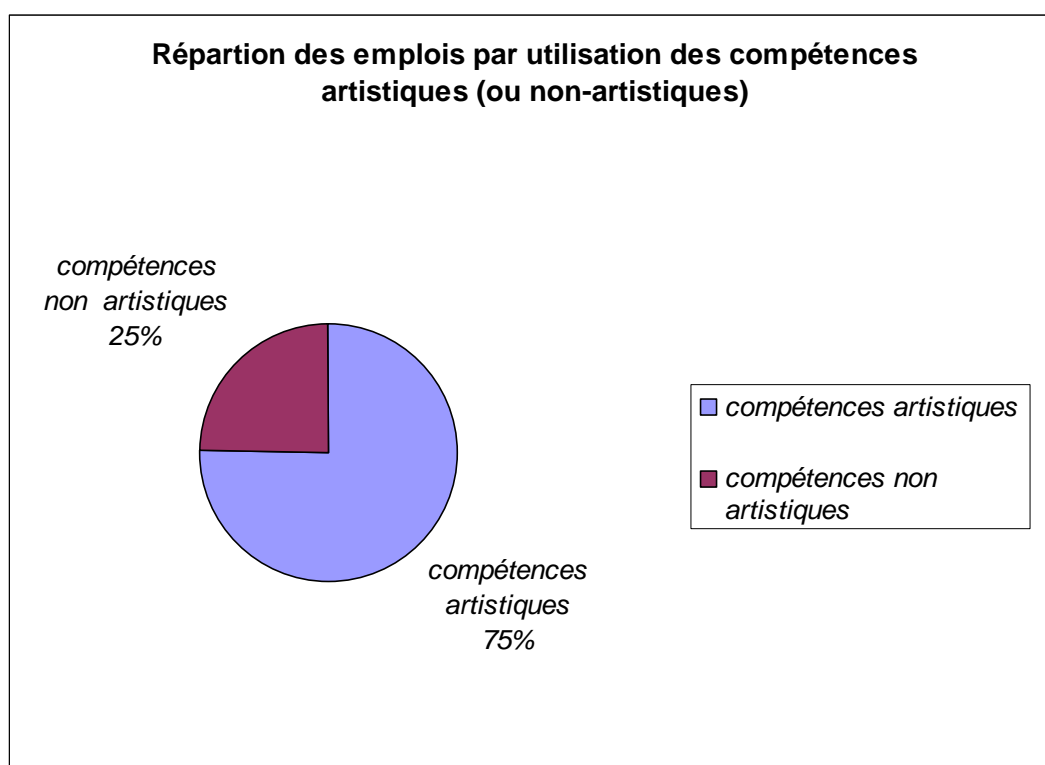
. Trois diplômés sur quatre travaillent dans un secteur d'activité artistique ou para-artistique.⁸

Cf graphiques4 et 5

Tableau 47 : Répartition de l'emploi selon l'utilisation ou non des compétences artistiques

	Utilisation des compétences artistiques		Total
	oui	non	
emploi	212	69	281
	75,4%	24,7%	100,0%

Graphique 4

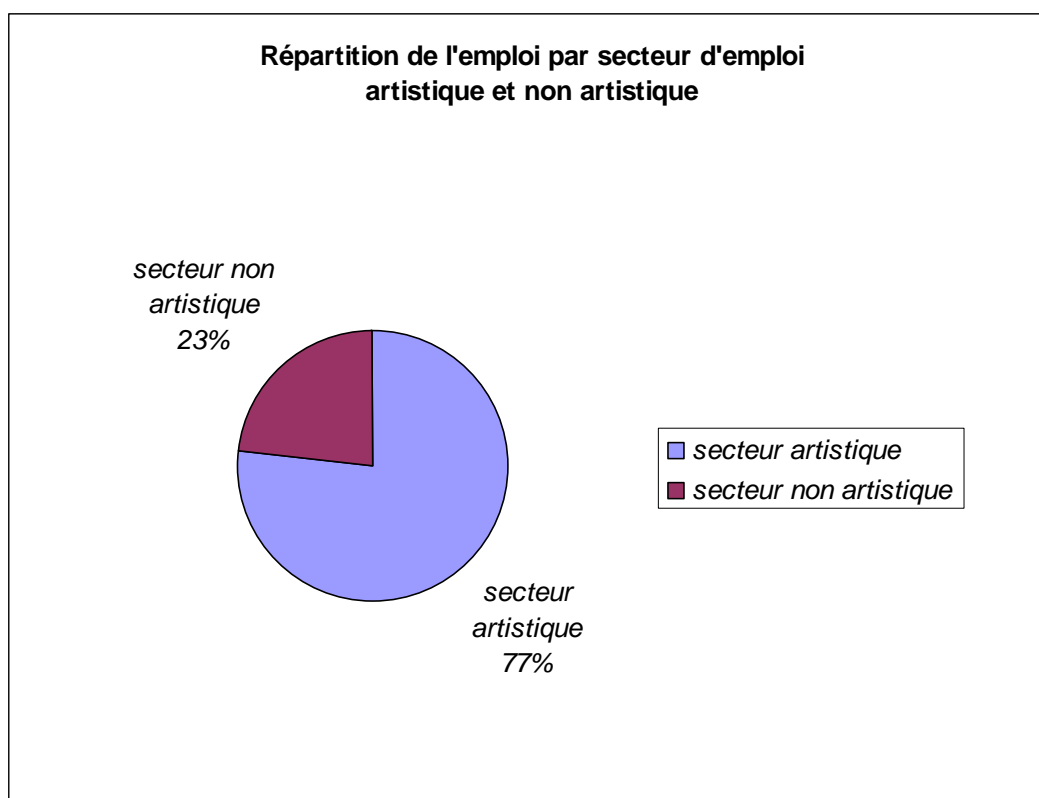


⁸ Les proportions sont identiques, mais les deux ensembles ne se recouvrent pas totalement, nous verrons qu'une partie substantielle (un cinquième) des diplômés travaillant dans un secteur non artistique utilise néanmoins ses compétences artistiques. Inversement l'emploi dans un secteur artistique ne garantit pas totalement l'utilisation de ces mêmes compétences (un dixième de non-utilisation) cf I.1 les diplômés en emploi salarié et Titre II I. Analyse par genre).

Tableau 48 : Répartition de l'emploi selon la nature du secteur d'activité, artistique ou non-artistique

	Secteur artistique	Secteur non artistique	Total
emploi	215	66	281
	76,7%	23,3%	100,0%

Graphique 5



. Une entrée effective généralisée sur le marché du travail et une mobilité professionnelle modérée

La moitié de la population en activité professionnelle (salariée ou indépendante) a connu un seul emploi depuis la sortie de l'école.

Parmi les diplômés en recherche d'emploi, seule une minorité n'a jamais travaillé depuis la sortie de l'école. Il en va de même, parmi les diplômés en poursuite de formation qui sont plus de la moitié à avoir déjà occupé un emploi.

Tableau 49 : Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du diplôme

	salarié	indépendant	inactif	en formation	Total
0	0	2	50	20	72
	,0%	2,1%	31,6%	47,6%	14,9%
1	100	45	61	14	220
	52,6%	47,9%	38,6%	33,3%	45,5%
2	56	36	23	5	120
	29,5%	38,3%	14,6%	11,9%	24,8%
3	20	6	13	2	41
	10,5%	6,4%	8,2%	4,8%	8,5%
4	10	4	8	1	23
	5,3%	4,3%	5,1%	2,4%	4,8%
5	3	1	2	0	6
	1,6%	1,1%	1,3%	,0%	1,2%
6	1	0	1	0	2
	0,5%	,0%	,6%	,0%	,4%
Total	190	94	158	42	484
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

.Pluri-activité : un phénomène notable, mais limité

Au sein de cette population en emploi, 46 personnes, soit 17,6%, exercent également une activité secondaire. Souvent présenté comme une caractéristique distinctive de l'emploi artistique, ce phénomène apparaît de fait très circonscrit. Il convient toutefois de préciser que la double activité, très limitée chez les salariés (13,8 %), est notablement plus fréquente parmi les indépendants (26,3%).

Les résultats nationaux sur la promotion 2003 confirment précisément ce qui avait pu être observé sur l'échantillon DNSEP 2002.

2. Les diplômés en poursuite de formation

9 % des sortants 2003 (n = 45) sont en formation. Trois types de formation peuvent être rapidement distinguées, à parts égales :

- dans plus du tiers des cas, il s'agit de préparations aux concours d'enseignement CAPES ou agrégation
- les formations universitaires principalement de niveaux licence et maîtrise représentent un second tiers de cette population,

- le dernier tiers est également partagé entre des formations spécialisées non directement professionnelles (post-diplômes théoriques, art thérapie, architecture, cinéma, danse) et des formations aux contenus techniques plus affirmés (PAO et multimédia, essentiellement).

Toutes ces formations sont de niveau post bac d'une part, et se situent dans le champ artistique ou culturel, d'autre part. A noter que des individus peuvent être à la fois en emploi et en formation, ils sont décomptés en emploi au titre de leur activité principale et en formation au titre de leur activité secondaire. 13 diplômés sont dans ce cas : étant en emploi (11 CDD et 2 indépendants), ils viennent néanmoins s'ajouter à la population en formation (n = 45 + 13).

3. Les diplômés en recherche d'emploi et inactivité

Le tiers des répondants dit *inactif*, connaît ce type de situation : 165 diplômés ne sont ni en emploi, ni en formation. Ils recherchent très majoritairement un emploi, mais 11 d'entre eux se situent pour diverses raisons hors marché du travail, c'est-à-dire qu'ils déclarent ne pas rechercher d'emploi. 10 autres personnes sont en cours d'installation à leur compte.

Restent 144 sortants, soit 28,7 % des répondants, qui sont uniquement en recherche d'emploi. La majorité d'entre eux (68,4%) a déjà occupé un emploi.

Les écarts de situations : le genre, l'âge, et l'option, principaux facteurs de disparités

Cette approche globale recouvre des écarts de situations importants selon le genre, l'option et subsidiairement, l'âge. Après l'analyse générale des caractéristiques de chacune des situations, et des facteurs d'écarts (Titre I), une approche plus approfondie rendra compte des situations (*emploi, formation, inactivité*) selon le genre et selon l'option (Titre II).

Les tableaux suivants livrent un premier aperçu des écarts observés.

. Ecart par genre : des hommes davantage en emploi, des femmes plus souvent en formation

Tableau 50 : Structure des situations selon le genre

Situation 18 mois après la sortie	homme	femme	Total
emploi	146	144	290
	64,6%	52,4%	57,9%
formation	14	32	46
	6,2%	11,6%	9,2%
inactif	66	99	165
	29,2%	36,0%	32,9%
Total	226	275	501
	100,0%	100,0%	100,0%

. Ecart par options : des taux d'activité inégaux qui appellent une analyse approfondie des modalités d'entrée sur le marché du travail, notamment en fonction de l'arbitrage, travail salarié / travail indépendant.

Tableau 51 : Structure des situations selon l'option

Situation 18 mois après le diplôme	Art	Communication	Design	Total
emploi	160	65	65	290
	53,7%	61,3%	67,0%	57,9%
formation	31	8	7	46
	10,4%	7,5%	7,2%	9,2%
inactif	107	33	25	165
	35,9%	31,1%	25,8%	32,9%
Total	298	106	97	501
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

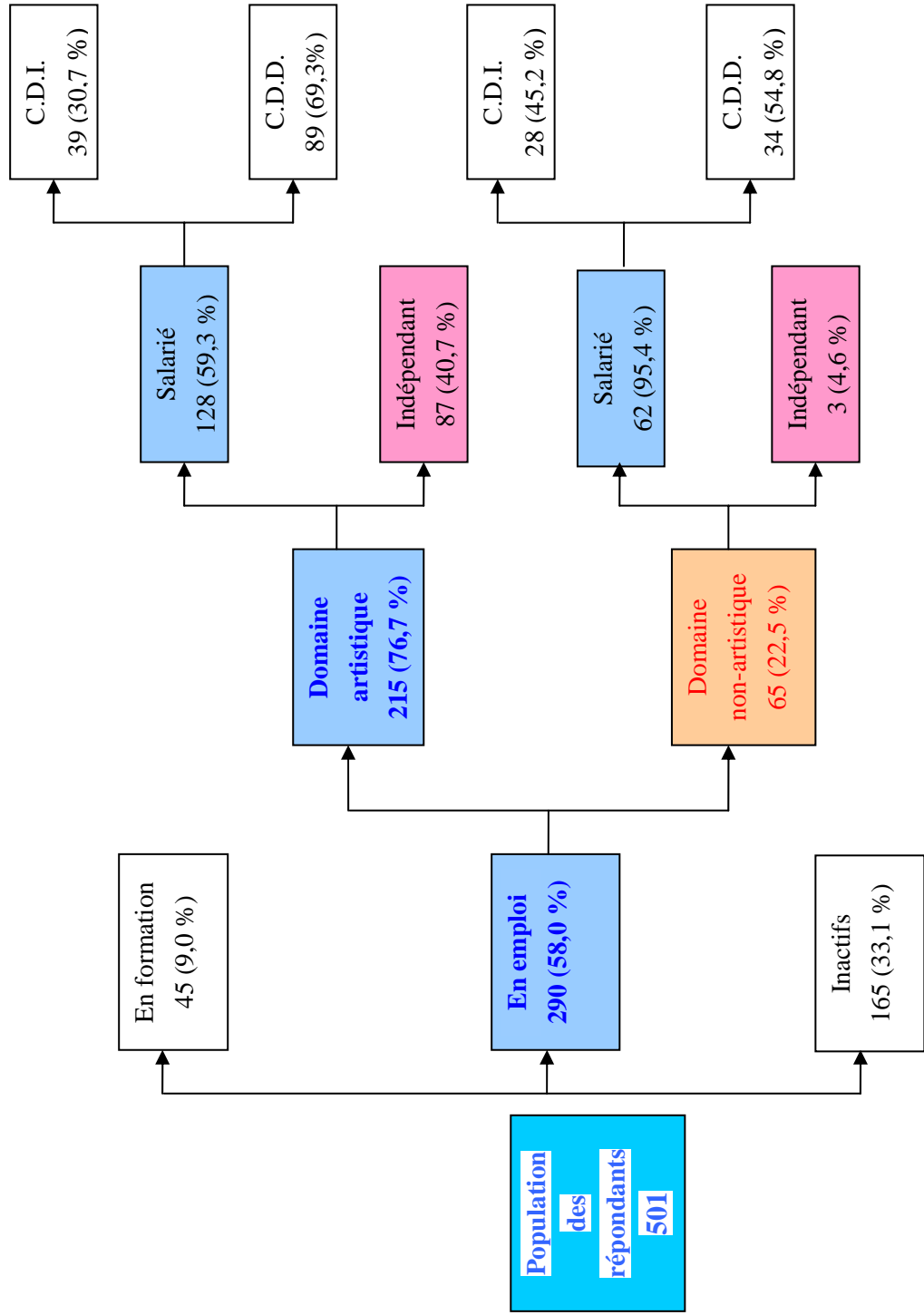
. Ecart par âge : des conditions d'arbitrage entre emploi et formation, différentes selon l'âge. Ceux qui ont obtenu le diplôme à plus de 25 ans privilégient l'emploi, alors que les plus jeunes prennent davantage en considération la poursuite de formation. Cette variable « âge au diplôme » est liée au genre (les femmes sortant diplômées de l'école d'art plus tôt que les hommes).

Tableau 52 : Structure des situations selon l'âge

Situation 18 mois après le diplôme	moins de 25 ans (ou égale à)	plus de 25 ans	Total
emploi	163	122	285
	56,0%	59,8%	57,6%
formation	36	10	46
	12,4%	4,9%	9,3%
inactif	92	72	164
	31,6%	35,3%	33,1%
Total	291	204	495
	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 53 : Répartition détaillée des diplômés selon leur situation au moment de l'enquête

	Fréquence	Pourcentage
Emploi CDi ou fonctionnaire	67	13,4
Emploi CDD	88	17,6
Emploi intérim ou intermittent	36	7,2
Indépendant (artiste)	89	17,8
Indépendant (hors artiste)	8	1,6
Dirigeant, gérant de société	1	,2
En recherche d'emploi	145	28,9
En cours d'installation à son compte	10	2,0
Autres cas sans activité professionnelle (au foyer, année sabbatique)	11	2,2
En formation générale artistique	14	2,8
En formation générale non artistique	3	,6
En formation professionnelle supérieure artistique	16	3,2
En formation supérieure professionnelle supérieure non artistique	4	,8
En formation de qualification professionnelle artistique	6	1,2
En formation de qualification professionnelle non artistique	3	,6
Total	501	100,0



Descriptif général de la population
Diagramme 2

I. Les diplômés en emploi

58,0% des DNSEP 2003, soit 290 diplômés sur 501 se déclarent en emploi 18 mois après leur sortie de formation.

Pour comparaison, à délai d'insertion égal, soit 12 mois après le diplôme, les DNSEP 2003 sont 53,1 % en emploi, les DNSEP 2002 n'étaient que 46,3% dans la même situation⁹.

De manière générale, et quelle que soit la date d'accès au premier emploi, plus des deux tiers des sortants (68,2%) sont en situation de premier emploi lors de l'enquête (68,2% parmi les salariés, 71,8% parmi les indépendants).

Pour tenter de mieux percevoir les profils des diplômés correspondants aux différentes situations (*emploi, formation, recherche d'emploi*) un certain nombre de caractéristiques relevant soit de la signalétique d'état civil, soit des parcours de formation, ont été retenues dans les présentations suivantes.

. Dimensions sociale

s

Le taux d'insertion global, recouvre un état par genre très différencié : les hommes sont plus présents sur le marché de l'emploi que les femmes (64,4% contre 52,7%). L'écart constaté sur cette promotion 2003 18 mois après le diplôme confirme l'observation faite sur l'échantillon de diplômés DNSEP 2002 un an après la sortie de l'école.

Il est difficile sur la base de ces taux bruts de savoir si les femmes suivent une autre logique d'insertion, préférant par exemple la poursuite d'étude, ou si elles connaissent de réelles difficultés à trouver un emploi. L'examen des courbes d'évolution des situations par genre et par âge apporte d'utiles indications (cf Titre III). Il apparaît en effet que les deux hypothèses sont vraies et interagissent.

Tableau 54 : Répartition des situations par genre

	cdi	cdd	indépendant	inactif	en formation	Total
homme	27	60	58	66	14	225
	12,0%	26,7%	25,8%	29,3%	6,2%	100,0%
femme	40	63	41	98	31	273
	14,7%	23,1%	15,0%	35,9%	11,4%	100,0%
Total	67	123	99	164	45	498
	13,5%	24,7%	19,9%	32,9%	9,0%	100,0%

De même, interpréter l'écart important entre les couples (taux d'activité : 68,9%) et les célibataires (51,2%) est délicat, si ce n'est quelques essais d'explication qu'il est possible de suggérer : vision plus décisionnelle de l'avenir, engagement dans des démarches de positionnement social (emprunts d'installation, enfants à charge, soutien de famille...), rôle du conjoint.

Tableau 55 : Répartition des situations par situation matrimoniale

	cdi	cdd	indépendant	inactif	en formation	Total
seul	34	71	50	118	30	303
	11,2%	23,4%	16,5%	38,9%	9,9%	100,0%
en couple	33	51	49	45	15	193
	17,1%	26,4%	25,4%	23,3%	7,8%	100,0%
Total	67	122	99	163	45	496
	13,5%	24,6%	20,0%	32,9%	9,1%	100,0%

Sur le plan de l'insertion, la variable d'origine sociale (PCS du père) ne joue pas de façon attendue, ainsi l'écart entre catégories extrêmes (enfants de cadre et d'ouvrier/employé) est restreint alors qu'il revêt une importance significative entre enfants d'origine sociale proche (cadre / professions intermédiaires). Il serait pour autant imprudent d'en conclure qu'à ce stade

l'origine sociale n'exerce plus aucune influence. L'hypothèse plus vraisemblable est que son rôle est d'ordre plus qualitatif et donc moins apparent, le niveau culturel d'origine intervient de multiple façon dans l'exploration des opportunités professionnelles, le niveau d'exigence exprimé, ou encore la posture d'affirmation d'une identité professionnelle.

Tableau 56 : Taux d'activité professionnelle salarié par PCS d'origine

	DNSEP 2002 Insertion à 10 mois	DNSEP 2003 Insertion à 10 mois	DNSEP 2003 Insertion à 18 mois
Taux d'insertion moyen	46,3%	53,1%	58,0%
Cadre	40,4%	59,1%	61,5%
Ouvrier/employé	54,8%	53,3%	58,7%
Profession intermédiaire		55,3%	56,4%
Artisan/Commerçant		51,8%	54,7%
Autre		19,7%	53,2%

De même les arbitrages et les projections dans l'avenir restent, au moins pour partie, liés à l'origine sociale, les facteurs financiers intervenant conjointement avec les facteurs culturels du milieu.

Les déclarations d'intention exprimées à l'issue du diplôme et les situations effectives, révèlent des ordres de priorité et des types de choix plus dépendants du niveau matériel des parents que ne le laisse percevoir le taux d'insertion global.

Tableau 57 : Déclarations d'intention à l'issue du diplôme

	Recherche d'emploi	En formation	Démarche pour s'installer à son compte	Total
Cadres	52,7%	16,3%	16,3%	100%
Ouvriers/employés	66,7%	13,3%	5,3%	100%

Tableau 58 : Répartition des situations par PCS d'origine

	cdi	cdd	indépendant	inactif	en formation	Total
artisan/comm	12	20	16	31	8	87
	13,8%	23,0%	18,4%	35,6%	9,2%	100,0%
cadre sup	16	27	37	37	13	130
	12,3%	20,8%	28,5%	28,5%	10,0%	100,0%
prof int	15	19	17	34	12	97
	15,5%	19,6%	17,5%	35,1%	12,4%	100,0%
ouv/emp	10	21	13	28	3	75
	13,3%	28,0%	17,3%	37,3%	4,0%	100,0%
autre	8	28	9	26	7	78
	10,3%	35,9%	11,5%	33,3%	9,0%	100,0%
Total	61	115	92	156	43	467
	13,1%	24,6%	19,7%	33,4%	9,2%	100,0%

Tableau 59 : Répartition des situations selon l'âge d'obtention du diplôme

	cdi	cdd	indépendant	inactif	en formation	Total
moins de 25 ans	42	64	57	91	35	289
	14,5%	22,1%	19,7%	31,5%	12,1%	100,0%
plus de 25 ans	24	56	41	72	10	203
	11,8%	27,6%	20,2%	35,5%	4,9%	100,0%
Total	66	120	98	163	45	492
	13,4%	24,4%	19,9%	33,1%	9,1%	100,0%

. *Dimensions scolaires*

Ce type de variables indique la qualité des parcours, mais du point de vue de l'insertion professionnelle s'efface souvent derrière d'autres caractéristiques d'état civil, tels l'âge qui deviennent plus déterminantes. Ainsi, si les diplômés ayant connu un parcours scolaire discontinu, bac en retard et entrée différée en école d'Art, présentent un taux d'insertion professionnelle plus élevé, c'est moins en raison de la « qualité » de leurs parcours que de leur âge : l'obligation de s'assurer un revenu s'exerce plus directement sur les plus âgés.

Sur le plan scolaire, l'insertion professionnelle difficile des bacheliers technologiques renvoie sans doute à d'autres caractéristiques de cette population, qui n'apparaissent pas immédiatement, origine sociale plus défavorisée ? facteurs culturels ?

Notons enfin, sans autre commentaire pour l'instant, que du point de vue de la formation suivie en école supérieure d'Art, les options professionnalisantes, communication et design, présentent un meilleur taux d'insertion que l'option généraliste, art.

Tableau 60 : Répartition des situations selon la durée du parcours DNSEP

	cdi	cdd	indépendant	inactif	en formation	Total
- de 5ans (équival.)	6	9	10	6	2	33
	18,2%	27,3%	30,3%	18,2%	6,1%	100,0%
5 ans	43	89	71	106	38	347
	12,4%	25,6%	20,5%	30,5%	11,0%	100,0%
6 ans	18	25	18	52	5	118
	15,2%	21,2%	15,2%	44,1%	0,4%	100,0%
Total	67	123	99	164	45	498
	13,5%	24,7%	19,9%	32,9%	9,0%	100,0%

Tableau 61: Répartition des situations selon l' option DNSEP

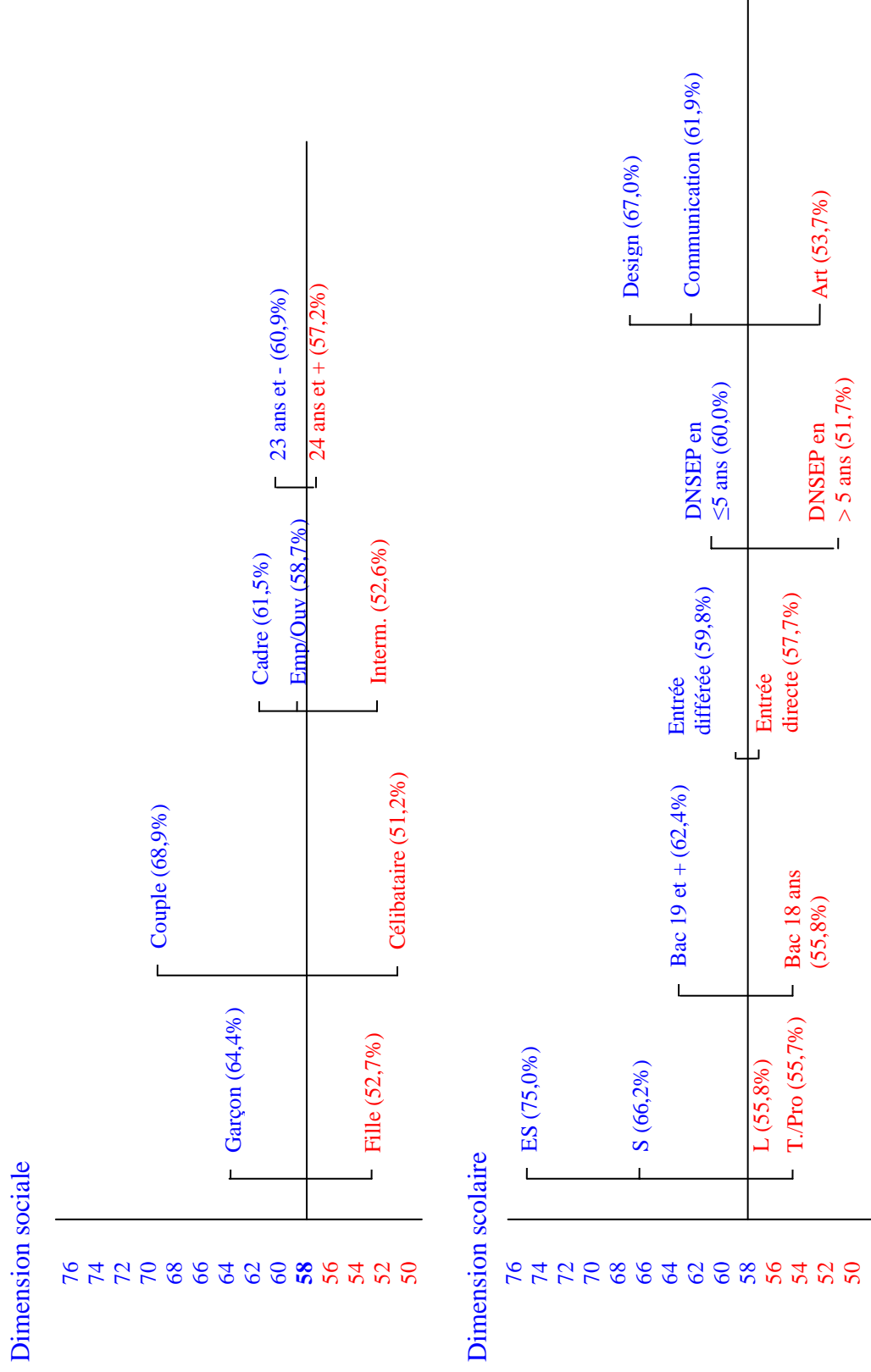
	cdi	cdd	indépendant	inactif	en formation	Total
Art	29	87	44	106	32	298
	9,7%	29,2%	14,8%	35,6%	10,7%	100,0%
Communication	18	17	30	33	7	105
	17,1%	16,2%	28,6%	31,4%	6,7%	100,0%
Design	20	20	25	25	7	97
	20,6%	20,6%	25,8%	25,8%	7,2%	100,0%
Total	67	124	99	164	46	500
	13,4%	24,8%	19,8%	32,8%	9,2%	100,0%

Lecture des diagrammes de profils

Les écarts à la moyenne, c'est-à-dire au pourcentage de la population dans la situation décrite (en emploi, en formation, sans situation définie), révèlent l'existence d'un profil-type caractéristique de la situation considérée. Ces écarts sont décrits selon deux types de dimension, dimension sociale et dimension scolaire, et mesurés par une série de variables :

- Variables de la dimension sociale : genre, statut matrimonial, origine sociale, âge d'obtention du DNSEP
- Variables de dimension scolaire : série du baccalauréat, âge d'obtention du bac, entrée directe ou différée en école supérieure d'Art, temps d'obtention du DNSEP (redoublement en cours de cursus ou non), option DNSEP

Diagramme 3 : Population en emploi



I.1 Les diplômés en emploi salarié

58,0% des DNSEP 2003, soit 290 diplômés sur 501, se déclarent en emploi 18 mois après leur sortie de formation. Au sein de cette population, 191 se situent dans l'emploi salarié.

Ces personnes se répartissent ainsi :

- Emploi stable pour 35% (CDI ou statut de fonctionnaire),
- Emploi à durée déterminée pour 46% (CDD)
- Emplois qualifiés de précaires ou correspondants à des statuts particuliers pour 18,9% (interim, intermittent...)

Tableau 62 : Répartition de l'emploi salarié par type de contrat de travail

	Fréquence	Pourcentage valide
CDI ou fonctionnaire	67	35,3
CDD	87	45,8
Intérim ou intermittent	36	18,9
Total	190	100,0

21,2% des diplômés avaient un emploi avant ou dès leur sortie d'Ecole. Si l'on ajoute à cette part d'insertion immédiate, les sortants qui trouvent un emploi dans les trois premiers mois, c'est près de la moitié de la population (47%) qui accède ainsi rapidement à l'emploi.

En terme de mobilité, pour plus du tiers des diplômés ce premier emploi très vite occupé est le même que celui observé au moment de l'enquête.

. *Projet immédiat post-DNSEP*

82,9% de ceux qui sont en emploi actuellement avaient commencé à chercher un emploi dans les trois premiers mois de leur sortie de formation et 38,3% avaient entamé leur recherche avant même la sortie de l'école. Parmi ces diplômés en emploi salarié, les deux tiers (65,1%) n'avaient d'ailleurs envisagé que cette orientation à l'issue du DNSEP, rares étant ceux qui pensaient s'engager dans une carrière d'indépendant (2,1%).

Tableau 63 : Projet immédiat après le DNSEP (salariés)

	Fréquence	Pourcentage valide
Recherche d'emploi	123	64,7
Formation supplémentaire	32	16,8
Démarche pour installation à son compte	4	2,1
Autre (voyage, année sabbatique, famille)	31	16,3
Total	189	100,0

. Mode de recherche d'emploi

L'emploi actuel résulte principalement de démarches personnelles : 58,0% des diplômés ont procédé à des candidatures spontanées ou fait intervenir des relations personnelles. L'utilisation d'un média spécialisé est moins fréquente : 22,1 % ont trouvé leur emploi sous diverses forme d'annonces : offres ANPE/APEC, petites annonces, agences d'intérim. Si les soutiens directs de l'Ecole interviennent peu dans cette démarche, 6,6% des diplômés déclarant avoir bénéficié de la sorte d'une information utile, une même proportion (6,6%) a cependant pu directement ou indirectement accéder à l'emploi suite à un stage effectué en cours de formation.

Tableau 64 : Modes d'accès à l'emploi salarié

		Fréquence	Pourcentage	
Démarche personnelle	candidature spontanée	60	33,1	58,0
	relations personnelles	45	24,9	
Utilisation d'un média	annonce ANPE/APEC	23	12,7	22,1
	petites annonces	13	7,2	
	agence d'interim	4	2,2	
Utilisation des ressources de l'école	information de l'école	12	6,6	13,2
	suite à stage	12	6,6	
Concours		6	3,3	3,3
Autre		6	3,3	3,3
Total		181	100,0	100,0

. Objectif principal par rapport à ce travail ?

Les raisons qui ont justifié l'acceptation de cet emploi principal sont principalement de nature économique. 77 personnes sur 187, soit 41,2% des diplômés, mettent en avant la nécessité de gagner sa vie. Viennent ensuite, le goût pour la profession exercée (29,4%) et le besoin d'acquérir une expérience professionnelle (23,5%). Les critères extra-professionnels liés au statut ou à la nature de l'activité, liberté afférente au statut ou sécurité de l'emploi, sont plus rarement évoqués, 5,9%.

Précisons, par rapport à ces raisons d'accepter l'emploi, qu'en moyenne 34,4% des personnes n'exercent pas une fonction correspondant à leur projet initial, et ce, quel que soit le statut contractuel.

. Salaires et temps de travail

Si les salaires déclarés pour cet emploi principal demeurent le plus souvent modestes, il importe de préciser qu'une forte proportion des diplômés exerce l'emploi actuel à mi-temps (43,1% des salariés soit 81 personnes sur 188 répondants). C'est le cas pour 22,7% des personnes en emploi stable, 42,5% des personnes en CDD et 82,9% des personnes en emploi précaire (avec un taux d'occupation moyen de 40% du temps).

Tableau 65 : Salaires moyens par type de contrat de travail

		Emploi principal	Emploi principal et emploi secondaire
CDI	Effectif	60	60
	Moyenne	1010	1089
	Ecart-type	440	371
CDD	Effectif	81	81
	Moyenne	891	913
	Ecart-type	357	351
Précaires	Effectif	28	28
	Moyenne	706	727
	Ecart-type	382	376

Tableau 66 : Salaires moyens par part-temps

Part-temps	Moyenne	N	Ecart-type
temps complet	1062,48	132	435,807
temps partiel	636,64	95	358,241
Total	884,27	227	455,847

. Régularité des revenus

Pour 85,1% des diplômés, l'emploi actuel est source de revenus réguliers et c'est évidemment davantage le cas des personnes en CDI (94%) que des personnes en CDD (90,7%) et plus encore des personnes dépendant de contrats de travail précaires (54,3%). Aussi, pour améliorer leurs revenus ou pour s'assurer une évolution favorable dans l'emploi, 13,8% d'entre elles, soit 26 diplômés, exercent également un autre emploi (voir annexe) et 11 personnes sont en cours de formation.

. *Appréciation sur la stabilité de l'emploi, volonté de changer de situation professionnelle*

L'appréciation de la situation dépend directement de la durée du contrat de travail, les personnes en CDI jugent logiquement leur emploi plus stable (74,6%) que celles employées sous un contrat de type CDD (41,7%). Pour les sortants en régime d'intermittence, le jugement positif sur la stabilité devient très minoritaire, 16,7% s'estiment en situation stable.

Tableau 67 : Appréciation de la situation par type de contrat de travail

	Situation actuelle				Total
	Précaire	Plutôt précaire	Plutôt stable	Stable	
CDI / Fonct.	3	14	28	22	67
	4,5%	20,9%	41,8%	32,8%	100,0%
CDD	14	35	25	10	84
	16,7%	41,7%	29,8%	11,9%	100,0%
Intérim	15	15	4	2	36
	41,7%	41,7%	11,1%	5,6%	100,0%
Total	32	64	57	34	187
	17,1%	34,2%	30,5%	18,2%	100,0%

Malgré ces différences d'appréciation sur la stabilité de la situation, la proportion de personnes incitées à changer rapidement d'emploi reste proche dans les trois cas : 41,5% en CDI, 44% en CDD et 53,1% en emploi précaire. Cela dit, si la proportion de personnes souhaitant changer d'emploi augmente avec le caractère précaire de la situation, on constate également qu'une part significative de la population en situation jugée plutôt stable, voire stable exprime le même souhait.

Tableau 68 : Souhait de changer d'emploi en fonction de l'appréciation sur la stabilité de la situation (salariés)

Souhait de changer d'emploi	Appréciation sur la situation actuelle				Total
	précaire	plutôt précaire	plutôt stable	stable	
oui	19	31	21	8	79
	67,9%	48,4%	39,6%	23,5%	44,1%
non	9	33	32	26	100
	32,1%	51,6%	60,4%	76,5%	55,9%
	28	64	53	34	179
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

. Signification de la stabilité d'emploi en matière artistique

Ce souhait de changement, très voisin quelle que soit la nature du contrat de travail, et qui se manifeste même en situation stable, s'explique peut-être en partie par le fait que la stabilité de l'emploi ne va pas toujours de pair avec un travail dans le secteur artistique. Le tableau ci-dessous montre en effet que les personnes en CDI ou ayant le statut de fonctionnaire sont moins souvent dans des emplois relevant du secteur artistique (58,2%) que les personnes ayant des contrats d'embauche temporaires (77,1%). Ceci laisserait à penser que, pour une part au moins, la précarité relèverait davantage d'un choix et de la spécificité de l'emploi artistique que d'un marché réticent à accueillir les sortants diplômés d'une filière art.

La précarité est largement intégrée comme l'une des dimensions de l'emploi artistique, nombre de répondants en font la remarque, et la recherche d'une sécurité plus grande de l'emploi est alors une considération secondaire au regard du contenu artistique ou non de l'emploi considéré et de l'utilisation possible des compétences.

. Secteur d'activité et relation formation-emploi

Tableau 69 : Domaine d'activité des salariés (artistique ou non-artistique)

	Domaine d'activité		Total
	artistique ou para-artistique	non artistique	
Emploi CDI	39	28	67
	58,2%	41,8%	100,0%
Emploi CDD	61	26	87
	70,1%	29,9%	100,0%
Emploi intérim	27	8	35
	77,1%	22,9%	100,0%
Total	127	62	189
	67,2%	32,8%	100,0%

Tableau 70 : Utilisation des compétences (salariés)

	Utilisation des compétences artistiques		Total
	Oui	Non	
Emploi CDI	44	23	67
	65,7%	34,3%	100,0%
Emploi CDD	59	28	87
	67,8%	32,2%	100,0%
Emploi intérim	21	14	35
	60,0%	40,0%	100,0%
Total	124	65	189
	65,6%	34,4%	100,0%

Tableau 71 : Utilisation des compétences selon le secteur d'activité, artistique ou non (salariés)

Domaine d'activité	Utilisation des compétences artistiques		Total
	oui	non	
Domaine artistique ou para-artistique	112	15	127
	88,2%	11,8%	100,0%
	90,3%	23,1%	67,2%
Domaine non artistique	12	50	62
	19,4%	80,6%	100,0%
	9,7%	76,9%	32,8%
Total	124	65	189
	65,6%	34,4%	100,0%
	100,0%	100,0%	

La grande majorité des sortants en emploi salarié exerce les compétences acquises en cours de formation (65,6%). Une proportion voisine (67,2%), travaille dans un secteur artistique ou para artistique. Toutefois, cela a déjà été noté, la proximité des chiffres ne signifie pas que les deux situations se recouvrent totalement. Bien que travaillant dans un secteur non artistique, un cinquième des salariés utilise cependant les compétences artistiques acquises en formation. Moins fréquente la situation inverse existe également, la présence dans le secteur artistique ne garantit pas l'exercice de ces mêmes compétences artistiques. Un salarié du secteur artistique sur dix estime occuper un emploi qui ne lui donne pas l'occasion d'exprimer ses compétences artistiques (ce qui ne veut pas dire que l'emploi en question, soit sans relation avec sa formation, car la filiation artistique réside alors dans la façon dont le diplômé a orienté ses recherches du point de vue sectoriel). Au total, la relation formation-emploi reste donc forte, même si l'on retrouve là, les ambiguïtés relatives à la notion de compétences et le réductionnisme afférent à ce type de relation.

. « *L'existence* » artistique hors de l'activité professionnelle

Quel que soit leur statut et les caractéristiques de leur emploi, les diplômés DNSEP gardent un rapport étroit avec la création et le milieu artistique. 81,1% des salariés, qu'ils travaillent ou non dans le domaine artistique, ont gardé parallèlement à leur situation actuelle, une activité artistique personnelle et 47,9% font partie de réseaux professionnels ou extra-professionnels susceptibles de promouvoir leurs activités artistiques. 17,1% en font même une source de revenu occasionnel et 4,7% sont inscrits à ce titre à la maison des artistes, 36,8% envisageant de s'y inscrire. 31,2% possèdent un atelier (10,9% en ayant fait la demande).

Notons au passage, que ce besoin d'expression qui a déterminé le choix d'une formation artistique et s'en est enrichi, est sans doute à l'origine de certaines confusions à propos du phénomène de pluri-activité. Dans leur très grande majorité, les sortants de l'enseignement artistique maintiennent effectivement, une activité artistique de caractère extra-professionnelle qui correspond à leur façon d'être autant qu'à leur formation, ce qui ne signifie pas qu'ils sont en situation de double activité sur le plan de l'emploi.

I.2 Les travailleurs indépendants

Rappelons que si parmi les 501 répondants, 290 diplômés se déclarent en emploi 18 mois après leur sortie de formation (soit 58,0% des DNSEP 2003), ce taux d'activité recouvre deux types de situations d'emploi bien distinctes, les uns ont cherché un emploi et sont salariés, les autres ont créé leur emploi et travaillent comme indépendants (34,2 % des sortants en emploi ou 19,9% de l'ensemble des répondants).

. *Un questionnement précis sur les indépendants*

L'enquête de préfiguration DNSEP 2002 avait mis en évidence ce phénomène de l'emploi indépendant sans pouvoir réellement en vérifier la teneur exacte. Or, cette information est particulièrement importante pour comprendre et analyser les enjeux individuels de la période d'insertion aussi bien que les mécanismes du marché du travail artistique. Cette capacité des diplômés à utiliser leur qualification hors du cadre salarié est l'une des spécificités de cette filière de formation. C'est pourquoi l'enquête DNSEP 2003 a particulièrement développé le questionnement autour de ce statut afin de mieux en cerner les conditions réelles d'exercice.

. *Origine et raisons du choix*

Parmi ces diplômés qui travaillent en situation d'indépendants, 38,4% avaient entrepris de s'installer à leur compte dès la fin de la formation alors que ce type de projet n'était envisagé que par un diplômé sur dix. Cela signifie que cette option d'emploi est prise en compte très tôt, mais surtout se développe ensuite au fil de l'entrée dans la vie professionnelle, puisque six indépendant sur dix ont fait ce choix plus tardivement.

Tableau 72 : Déclaration de projet immédiat à l'issue du DNSEP (indépendants)

	Fréquence	Pourcentage valide
Recherche d'emploi	42	42,4
Formation supplémentaire	8	8,1
Démarche pour installation à son compte	38	38,4
Autre (voyage, année sabbatique, famille...)	11	11,1
Total	99	100,0

Alors que les salariés mettent davantage en avant les considérations économiques, les raisons qui motivent le choix des indépendants sont principalement d'ordre hédoniste. 72 personnes sur 90, soit 80% des diplômés, font en premier lieu ressortir ce type de raisons, que ce soit par goût du métier, besoin d'accomplissement personnel (65,6%) ou pour la liberté qu'ils y trouvent (14,4%). D'ailleurs, la quasi-totalité des indépendants exerce dans le domaine de compétence, à savoir le milieu artistique (97,9%) et utilise les compétences acquises en école d'art. Viennent ensuite les raisons économiques (11,1%) et la nécessité d'acquérir une expérience professionnelle (8,9%). Cette hiérarchie des raisons, inversée par rapport à celle des salariés, est d'une certaine façon tautologique, puisque les raisons de devenir indépendant tiennent dans les caractéristiques du statut lui-même, toutefois elle souligne que malgré les difficultés que représente une installation à son compte, ces diplômés manifestent une ferme intention de mettre en accord leur vocation, leur formation et leur devenir professionnel.

Tableau 73 : Raisons du choix d'une activité professionnelle sous statut indépendant

	Fréquence	Pourcentage valide
Avoir un revenu, éviter le chômage	10	11,1
Acquérir une expérience	8	8,9
Par goût du métier, accomplissement	59	65,6
Pour la liberté que donne le statut	13	14,4
Total	90	100,0

. Inscription de l'activité dans le cadre réglementaire en vigueur

99 personnes relèvent du statut d'indépendant, autrement dit plus d'un diplômé sur trois en situation d'emploi (34,2 %) est en fait le créateur de son propre emploi.

Le questionnement spécifique développé dans l'enquête nationale DNSEP 2003 confirme ce taux élevé et le vérifie au moyen d'un certain nombre d'indicateurs. Ainsi, 91,6% ont un n° de SIRET et 66% un code APE-NAF (principalement en 923A). Du point de vue de la couverture sociale, 68,5% sont inscrits à la maison des artistes, 21,3% à l'URSSAF et 9% à l'AGESSA. 39,7% envisagent de s'inscrire à la maison des artistes.

Il en ressort que ces indépendants ont effectué l'ensemble des démarches nécessaires pour s'inscrire dans le cadre réglementaire en vigueur et que ce choix de statut correspond effectivement à une réalité économique.

Tableau 74 : Régime d'affiliation des indépendants

	Fréquence	Pour cent
Maison des artistes	61	61,6
AGESSA	8	8,1
URSSAF	19	19,2
Autre (CMU, CPN, Sacem, DMNM...)	10	11,1
Total	99	100,0

. Les moyens matériels de l'activité

47,5% des indépendant disposent pour travailler, d'un atelier (privé ou commun) et 14% en ont fait la demande. 82% des indépendants exercent leur activité seuls et 12,4% avec un associé. Rares sont donc ceux qui ouvrent dans une structure plus étoffée de 2 à 10 personnes.

. Secteurs et types d'activité

18 mois après l'obtention de leur diplôme, 15% des diplômés se positionnent comme créateur artistique (peintre, sculpteur ou plasticien). 26% s'expriment dans le domaine graphique (illustrateur, Design graphique, création d'identité visuelle...), 15% dans l'environnement vidéo-photo, 8% spécifiquement dans la conception de site et intervention multimédia, les autres intervenants dans des domaines aussi divers que brocante, coloriste conseil, architecture d'intérieur, création de costume, concepteur son...

. *Double activité et part-temps de l'activité indépendante*

Pour 6 indépendants sur 10, cette activité est la seule source de revenu et ils ne recherchent pas d'autre emploi.

Tableau 75 : Situations mixtes : statut indépendant /autre activité

	Fréquence	Pour cent
Pas d'emploi secondaire	58	58,6
CDI	7	7,1
CDD	19	19,2
En recherche d'emploi	13	13,1
En formation	2	2,0
Total	99	100,0

Un indépendant sur quatre (26,3%) est en situation de double emploi, travaillant par ailleurs comme salarié, occupation qui assure un revenu régulier mais réduit d'autant le temps de travail disponible pour l'activité indépendante. Cette composante notable de pluri-activité explique qu'une part importante de ces indépendants déclare exercer leur activité de travailleur indépendant à temps partiel : 41,9%.

Reste donc, que ceux qui travaillent *exclusivement* en tant qu'indépendant, développent très majoritairement leur activité à temps plein (85 %).

Tableau 76 : Travail à temps complet et à temps partiel (indépendants)

	Fréquence	Pourcentage valide
Temps complet	50	58,1
Temps partiel	36	41,9
Total	86	100,0

. *Revenus et modes de rémunération*

La moyenne des revenus déclarés est relativement basse (818 euros) avec cependant de fortes variations puisque les revenus s'étaleraient de 100 euros à 3000 euros. Un quart (25,8%) des indépendants déclarent bénéficier de revenus réguliers, soit une proportion à rapprocher de ceux qui ont parallèlement un emploi salarié (26,3 %).

Tableau 77 : Revenu moyen (indépendants)

N	59
Moyenne	818
Ecart-type	583

86,2% des indépendants travaillent avec plusieurs commanditaires et plusieurs modes de rémunérations peuvent intervenir simultanément : le plus représenté est le forfait mission pour 62,1% des indépendants, suivi de la rémunération au prix de l'œuvre pour 46,3%. La rémunération au temps passé concerne 30,5% d'entre eux et les royalties 7,4%.

Tableau 78 : Appréciation du caractère précaire ou non de la situation (indépendants)

	Fréquence	Pour cent
Précaire	25	25,3
Plutôt précaire	46	46,5
Plutôt stable	24	24,2
Stable	4	4,0
Total	99	100,0

II. Les diplômés en formation

. Niveau et nature de la formation

59 personnes sur 501 sont en formation soit 11,6% de la population. Parmi celles (50) ayant précisé l'intitulé de leur formation,

- 17 préparent un concours (dont 16 au niveau CAPES art Plastique),
- 14 suivent une formation universitaire générale dans le domaine artistique (master ou maîtrise, diplôme étrangers, post-diplômes...),
- 11 sont en formation préparant à un secteur ou métier spécifique (électro-acoustique, textile, cinéma, DESS spécialisés...)
- 6 sont dans des formations relevant plus particulièrement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (P.A.O., C.A.O., Multimédia...),
- 2 personnes suivent actuellement un doctorat en philosophie.

Tableau 79 : Niveaux et types de formation

	<i>Effectif</i>
Supérieure artistique	40
Supérieure non-artistique	8
Qualification professionnelle artistique	8
Qualification professionnelle non-artistique	3
Total	59

Ce tableau montre que les individus maintiennent la filiation artistique puisque 48 personnes sur 59 en formation s'orientent vers des études de ce domaine. 47 s'inscrivent dans une filière du supérieur tandis que 11 seulement choisissent un supplément de qualification à travers la voie professionnelle. On peut s'interroger sur la faible représentation des orientations dans les voies de type professionnel. L'offre est-elle insuffisante ou ne répond-elle pas à leur besoin, notamment par rapport à leurs conditions d'insertion ?

Modalités de formation, durée et financement

Les 59 personnes en formation se divisent en deux populations : 45 qui déclarent être uniquement en formation et 14 qui exercent parallèlement une activité professionnelle (11 salariés en CDD et 2 artistes indépendants). Toutefois, sur les 45 personnes exclusivement en formation, plus de la moitié (26 personnes, 53,7%) ont déjà exercé un ou plusieurs emplois entre l'obtention du DNSEP et leur situation actuelle. Les autres (19 personnes, 46,3%), ont choisi d'entrer directement en formation et sont encore dans cette situation 18 mois après leur sortie de l'école ; rapportées à la population totale (501 répondants), ces diplômés qui n'ont pas eu de contact avec le marché du travail et s'inscrivent dans une logique de poursuite d'étude, représentent seulement 3,8% de la promotion.

Tableau 80 : Assistance et aides à la formation

	Fréquence	Pour cent
Bourse d'étude	9	15,5
Bourse d'aide à la création	2	3,4
Résidence d'Artiste	3	5,2
Pas d'aide	44	75,9
Total	58	100,0

Sur les 59 personnes en formation, 14 déclarent bénéficier d'une aide financière directe (bourse) ou d'un soutien institutionnel à la création (résidence d'artiste). Parmi les 45 qui ne perçoivent pas ce type d'aide, 12 personnes peuvent s'appuyer sur leur emploi actuel (2 ne sont pas comptés car recensés dans effectifs boursiers). Sur les 33 restants, 7 bénéficient du RMI ou des ASSEDIC.

A noter enfin, que la plupart des individus en formation sont célibataires (69,6%), et parmi ceux qui vivent en couple 17,9 % peuvent bénéficier de la présence d'un conjoint ayant une activité rémunérée, 12,5 % n'ont pas de revenu du conjoint.

. Qui poursuit en formation ?

Pour comparaison, 17,3% des sortants DNSEP 2002 étaient en formation 12 mois après leur sortie. Ce taux est cohérent avec les déclarations des sortants DNSEP 2003 qui sont 17,7% à envisager une poursuite d'étude en fin de cursus. Plus précisément, à durée d'insertion égale (12 mois), le taux de poursuite en formation est identique entre les deux promotions et les écarts sur les caractéristiques individuelles (filles/garçons – célibataire/couple - etc.) sont comparables.

Toutefois, passé cette première année post-diplôme le taux de formation décroît fortement, 18 mois après la sortie de l'école, ils ne sont plus que 11,6% à poursuivre une formation. Les tableaux ci-dessous comparent les statistiques issues du DNSEP 2002 (à 12 mois) et celles du DNSEP 2003 (à 12 et 18 mois). Ils font ressortir des attitudes stables.

Les courbes d'évolution des situations montreront 1) que cette poursuite de formation s'inscrit surtout dans l'année qui suit le diplôme, 2) que ce choix de supplément de formation dépend étroitement du genre et de l'âge des diplômés.

Tableau 81 : Formation. Ecart à la moyenne – Dimensions sociales

		DNSEP 2002	DNSEP 2003		
		Situation 12 mois après l'obtention du diplôme	Projet de formation dès l'obtention du DNSEP	Situation 12 mois après l'obtention du diplôme	Situation 18 mois après l'obtention du diplôme
% moyen en formation		17,3	17,7	15,8	11,6
Genre	Filles	21,7	21,6	19,9	14,7
	Garçons	12,6	12,8	11,6	8,0
Statut matrimonial	Célibataire	18,8	18,5	15,4	12,9
	Couple	15,4	14,1	11,7	9,2
Profession du père	Cadre	16,3	22,3	18,1	11,5
	Prof. Interm	19,6	12,5	18,1	13,4
	Employé/ouvrier	5,3	14,3	9,3	4,0
Age à l'issue du DNSEP	23 et -	35,9	28,9	24,6	23,4
	24 et +	14,6	15,3	14,6	10,0

. Profil social

Globalement vu sous l'angle des caractéristiques sociales, le profil des DNSEP 2003 par rapport à la formation est sensiblement identique à celui observée pour les DNSEP 2002. Les écarts à la moyenne se renouvellent pour le genre, le statut matrimonial et l'âge des diplômés. Ainsi, les filles sont-elles plus nombreuses que les garçons à envisager la poursuite d'étude, de même que les diplômés les plus jeunes relevant in fine d'un parcours linéaire sans redoublement ni discontinuité. L'origine sociale des diplômés reste un facteur important d'inégalité sur ce plan de la capacité à prolonger les études.

. Profil scolaire

Sous l'angle des variables académiques, l'incidence sur la poursuite en formation des variables attachées à la scolarité secondaire est très limitée. En fait, toute la qualité du parcours scolaire trouve son expression sommaire dans l'âge d'obtention du DNSEP. Comme noté précédemment l'écart des poursuites d'étude est considérable entre ceux qui obtiennent le diplôme à 23 ans (et moins) et ceux qui l'obtiennent plus âgés. Pour conclure provisoirement sur ce public en formation, il semble qu'à l'instar des diplômés du supérieur de même niveau, les sortants DNSEP élaborent leur stratégie d'avenir en terme de coût d'opportunité. Il est ainsi d'autant plus avantageux de poursuivre en formation, que le DNSEP a été obtenu jeune, ou que les perspectives d'obtenir un emploi rapidement sont incertaines. On peut ainsi concevoir que les sortants de l'option art privilégient davantage la formation que ceux des filières professionnalisées mieux identifiées sur le marché de l'emploi. Enfin, 18 mois après le diplôme et un cursus de cinq années, le manque à gagner est différemment perçu entre enfants d'ouvrier/employé et enfants de cadre, et plus lourd à porter par les premiers.

Cela dit, dans la mesure où la plupart des variables sont intercorrélées ce type d'analyse ne permet pas d'isoler l'effet de chacune d'elles. Par exemple, les filles ont souvent d'excellents profils scolaires et des parcours plus linéaires, déterminer dans ces conditions l'incidence relative du genre ou de l'âge dans la poursuite de formation, n'est pas immédiat.

Certaines orientations professionnelles sont aussi parfois en jeu dans cette poursuite de formation. Par exemple, le choix des carrières d'enseignement passe par un concours et donc le suivi d'une préparation ad hoc.

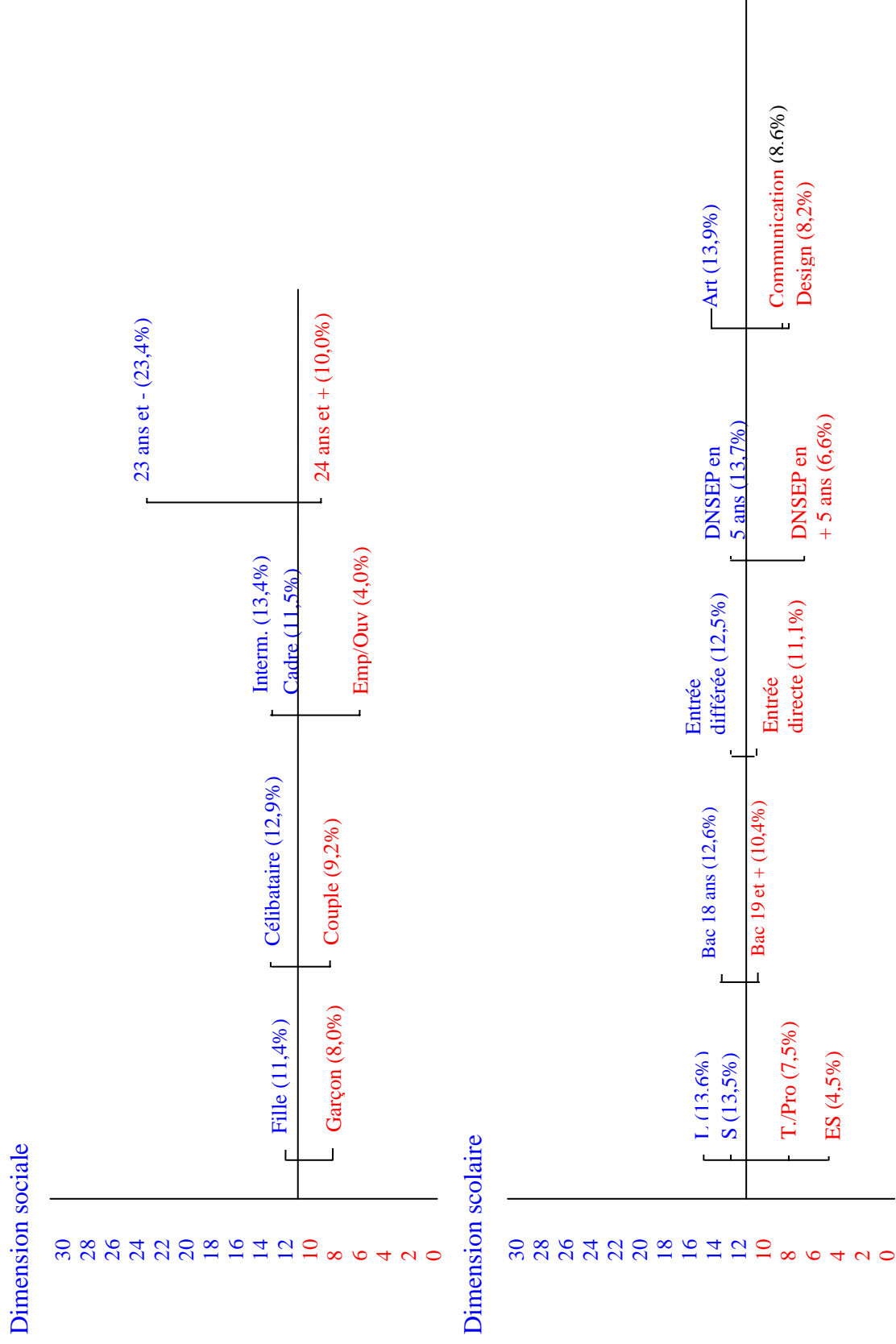
Enfin, l'état de la conjoncture économique affecte les choix. Les difficultés rencontrées sur le marché du travail réduisent le coût d'opportunité lié à la poursuite de formation et l'encourage au moins comme solution d'attente « productive ».

Tableau 82 : Formation. Ecart à la moyenne – Dimensions scolaires

		DNSEP 2002	DNSEP 2003		
		Situation à 10 mois après l'obtention du diplôme	Déclarant chercher une formation dès l'obtention du DNSEP	Situation à 10 mois après l'obtention du diplôme	Situation à 18 mois après l'obtention du diplôme
% moyen en formation		17,3	17,7	16,3	11,6
Série de bac	Littéraire	17,9	21,6	19,3	13,6
	Economique	9,1	14,0	9,5	4,5
	Scientifique	26,2	14,9	13,9	13,5
	Technique	18,8	12,4	14,0	7,5
Age d'obtention bac	A l'heure	22,0	19,1	15,8	12,6
	Pas à l'heure	15,0	16,6	16,8	10,4
Entrée en DNSEP	Entrée directe	22,7	21,3	19,8	11,1
	Entrée différée	11,8	10,5	12,8	12,5
Temps d'obtention DNSEP	5 ans et moins	17,6	19,4	16,6	13,7
	Plus de 5 ans	16,7	13,4	14,6	6,6
Options	Art	16,1	18,4	17,4	13,9
	Comm	14,6	16,2	15,5	8,6
	Design	21,2	16,7	13,4	8,2

Le diagramme (3) ci-dessous dresse le profil des publics en formation au moment de l'enquête.

Diagramme 4 : Population en formation



III. Les diplômés en recherche d'emploi

. Situations de recherche d'emploi et d'inactivité.

145 diplômés se déclarent en recherche d'emploi au titre de leur situation principale, soit 29,05% des répondants. D'autres sont sans activité professionnelle par choix (congé sabbatique, maternité... par exemple) ou en situation d'attente : 11 diplômé(e)s se sont ainsi temporairement retirés du marché du travail et 10 ont entrepris les démarches pour s'installer à leur compte. Au total, 165 personnes sont donc en situation dite d'inactivité, soit le tiers de la population.

Tableau 83 : Situation des inactifs (détail)

	Fréquence	Pourcentage valide
En recherche d'emploi	144	87,2
En cours d'installation à son compte	10	6,1
Autres cas sans activité professionnelle (au foyer, année sabbatique...)	11	6,7
Total	165	100,0

Le diagramme fait apparaître des écarts sensibles tant au niveau du profil social de ces inactifs que de leur profil scolaire.

. Profil social

L'engagement des femmes en poursuite de formation ne suffit pas à compenser leur déficit en terme d'activité professionnel, aussi sont-elles plus souvent en situation d'inactivité que les hommes. Pour s'en tenir strictement au critère de recherche d'emploi (144 personnes), un quart (24,9%) de la population masculine est dans ce cas, contre près du tiers (32,4%) de la population féminine.

Les enfants de cadre sont moins souvent répertoriés sous la catégorie inactifs (en recherche d'emploi, congé sabbatique, ...) que les enfants des catégories les plus modestes, employés et ouvriers.

Quant aux célibataires, expliquer leur fort taux d'inactivité (l'écart avec les couples atteint plus de 15 points), implique sans doute une interprétation normative des facteurs incitatifs à l'emploi : moindre contrainte individuelle, opportunité de rester en marge ou de prolonger un style de vie...

Un écart de même ampleur sépare les « 24 ans et plus » des « 23 ans et moins » dont le taux d'inactivité est particulièrement faible (20,3%), mais on a vu que pour cette catégorie de diplômés jeunes, la poursuite en formation diffère l'entrée sur le marché du travail.

. Profil scolaire

Les variables de profil scolaire génèrent des écarts de moindre importance. Toutefois on observera que les bacheliers professionnels et technologiques, généralement plus en retard dans leur cursus que les bacheliers généraux (effet de la variable âge), connaissent un taux élevé d'inactivité. De même ceux qui ont pris du retard en DNSEP connaissent des situations d'insertion moins favorables (taux d'inactifs : 44,1 %).

Enfin, l'option générale, Art, s'oppose aux options professionnalisantes, Communication et Design, par un plus fort taux d'inactivité. Il serait pour l'heure imprudent de voir là uniquement un effet d'option. Comme il a déjà été souligné il existe des effets de composition des publics par option, tant dans leurs dimensions scolaires que de leurs dimensions sociales, qui rendent difficiles les comparaisons sur ce plan.

. Autres dimensions des situations d'inactivité

Les statistiques suivantes ne concernent que les sortants actuellement en recherche d'emploi et sans autre activité. Parmi cette population (165 personnes, 32,8 % des répondants), 86,4% des individus sont inscrits à l'ANPE et 85,7% bénéficient d'une source de revenu provenant essentiellement, pour les personnes qui le précisent, du RMI (57,7%) ou des ASSEDIC (34,9%), l'aide parentale devient exceptionnelle (moins de 5%).

Tableau 84 : Ressources des personnes en recherche d'emploi et en inactivité

	Fréquence	Pourcentage valide
RMI	71	57,7
ASSEDIC	43	34,9
PARENTS	5	4,1
Autres aides	4	3,3
Total	123	100,0

45,1% de ceux qui cherchent un emploi sont inactifs depuis plus de 9 mois, ce qui traduit une difficulté d'insertion certaine. 30,2% cherchent depuis plus de 3 mois (et moins de 9 mois) et 24,6% depuis moins de 3 mois. Il faut cependant remarquer que parmi cette population en

recherche d'emploi, rares sont ceux qui n'ont jamais eu l'occasion d'exercer une activité professionnelle depuis la sortie d'école : 23 personnes sur 142 soit 7%.

Tableau 85 : Nombre d'emplois précédemment occupés par les personnes en recherche d'emploi

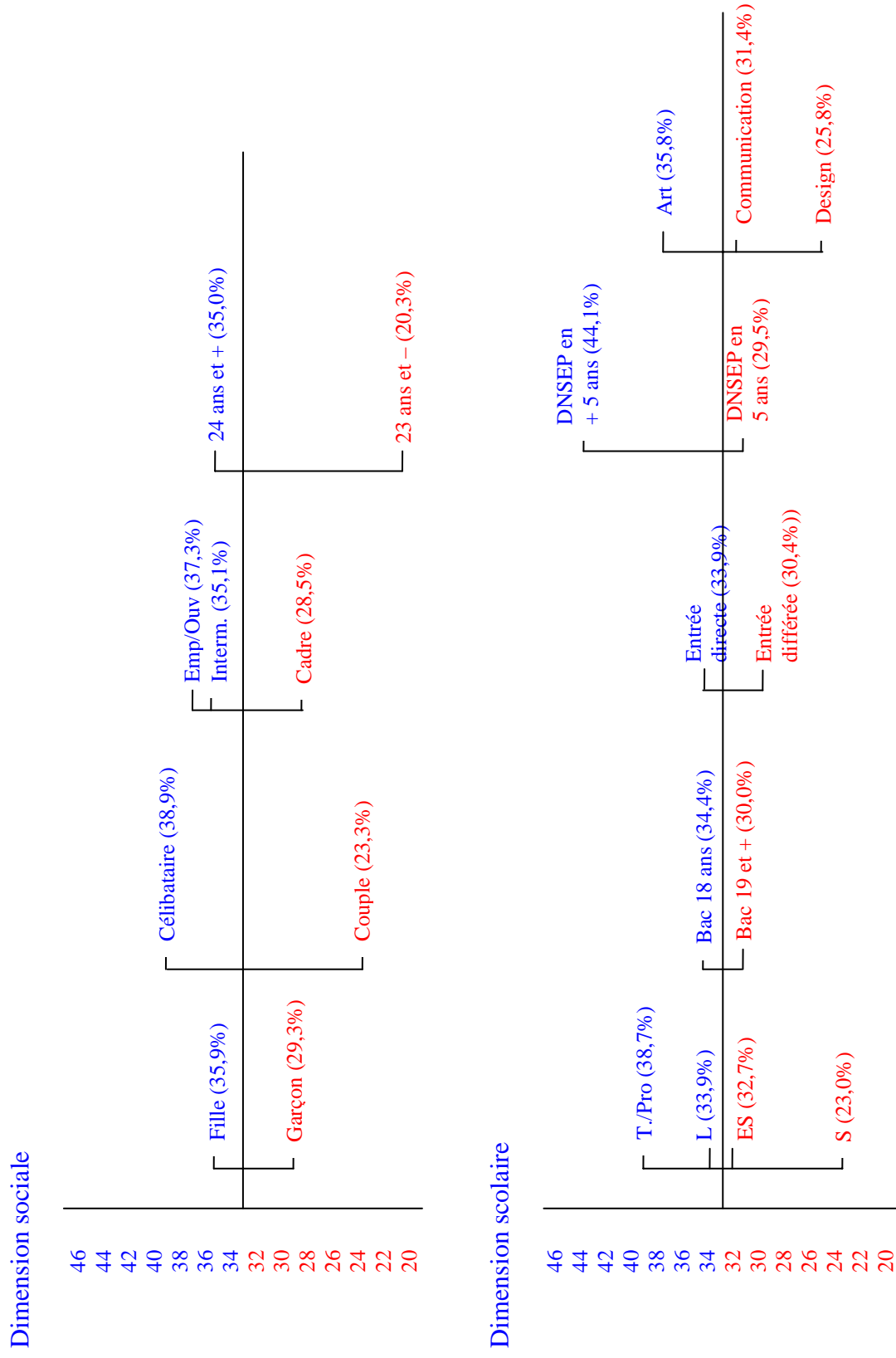
Nombre d'emplois	Fréquence	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
0	50	31,6	31,6
1	61	38,6	70,3
2	23	14,6	84,8
3	13	8,2	93,0
4	8	5,1	98,1
5	2	1,3	99,4
6	1	0,6	100,0
Total	158	100,0	

La quasi-totalité (92,6%) de la population sans emploi au moment de l'enquête a maintenu une activité artistique personnelle. L'ampleur de cette pratique peut surprendre, cela souligne surtout une dimension originale de l'enseignement artistique qui donne les moyens d'une expression créative à laquelle les individus ne renoncent pas, quand bien même il leur est difficile de faire passer cette qualification au plan professionnel. Près du tiers de cette population (31,1%) dispose d'un atelier (11,9% en ayant fait la demande).

De plus, 45,4% des personnes (soit une proportion très voisine de ceux qui sont en emploi), déclarent faire partie de réseaux professionnels ou extra-professionnels susceptibles de promouvoir leurs activités artistiques. Ces activités, hors d'un cadre statutaire, constituent même une source occasionnelle de revenu pour 22,7% d'entre eux. La majorité de ces personnes garde à l'esprit le projet de s'inscrire à la maison des artistes : 55,7% l'envisage malgré des conditions financières d'affiliation jugées, pour l'heure, trop élevées. Cette perspective confirme leur ancrage artistique au niveau du projet professionnel.

Le taux élevé de personnes exerçant une activité artistique invite à réfléchir au statut d'inactif : sont-elles victimes d'une conjoncture économique défavorable à leur égard ou ont-elles fait un choix professionnel qui rend plus difficile leur insertion ? Une hésitation est perceptible chez certains entre un engagement salarié qui pourrait signifier une moindre autonomie artistique et un choix résolu en faveur du statut d'indépendant dont ils perçoivent les aléas (prise de risque financière, construction d'une notoriété, autre forme de subordination au marché...)

Diagramme 5 : Population en situation de recherche d'emploi



IV. Formation, école et diplôme : quelle répartition des rôles dans l'accès à l'emploi ?

Confrontés aux réalités du marché du travail depuis dix-huit mois, les diplômés ont pu en mesurer les exigences, et porter un autre regard sur la formation (acquis et lacunes). Après le temps de l'école, forcément égocentré, le temps de l'entrée en activité place l'individu face aux attentes de ceux qui souhaiteraient utiliser leurs compétences et face à la perception que ces interlocuteurs ont de la formation et du diplôme. Soumis à l'appréciation du marché au sortir de l'école ces diplômés en découvrent les critères.

Trois séries de question, sur la formation, le réseau relationnel et le rôle du diplôme, voire de l'option, ont été posées afin de mieux cerner ces facteurs de signalement et d'insertion.

. Facteur déterminant de l'emploi ? les compétences acquises

Interrogés sur ce qui dans la formation a exercé un rôle déterminant lors de leur arrivée sur le marché du travail, les diplômés mettent d'abord en avant les compétences acquises dans le cadre du DNSEP (56,3%). Viennent en second lieu, les relations connues en cours de formation qui, pour 27,4%, d'entre eux, ont pu favoriser l'insertion. Il faut noter que lorsque les facteurs d'insertion sont hiérarchisés (2 réponses étaient possibles à cette question) ce facteur relationnel intervient aex-equu avec les compétences comme facteur premier. L'effet diplôme (connaissance du DNSEP sur le marché : 8,5%) ou la notoriété de l'école (4,3%) apparaissent comme des marques de signalement tout à fait secondaires. Enfin, les informations reçues en cours de formation sur l'emploi artistique arrivent en dernière position (3,4%).

Tableau 86 : Répartition des facteurs déterminants l'accès à l'emploi par genre (ensemble de la population)

		Infos sur l'empl. art. reçues en cours de formation	Relations connues en cours de formation	Notoriété de l'école	Reconnaissance du DNSEP sur le marché	Compétences acquises (hors effet diplôme)	Total
Homme	%	3,8	26,8	4,5	8,3	56,5	100
Femme	%	3,1	27,8	4,5	8,6	56,0	100
Total	%	3,4	27,4	8,1	8,5	56,3	100

Aucune différence significative n'est perceptible entre les hommes et les femmes sur le poids de ces facteurs, et la proximité des réponses a même de quoi surprendre.

De même, à quelques variations près, le classement des facteurs demeure voisin dans les trois options.

Enfin, la situation effective du diplômé, qu'il soit en emploi, en recherche d'emploi ou en formation, n'affecte en rien l'importance respective de ces différents facteurs

. *Effet diplôme, effet option ou effet « beaux-arts » ?*

Pour rendre compte plus précisément de l'effet du diplôme sur l'insertion tel que le ressentent les sortants, trois questions ont été posées :

- 1) Le DNSEP est-il, selon vous, **connu** des employeurs ?
- 2) Le DNSEP est-il, selon vous, **reconnu** par les employeurs ?
- 3) **L'option** choisie dans le DNSEP a-t-elle une importance pour l'employeur ?

. *Un diplôme insuffisamment connu*

Le quart seulement des personnes interrogées pensent que le DNSEP est **connu** des employeurs. Il s'ensuit logiquement, selon les sortants, qu'il est également peu **reconnu** (28,3%). Ce déficit de connaissance du DNSEP sur le marché du travail est préoccupant. Le diplôme souffre d'un manque de visibilité d'autant plus grave que l'on se situe sur un marché du travail spécifique où les acteurs devraient être en mesure de faire la relation entre les qualifications recherchées et les diplômes offerts par le système de formation. Une méconnaissance du diplôme sur le marché est en premier lieu préjudiciable à ses titulaires (notamment pour faire valoir une qualification de niveau supérieur), mais elle signifie également que sur le marché de l'emploi artistique les employeurs agissent selon des moyens de recrutement empiriques, en marge des modes de fonctionnement standards du marché du travail qui privilégient le signalement des qualifications par le diplôme.

Tableau 87: Perception du DNSEP par genre (ensemble de la population)

Le DNSEP est-il ?	Homme	Femme	Ensemble
Connu ? oui	25,7	23,5	24,5
Reconnu ? oui	28,7	27,9	28,3
Option ? oui	56,6	61,6	59,3

. L'option, meilleur signalement que le diplôme sur le marché du travail

Pour une majorité des répondants (59,3%), l'option annoncée serait plus déterminante pour l'employeur que le diplôme. L'analyse par genre et par âge montre que les femmes et les plus jeunes reconnaissent davantage le rôle de l'option sur l'insertion. L'importance prêtée à l'option peut sembler contradictoire par rapport au manque d'identification du diplôme constaté par les sortants. Le paradoxe n'est sans doute qu'apparent, il tient à la fois à la nature du processus de recherche d'emploi par les diplômés (démarche qui privilégie le secteur ou les métiers correspondants à l'option), à la manière dont ces emplois sont présentés (les terminologies sont en constante évolution et font peu référence au diplôme), et enfin aux termes de la discussion autour du projet lorsqu'un entretien a lieu (le projet se met en place fort du métier, du secteur, et donc de l'option générique). A chacun de ces moments de l'insertion, le contenu technique prévaut sur les éléments externes dont en tant que pièce académique, le diplôme fait partie.

. Des écarts de perception importants selon l'option

Pourtant, les réponses montrent aussi que les publics des trois options ne prêtent pas la même importance au DNSEP du point de vue de l'effet diplôme. Contre toute attente, les options professionnelles, et en particulier l'option design, estiment la lisibilité du diplôme de façon bien plus forte que l'option art. A cet égard la technicité de l'option sert utilement la notoriété du diplôme.

Tableau 88 : Perception du DNSEP par option (ensemble de la population)

Le DNSEP est-il ?	Art	Communication	Design	Ensemble
Connu ? <u>oui</u>	17,0	28,8	42,3	24,5
Reconnu ? <u>oui</u>	24,5	27,5	40,9	28,3
Option ? <u>oui</u>	53,0	63,7	73,7	59,3

. Qualité du réseau relationnel, permanence et rôle des relations

Si 61,5% des diplômés ont maintenu des contacts avec leurs professeurs c'est d'abord le réseau des camarades qui perdure pour 85,4% des diplômés (pas de différence de genre). Hors réseau intra-scolaire, 56,9% des répondants ont gardé contact avec des personnes extérieures rencontrées

en cours de formation, les femmes étant sur ce plan, plus constantes (59%) que les hommes (54,3%).

A cette différence près, peu d'écart séparent les hommes des femmes dans la survivance du tissu relationnel qu'ils ont pu construire au cours du DNSEP.

Tableau 89 : Maintien d'un réseau relationnel par genre

	Homme	Femme	Total
Réseau camarade	86,6	84,6	85,5
Réseau professeur	61,6	61,0	61,3
Réseau externe	54,5	59,0	56,9

Parmi les caractéristiques individuelles, il apparaît que les plus jeunes gardent davantage de liens avec ceux qu'ils ont connu en formation, camarades, professeurs ou personnes extérieures.

Tableau 90 : Maintien d'un réseau relationnel selon le type de parcours de formation (ensemble de la population)

	Linéaire (jeunes)	Discontinu (+ âgés)	Total
Réseau camarade	93,8	84,0	85,4
Réseau professeur	68,8	60,4	61,5
Réseau externe	60,9	55,8	56,9%

Les sortants de l'option art maintiennent plus longtemps leur réseau relationnel (camarades, professeurs ou externes) que les sortants des options communication et design, dont l'éloignement des liens avec les professeurs est plus marqué.

Tableau 91 : Maintien d'un réseau relationnel par option (ensemble de la population)

	Art	Comm.	Design	Total
Réseau camarade	85,3	84,8	86,6	85,4
Réseau professeur	66,7	53,3	54,6	61,5
Réseau externe	58,9	54,3	53,6	56,9%

Au regard des situations individuelles au moment de l'enquête, ce sont, assez curieusement, les sortants encore en formation, qui ont le moins gardé contact avec leurs professeurs de l'école (52,3%) par rapport à leurs camarades, en emploi (61,9%) ou en recherche d'emploi (63,2%).

Tableau 92: Maintien d'un réseau relationnel par situation (ensemble de la population)

	Emploi	Formation	Inactif	Total
Réseau camarade	85,3	84,4	85,9	85,4
Réseau prof	61,9	52,3	63,2	61,5
Réseau externe	58,4	55,6	54,6	56,9%

. Appréciation du rôle des réseaux relationnels dans l'insertion

Si le réseau relationnel construit avec les personnes extérieures rencontrées en cours de formation est naturellement moins développé que les réseaux internes à l'école, c'est cependant celui qui est reconnu par les diplômés comme ayant joué le rôle le plus efficace lors de leur insertion professionnelle (33,2% contre 29,1% pour le réseau des professeurs et 28,7% pour celui des camarades).

Au niveau du processus de recherche d'emploi, les hommes paraissent mieux mobiliser les deux réseaux directement issus de la formation : près de 10 points les séparent des femmes quand il s'agit de mesurer l'efficacité du réseau camarades (H. 32,9% contre F. 25,2%) ou professeurs (H. 34,1 % contre F. 25,1%). En revanche, les femmes savent avoir recours aux relations extérieures au même titre que les hommes.

Tableau 93 : Influence du réseau relationnel sur l'insertion par genre (ensemble de la population)

	Hommes	Femmes	Total
Réseau camarades	32,9	25,2	28,7
Réseau professeurs	34,1	25,1	29,1
Réseau externe	32,4	33,8	33,2

Peut-être est-ce la raison pour laquelle les sortant de l'option design, fortement féminisée, sont aussi ceux qui mettent le moins profit ces relations (camarades et professeurs) sur le marché du travail, encore les écarts inter-options ne sont-ils pas très importants.

Tableau 94 : Influence du réseau relationnel sur l’insertion par option (ensemble de la population)

	Art	Comm.	Design	Total
Réseau camarades	29,7	29,5	24,7	28,7
Réseau professeurs	30,1	29,5	25,8	29,1
Réseau externe	32,5	34,3	34,0	33,2

Enfin, les jeunes sortants, qui maintiennent davantage le cadre relationnel issu de l’école sont aussi plus nombreux à estimer que ces relations ont joué un rôle dans leur insertion professionnelle.

Tableau 95 : Influence du réseau relationnel sur l’insertion selon le type de parcours de formation (ensemble de la population)

	Linéaire (jeunes)	Discontinu (+ âgés)	Total
Réseau camarades	35,9	27,4	28,7
Réseau professeurs	34,4	28,2	29,1
Réseau externe	34,4	32,6	33,2

TITRE II

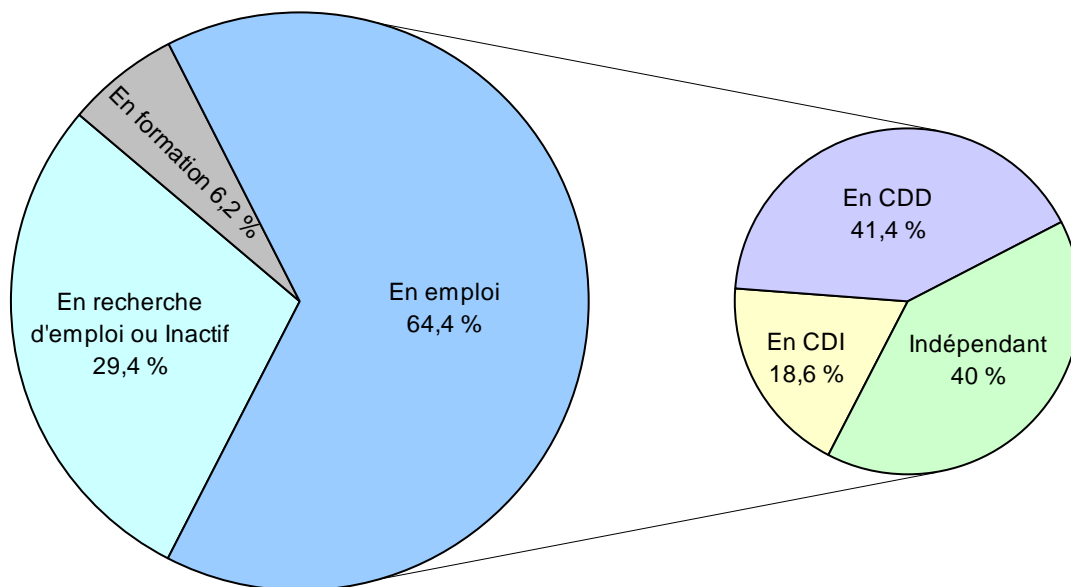
ETUDE DES SITUATIONS PAR PROFIL

I. Analyse par genre

Les hommes connaissent, à 18 mois, un taux d'insertion sur le marché de l'emploi nettement plus élevé que celui des femmes (respectivement 64,4% contre 52,7%). L'ampleur de l'écart est à souligner. Inversement, les femmes sont sur-représentées en formation (11,4% contre 6,2% pour les hommes) ou dans les situations de recherches d'emploi et d'inactivité (35,9% contre 29,3%). En situation d'activité professionnelle, elles sont plus fréquemment identifiées sur les emplois salariés (71,6% soit 27,8 % en CDI et 43,8% en CDD). Les hommes, quant à eux, envisagent plus souvent le statut d'indépendant puisqu'ils sont 40% à s'être engagés dans cette voie contre 25,5% des femmes. Moins présents sur le marché de l'emploi salarié (60%), ils sont surtout moins représentés dans les emplois à durée indéterminée : 18,6 % seulement sont en CDI contre 27,8% des femmes en emploi. Les hommes sont donc plus souvent positionnés sur des emplois incertains ou risqués, par leur statut d'indépendant ou leur contrat de travail relevant d'un CDD.

Graphique 7 : Situations des diplômés par genre

Situation des hommes, à 18 mois



Situation des femmes, à 18 mois

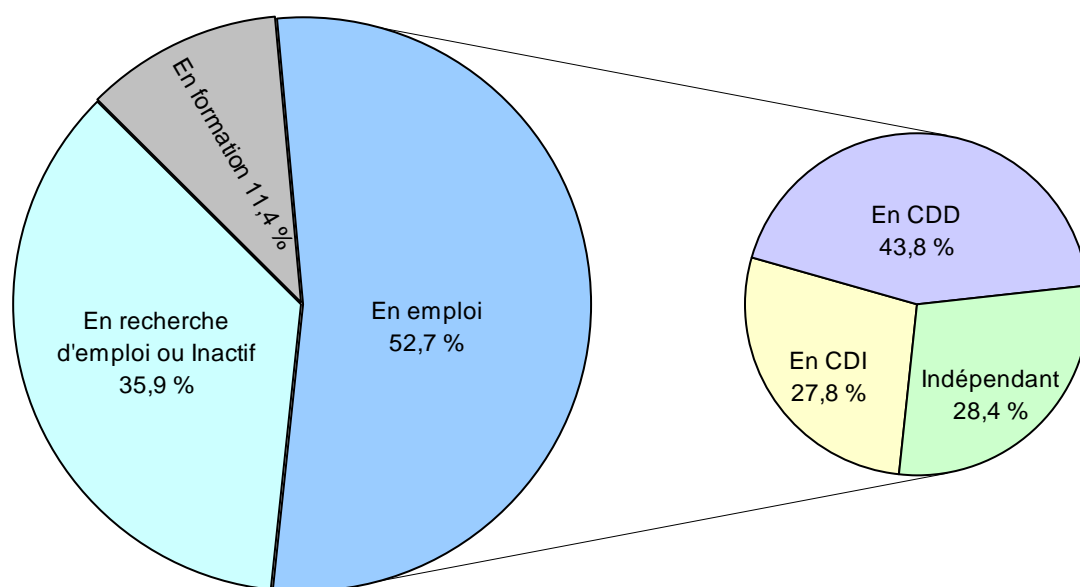


Tableau 96 : Répartition détaillée des diplômés par genre, selon leur situation au moment de l'enquête

	homme	femme	Total
emploi CDi ou fonctionnaire	27	40	67
	11,9%	14,5%	13,4%
emploi CDD	45	43	88
	19,9%	15,6%	17,6%
emploi intérim ou intermittent	16	20	36
	7,1%	7,3%	7,2%
artiste	52	37	89
	23,0%	13,5%	17,8%
indépendant (hors artiste)	4	4	8
	1,8%	1,5%	1,6%
dirigeant, gérant de société	1	0	1
	,4%	,0%	,2%
en recherche d'emploi	56	89	145
	24,8%	32,4%	28,9%
en cours d'installation à son compte	7	3	10
	3,1%	1,1%	2,0%
autres cas sans activité professionnelle (au foyer, année sa	4	7	11
	1,8%	2,5%	2,2%
en formation générale artistique	4	10	14
	1,8%	3,6%	2,8%
en formation générale non artistique	2	1	3
	,9%	,4%	,6%
en formation professionnelle supérieure artistique	5	11	16
	2,2%	4,0%	3,2%
en formation supérieure professionnelle supérieure non artis	0	4	4
	,0%	1,5%	,8%
en formation de qualification professionnelle artistique	1	5	6
	,4%	1,8%	1,2%
en formation de qualification professionnelle non artistique	2	1	3
	,9%	,4%	,6%
Ensemble	226	275	501
	100,0%	100,0%	100,0%

I.1. L'emploi salarié

. Des projets à l'action

Sur la base de ceux qui précisent la date de leur premier emploi, il semble que les femmes s'insèrent d'abord plus rapidement que les hommes, 50 % d'entre elles trouvent un emploi salarié dans les trois premiers mois qui suivent la sortie de l'école quand ce n'est le cas que pour 43 % des hommes. Pour une proportion identique d'hommes (65,8 %) et de femmes (66,7 %), il s'agit du même emploi que celui occupé actuellement. Alors qu'au niveau du projet à la sortie de l'école, la recherche d'emploi est une préoccupation commune aux deux sexes, au niveau de l'entrée sur le marché du travail les femmes se montrent plus actives que les hommes : 86 % des femmes déclarent avoir cherché un travail au cours des trois premiers mois qui suivent l'obtention du diplôme, ce qui n'est le cas que pour 79,3 % des hommes.

Quant au projet d'entreprendre une formation supplémentaire, deux fois plus fréquent chez les femmes que chez les hommes à l'issue du DNSEP, les courbes d'évolution des situations, notamment dans les douze mois suivants le diplôme, en confirmeront la réalisation.

Tableau 97 : Tableau Projet immédiat à la sortie de l'école par genre (salariés)

	Homme	Femme	Total
Recherche d'emploi	57	66	123
	66,3%	64,1%	65,1%
Formation supplémentaire	11	21	32
	12,8%	20,4%	16,9%
Démarche pour installation à son compte	1	3	4
	1,2%	2,9%	2,1%
Autre	17	13	30
	19,8%	12,6%	15,9%
Total	86	103	189
	100,0%	100,0%	100,0%

. La recherche d'emploi : primauté des modalités personnelles

Sur le plan des stratégies de recherche d'emploi les démarches personnelles, candidature spontanée et relations personnelles, sont principalement à l'origine de l'emploi actuel (six fois sur dix) pour les femmes comme pour les hommes. Concernant les autres moyens de recherche, des nuances existent. Alors que les hommes renoncent à recourir aux petites annonces classiques

(1,3%) pour leur préférer la voie des agences APNPE, APEC ou interim (18,8%), les femmes se mobilisent également sur ces deux options de recherche (11,9% pour les petites annonces et les agences). Plus généralement, les moyens classiques du marché du travail, sont semble-t-il plus utilisés par les femmes (23,8%) que par les hommes (20,1%). Enfin si le recours aux ressources de l'école (information sur l'emploi et suite de stage) apparaît mineur par rapport aux démarches personnelles, il faut sans doute également considérer qu'une part de ces démarches « personnelles » trouve certainement, d'une façon ou d'une autre, son origine dans l'environnement de formation.

Tableau 98 : Modes d'accès à l'emploi par genre (salariés)

		Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Démarche personnelle	candidature spontanée	33,8%	32,7%	33,1%	60,1	57,5
	relations personnelles	26,3%	23,8%	24,9%		
Utilisation d'un média	annonce ANPE/APEC	16,3%	9,9%	12,7%	20,1	23,8
	petites annonces	1,3%	11,9%	7,2%		
	agence d'interim	2,5%	2,0%	2,2%		
Utilisation des ressources de l'école	information de l'école	7,5%	5,9%	6,6%	12,5	13,8
	suite à stage	5,0%	7,9%	6,6%		
Concours		2,5%	4,0%	3,3%	2,5%	4,0%
Autre		5,0%	2,0%	3,3%	5,0%	2,0%
Total		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

. Des hiérarchies de contraintes et de préférences différentes

Pour les deux sexes, les raisons qui ont justifié l'acceptation de l'emploi sont principalement de nature économique : avoir un emploi et éviter le chômage. Toutefois, cet argument est davantage mis en avant par les femmes (44,1%) que par les hommes (37,6%).

A l'inverse, l'acquisition d'une expérience est plus fréquemment citée par les hommes (29,4% contre 19,6% pour les femmes). Aucun écart entre les deux groupes n'est à noter en ce qui concerne les objectifs liés à la réalisation personnelle dans le métier, deuxième raison du choix de l'emploi actuel par ordre d'importance. De même les considérations relatives au statut, à la liberté ou à la sécurité de l'emploi n'indiquent pas de véritables divergences.

Tableau 99 : Raison principale du choix de l'emploi actuel (salariés)

	Homme	Femme	Total
Avoir un revenu, éviter le chômage	37,6%	44,1%	41,2%
Acquérir une expérience	28,2%	19,6%	23,5%
Par goût du métier, accomplissement	29,4%	29,4%	29,4%
Pour la liberté que donne le statut	3,5%	4,9%	4,3%
Pour la sécurité liée au statut	1,2%	2,0%	1,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Enfin, à la question de savoir si cet emploi correspond à leurs aspirations initiales, 52,3 % des hommes répondent par l'affirmative contre 40,5 % des femmes seulement.

Est-ce un motif d'insatisfaction ou bien le souhait de changer rapidement d'emploi tient-il à d'autres facteurs ? s' il n'est pas possible de répondre à cette question, constatons que parmi les diplômés en emploi salarié une même proportion d'hommes et de femmes manifestent ce vœu de mobilité (44,5%).

. Les inégalités de salaires

De façon corrélée à cette insatisfaction relative, les salaires déclarés par les femmes sont en moyenne moins élevés : les hommes déclarent un revenu moyen de 935,5 euros tandis que celui des femmes serait de 876,9 euros. En outre, 90,6% des hommes déclarent percevoir des revenus réguliers contre 80,6% des femmes. Toutefois, et contrairement à une idée reçue, elles ne sont pas nécessairement plus souvent embauchées sur des mi-temps que les hommes (44,7 % contre 41,2% pour les hommes), ce qui aurait pu expliquer en partie ce constat. Cette précarité des femmes sur le plan de l'emploi se manifeste sous un autre aspect, celui de la pluri activité. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à cumuler les emplois : 17,5% d'entre elles exercent en parallèle une seconde profession, les hommes ne sont que 9,3 % à connaître ce type de pluri-activité. Comparativement au profil d'emploi des DNSEP 2002, il semble que la situation des femmes sur le marché du travail se soit dégradée car si elles apparaissaient

alors, 12 mois après le diplôme, occuper de meilleurs emplois que les hommes, les femmes de la promotion 2003 montrent à 18 mois, une tendance inversée. Faut-il y voir un effet de la détérioration constante de la situation de l'emploi sur la période ? Cela est vraisemblable, car un état aussi défavorable de la conjoncture économique que celui qui a prévalu au cours de cette période affecte d'abord les catégories les plus fragiles.

Si les femmes rencontrent ces difficultés sur le marché de l'emploi salarié, c'est sans doute aussi parce qu'elles exercent plus souvent dans le secteur privé, dont on sait qu'il perpétue davantage ce type d'inégalité. In fine, leur appréciation de la situation n'est pourtant pas très différente de celle des hommes, elles sont 52,9% à juger leur situation précaire ou plutôt précaire pour 49,4% des hommes.

Tableau 100 : Statut du secteur d'activité par genre (salariés)

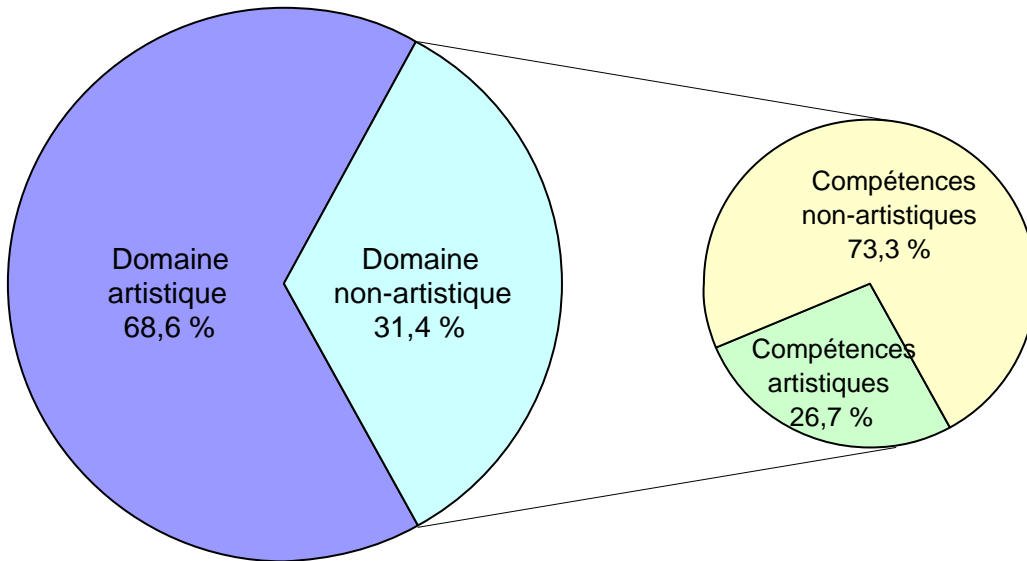
	Homme	Femme	Total
Secteur public	32	35	67
	38,6%	34,0%	36,0%
Secteur privé	41	58	99
	49,4%	56,3%	53,2%
Secteur associatif	10	10	20
	12,0%	9,7%	10,8%
Total	83	103	186
	100,0%	100,0%	100,0%

. L'utilisation des compétences artistiques déborde largement le secteur artistique

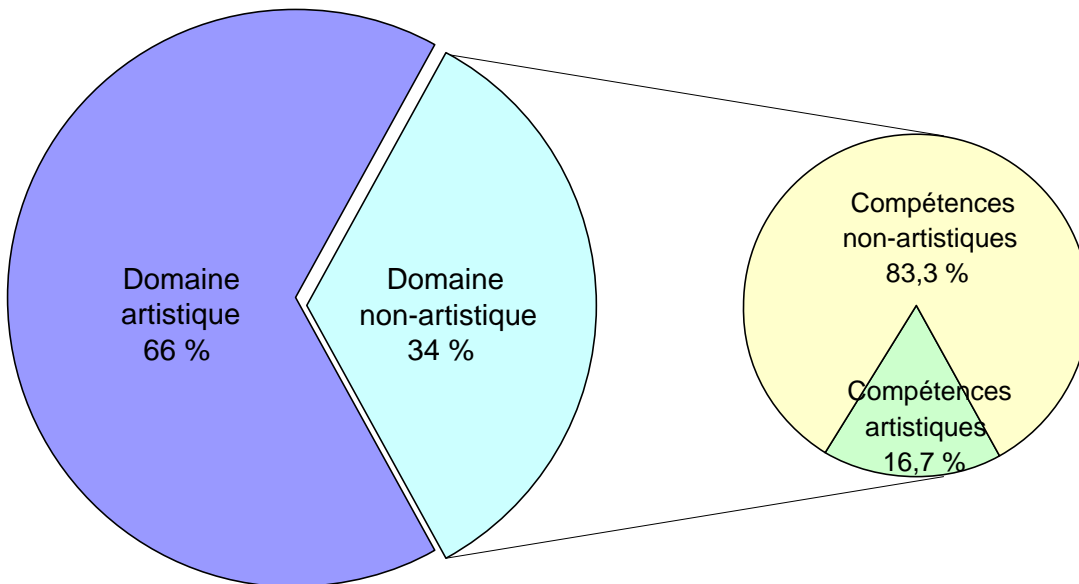
Pratiquement autant d'hommes (68,6 %) que de femmes (66 %) exercent dans un secteur artistique ou para-artistique. On vérifie que dans ce cas ils font pratiquement tous usage de leurs compétences artistiques, mais, *parmi ceux qui n'exercent pas dans le domaine artistique, un diplômé sur cinq utilise cependant les compétences artistiques acquises en école d'art*. Toutefois, là encore, persistent des inégalités : plus du quart des hommes (26,7 %) travaillant hors secteur artistique déclarent néanmoins exercer leurs compétences artistiques, alors que les femmes ne sont que 16,7 % à pouvoir le faire dans le cadre d'un travail hors secteur artistique.

Graphique 8 : Utilisation des compétences artistiques par genre (salariés)

Valorisation des compétences artistiques (Hommes salariés)



Valorisation des compétences artistiques (Femmes salariées)



. *L'activité artistique hors de l'emploi : un besoin d'expression et d'existence artistique fort*

81,1% des salariés, qu'ils travaillent ou non dans le domaine artistique, ont gardé parallèlement à leur situation actuelle, une activité artistique (80,5% des hommes et 81,6% des femmes). Les hommes sont cependant plus nombreux (21,2%) à en retirer une source de revenu (occasionnelle) que les femmes (13,7%) et ils s'inscrivent alors plus fréquemment à la maison des artistes (6,9% contre 2,9% pour les femmes) ou envisagent plus souvent de s'y inscrire quand ce n'est pas encore fait (39% contre 35% pour les femmes).

Tableau 101 : Rémunération d'activités artistiques extra-professionnelles par genre (salariés)

	Homme	Femme	Total
Oui	18	14	32
	21,2%	13,7%	17,1%
Non	67	88	155
	78,8%	86,3%	82,9%
Total	85	102	187
	100,0%	100,0%	100,0%

Pourtant, les femmes s'intègrent plus souvent que les hommes dans des réseaux professionnels ou extra-professionnels susceptibles de valoriser leurs activités artistiques (49% contre 46,5% pour les hommes) et elles disposent plus souvent d'un atelier leur permettant d'exercer leurs talents (35,3% contre 26,4% des hommes).

Tableau 102 : Possession d'un atelier par genre (salariés)

	Homme	Femme	Total
Oui	23	36	59
	26,4%	35,3%	31,2%
Non	64	66	130
	73,6%	64,7%	68,8%
Total	87	102	189
	100,0%	100,0%	100,0%

Sur ce plan de l'existence artistique personnelle les écarts restent cependant trop limités pour discerner des spécificités de genre dans les conditions matérielles de cette activité artistique extra-professionnelle.

Ce constat sur la permanence de l'activité artistique et sur les moyens déployés à cette fin mérite l'attention. Ils mettent en évidence la force de l'engagement artistique des diplômés des écoles d'art, indépendamment de la valorisation de ces compétences sur le marché du travail. Cette observation « élargie » du devenir des diplômés montre aussi clairement que la problématique de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement artistique déborde le cadre étroit de la relation formation-emploi. Surtout dans un délai de 18 mois et même si cette relation est avérée.

I.2. Le statut d'indépendant

. Un choix masculin

Parmi les 99 personnes relevant du statut d'indépendant, 58 sont des hommes et 41 des femmes. Interrogés sur leur projet immédiat à la fin du DNSEP, 10,7% des répondants seulement, envisageaient alors de s'installer à leur compte (soit 53 personnes). Il apparaît donc que pour une partie de cette population exerçant comme travailleur indépendant, ce statut a été envisagé par la suite, soit en réponse aux difficultés rencontrées sur le marché de l'emploi salarié, soit par opportunité et maturation des projets. L'écart par genre sur ce type de statut professionnel est sensible. Dès l'origine, au lendemain du DNSEP, les hommes envisagent plus fréquemment que les femmes de s'engager ainsi à leur compte (H. 13, 9% contre F. 8,1 %).

Parmi ceux qui travaillent actuellement à titre indépendant, 38,4% déclarent que la décision en a été prise dès la sortie de formation, ce qui est plus souvent le cas des hommes (39,7 %) que les femmes (36,6%). Toutefois, les raisons qui ont conduit chacun à envisager cette orientation professionnelle sont très voisines et s'agrègent autour du goût du métier, de l'accomplissement personnel, et de l'autonomie

Tableau 103 : Raisons du choix du statut d'indépendant par genre

	Homme	Femme	Total
Avoir un revenu, éviter le chômage	6	4	10
	11,3%	10,8%	11,1%
Acquérir une expérience	4	4	8
	7,5%	10,8%	8,9%
Par goût du métier, accomplissement	35	24	59
	66,0%	64,9%	65,6%
Pour la liberté que donne le statut	8	5	13
	15,1%	13,5%	14,4%
Total	53	37	90
	100,0%	100,0%	100,0%

. Des conditions d'exercice de l'activité « 'indépendante » moins favorables pour les femmes

Deux fois plus d'hommes (63,8%) que de femmes (24,4%) disposent d'un atelier pour travailler. Aussi sont-elles plus nombreuses (25%) à demander à en profiter que les hommes (5,8%).

Tableau 104 : Possession d'un atelier par genre (indépendants)

	Homme	Femme	Total
Oui	37	10	47
	63,8%	24,4%	47,5%
Non	21	31	52
	36,2%	75,6%	52,5%
Total	58	41	99
	100,0%	100,0%	100,0%

41,5% des femmes n'ont pas d'autres activités que celle exercée dans le cadre de ce statut. L'écart est important avec la situation des hommes qui sont 70,7% à ne vivre que de cet emploi. En conséquence, les femmes déclarent en moyenne à ce titre des revenus inférieures à ceux des hommes (691,7 euros contre 905,1 euros pour les hommes) et plus irréguliers. Ce choix de statut et la condition même de travailleur indépendant sont donc vécus de façon très différente par les femmes et par les hommes. Combinant plus souvent leur travail indépendant avec un travail salarié, la majorité des femmes ne peut déployer une activité indépendante à plein temps. S'il en

résulte un double effet de précarité, les femmes paraissent pourtant préférer cet aménagement qui en limitant les risques leur permet également de mener à bien un projet artistique personnel. Le bilan sur l'appréciation de la situation par genre montre à cet égard, que le sentiment de précarité n'est pas davantage développé chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 105 : Travail à temps complet et travail à temps partiel par genre(indépendants)

	Homme	Femme	Total
Temps complet	35	15	50
	67,3%	44,1%	58,1%
Temps partiel	17	19	36
	32,7%	55,9%	41,9%
Total	52	34	86
	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 106 : Appréciation sur la situation par genre (indépendants)

	Homme	Femme	Total
Précaire	10	15	25
	17,2%	36,6%	25,3%
Plutôt précaire	31	15	46
	53,4%	36,6%	46,5%
Plutôt stable	13	11	24
	22,4%	26,8%	24,2%
Stable	4	0	4
	6,9%	,0%	4,0%
Total	58	41	99
	100,0%	100,0%	100,0%

I.3. Les autres situations

. La poursuite de formation : un choix féminin

59 personnes sur 501 sont en formation soit 11,6% des répondants. Cette population est largement féminine : 69% de femmes et 31% d'hommes.

Autant d'hommes que de femmes exercent une activité professionnelle parallèlement à leurs études, soit 22,5% de chaque groupe.

Parmi les diplômés qui se consacrent uniquement à la formation, soit 45 personnes, ce tableau indique que les femmes comme les hommes restent en rapport étroit avec le domaine artistique. Les femmes se tournent cependant davantage vers la filière professionnelle (64,5%) que les hommes (57,1%) mais les effectifs invitent à la prudence sur les conclusions.

Tableau 107 : Niveaux et types de formation

Formation suivie	Hommes	Femmes
Supérieure artistique	4	10
Supérieure non-artistique	2	1
Qualification professionnelle artistique	6	16
Qualification professionnelle non-artistique	2	4
Total	14	31

Une même proportion d'hommes et de femmes (46%) entrés en formation directement après leur sortie de l'école, est encore dans cette situation 18 mois plus tard.

. Recherche d'emploi et inactivité : les femmes premières concernées

166 diplômés soit le tiers des répondants, se déclarent en recherche d'emploi ou en situation d'attente (congé sabbatique, par exemple). Cela représente 29,4% des hommes et 35,9% des femmes.

Tableau 108 : Répartition détaillée des situations d'inactivité par genre

	homme	femme	Total
en recherche d'emploi	56	89	145
	24,8%	32,4%	28,9%
en cours d'installation à son compte	7	3	10
	3,1%	1,1%	2,0%
autres cas sans activité professionnelle.	4	7	11
	1,8%	2,5%	2,2%
Population totale	226	275	501

Le recours au système d'aide institutionnel est utilisé de façon équivalente par les hommes et les femmes, que ce soit au niveau de l'inscription à l'ANPE ou du type de soutien financier (RMI, ASSEDIC)

En moyenne, les hommes recherchent un emploi depuis plus longtemps que les femmes (11 mois pour les hommes et 9 pour les femmes, en moyenne).

En situation d'inactivité, plus de neuf diplômés sur dix, continuent d'avoir une pratique artistique. Les hommes sont plus nombreux à en tirer un revenu occasionnel que les femmes. Un tiers d'entre eux disposent en outre d'un atelier pour seulement 28,6% des femmes.

Tableau 109 : Poursuite d'une activité artistique par genre. Situations de recherche d'emploi.

	Oui	Non	Total
Homme	62	3	65
	95,4%	4,6%	100,0%
Femme	89	9	98
	90,8%	9,2%	100,0%
Total	151	12	163
	92,6%	7,4%	100,0%

Tableau 110 : Rémunération d'activités artistiques annexes par genre. Situations de recherche d'emploi.

	Oui	Non	Total
Homme	17	48	65
	26,2%	73,8%	100,0%
Femme	20	78	98
	20,4%	79,6%	100,0%
Total	37	126	163
	22,7%	77,3%	100,0%

Tableau 111 : Possession d'un atelier par genre. Situations de recherche d'emploi.

	Oui	Non	Total
Homme	23	43	66
	34,8%	65,2%	100,0%
Femme	28	70	98
	28,6%	71,4%	100,0%
Total	51	113	164
	31,1%	68,9%	100,0%

II. Analyse par Option

Rappel des profils d'option en termes de publics spécifiques

Les effets de composition des publics par options

(cf première partie)

. **L'option art** offre une répartition par genre, proche de la moyenne, bien que l'on puisse noter son attractivité pour la population masculine. C'est l'option privilégiée par les bacheliers généraux (à l'exception des scientifiques) les baccalauréats littéraires sont donc sur-représentés.

Le recrutement de cette option est le plus marqué par un effet « choix en second » ou choix compémenaire. A la sortie du secondaire, une partie importante de son public a d'abord choisi de se diriger vers une autre filière de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, comme en design une part marginale mais notable (moins de 10 %) de son public relève d'un accès sur équivalence.

. **L'option design** se démarque : avec près des deux tiers de femmes, son public est le plus féminisé. Ses étudiants possèdent plus souvent un bac à caractère scientifique (série générale), technique ou professionnel. Les baccalauréats littéraires sont sous-représentés en conséquence. La proportion de titulaires d'un autre diplôme d'enseignement supérieur est sensiblement plus élevée que dans les autres options et en cohérence avec la formation design si l'on en juge notamment par la proportion d'accès sur équivalence (diplômes obtenus en moins de 5 ans).

. **L'option communication** attire davantage les hommes et de ce fait, équilibre parfaitement son public par genre. Elle regroupe des élèves ayant plutôt un bac technique ou professionnel et moins souvent diplômés par ailleurs.

II.1 Option et insertion professionnelle : des relations complexes

Les diplômés connaissent, à 18 mois, un taux d'insertion professionnelle différent selon les options. Les diplômés de l'option art sont ceux dont le taux d'activité professionnelle est le plus faible : 53,7% sont en emploi, contre 61,9% des sortants de l'option communication et 67% des sortants de l'option design.

Tableau 112 : Synthèse des situations principales par options

	Emploi	Formation	Inactif	Total
Art	159	31	106	296
	53,7%	10,5%	35,8%	100,0%
Communication	65	7	33	105
	61,9%	6,7%	31,4%	100,0%
Design	65	7	25	97
	67,0%	7,2%	25,8%	100,0%
Total	289	45	164	498
	58,0%	9,0%	32,9%	100,0%

. L'arbitrage salarié - indépendant

En fait, les taux d'activité recouvrent des modalités d'entrée dans la vie professionnelle différentes d'une option à l'autre. Là encore, il faut distinguer ceux qui opèrent en créant leur emploi et ceux qui recherchent un emploi. La relation des deux groupes au marché du travail n'est pas de même nature, ni de même intensité. Les indépendants dépendent en premier lieu du marché des produits artistiques et subsidiairement du marché du travail, les salariés dépendent totalement de l'offre de travail qui leur est faite.

Le cas des diplômés de l'option communication est exemplaire, près de la moitié d'entre-eux (46,2%) construisent leur insertion autour du statut d'indépendant. Cette proportion n'est que de 27,7% parmi les diplômés de l'option art, ceux de design occupant une position intermédiaire 38,5%. Les pratiques du secteur professionnel sont sans doute déterminantes à cet égard, certaines activités font une large place à la sous-traitance ou aux missions sur projets ponctuels, les diplômés qui possèdent la qualification requise disposent alors d'un choix que n'ont pas les autres. Dans quelle mesure cette possibilité du travail indépendant est-elle intégrée au choix de l'option reste une inconnue, en revanche on sait qu'à la fin du DNSEP, 10,6 % des diplômés avaient comme projet premier, celui de s'installer à leur compte et la hiérarchie des intentions par option était alors déjà conforme à ce qui sera observé par la suite en terme réel de statut d'emploi. On sait également que parmi ceux qui sont effectivement en situation d'indépendant 18 mois plus tard, 38,4 % avaient fait ce choix dès la sortie de l'école. Il est toutefois intéressant d'observer que cette proportion de détermination précoce est aussi élevée parmi les sortants de l'option art que parmi ceux de communication, soit les deux options ayant pour l'une, le plus fort taux d'emploi indépendant (46,2% en communication) pour l'autre, le plus faible (27,7 % en art). La situation des travailleurs indépendants sera analysée plus loin, mais d'ores et déjà ces divers éléments montrent que les termes du projet professionnel ne sont pas les mêmes pour toutes les

options et que cela dépend tout à la fois des modèles professionnels disponibles, des représentations des individus, des pratiques des marchés de l'emploi artistiques, et des marchés des produits artistiques. Par conséquent, s'en tenir à lecture des résultats bruts de taux d'activité par option, en ignorant cette dualité de l'emploi, serait méconnaître la profonde spécificité du processus d'entrée en activité des diplômés des écoles d'art.

Tableau 113 : Projets immédiats à la sortie de l'école par options

	recherche d'emploi	formation supplémentaire	démarche pour installation à son compte	autre	Total
Art	174	55	26	42	297
	58,6%	18,5%	8,8%	14,1%	100,0%
Communication	64	17	15	9	105
	61,0%	16,2%	14,3%	8,6%	100,0%
Design	58	16	12	10	96
	60,4%	16,7%	12,5%	10,4%	100,0%
Total	296	88	53	61	498
	59,4%	17,7%	10,6%	12,2%	100,0%

. Des structures de l'emploi, différenciées par option

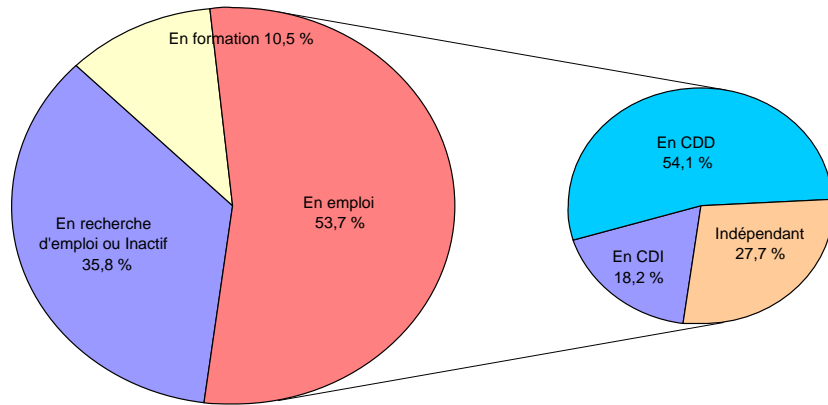
La part de l'emploi salarié, est évidemment fonction du développement du travail indépendant. L'emploi salarié, toujours majoritaire, prévaut plus largement dans l'option art sous forme de CDD, alors que sur ce plan de la durée des contrats de travail, CDI et CDD sont à égalité parmi les salariés des deux options communication et design. A cet égard, l'option design présente un profil de positionnement sur le marché du travail équilibré : CDI, CDD et Indépendant se répartissent également dans les orientations actuelles des diplômés design. Communication fait la plus large place aux indépendants (46,2 % des sortants).

Tableau 114 : Statuts d'emploi (CDI, CDD, Indépendant) par option

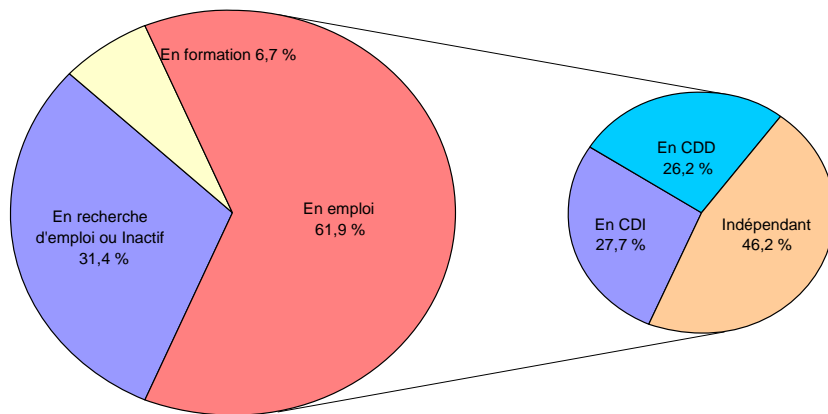
	CDI	CDD	Ensemble salarié	Indépendant	Total
Art	29	86	115	44	159
	18,2%	54,1%	72,3	27,7%	100,0%
Communication	18	17	35	30	65
	27,7%	26,2%	53,8	46,2%	100,0%
Design	20	20	40	25	65
	30,8%	30,8%	61,6	38,5%	100,0%
Total	67	123	190	99	289
	23,2%	42,6%	65,7	34,3%	100,0%

Graphique 9 : Situations des diplômés par option

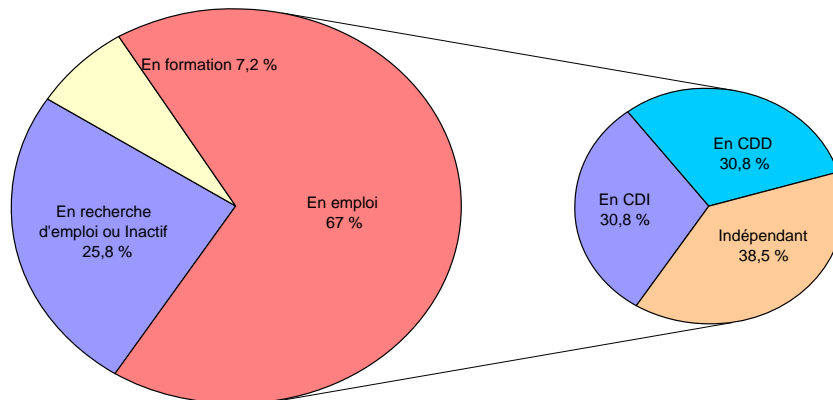
Situation des diplômés option Art



Situation des diplômés option Communications



Situation des diplômés option Design



II.2 L'emploi salarié

. Des motivations différentes selon les options

Pour les diplômés des options art et design la raison première de l'acceptation ou du choix de cet emploi principal, est d'ordre économique : impératif de revenu et refus du chômage pour respectivement 44,2% et 42,5% d'entre eux (contre 29,4% en communication). Les raisons plus personnelles liées au goût du métier et à l'accomplissement, évoquées par plus du quart des diplômés de ces deux options (art et design), n'interviennent qu'en second rang. En revanche, l'intérêt du métier l'emporte parmi les diplômés de communication qui font passer ce type de motivation au premier rang (41,2%) avant les considérations économiques (29,4 %). La prise en compte de l'objectif d'acquisition d'une expérience confirme l'ancrage professionnel des diplômés de l'option communication.

Cette différence dans les objectifs d'emploi manifestée par les diplômés des trois options peut renvoyer soit à des effets de composition de publics (variables sociales et scolaires), soit à des effets de qualification (contenus de formation), soit encore à des effets de marché (types de fonctionnement des secteurs ou des métiers). Aucune des caractéristiques individuelles (genre, âge ou parcours scolaire) n'est suffisamment discriminante pour expliquer des attitudes aussi différentes face à l'emploi. Concernant l'emploi salarié ces différences dans la hiérarchie des facteurs de motivation sont plus significatives que pour l'emploi indépendant, situation à prise de risque que le goût du métier vient naturellement justifier a posteriori. Aussi faut-il certainement voir là, pour les sortants de communication travaillant comme salariés, un double effet, de qualification et de marché.

A propos de l'option communication, l'hypothèse que l'on peut formuler tient à la lisibilité respective des métiers et de l'option sur le marché mais aussi à un champ d'employabilité transversal large. Par lisibilité on entend un double phénomène : d'une part la teneur de la qualification permet aux diplômés en question de mieux cerner les emplois et les secteurs où chercher un emploi (ou les partenaires avec qui ils peuvent travailler à titre indépendant) et d'autre part, le champ des métiers correspondants se définit plus clairement sur le marché. Cela expliquerait que parmi les diplômés de cette option, les facteurs d'ordre purement professionnel l'emportent dans le choix de l'emploi sur les considérations économiques. Cela expliquerait également la proportion élevée d'individus de cette option qui font le choix de travailler à titre indépendant.

On peut en revanche supposer que l'emploi design renvoie à un signalement très consolidé lié au fait que l'option correspond à un métier de conception. Ceci implique des temps de recherche ou de validation des compétences auprès de l'employeur plus longs.

Quant aux sortants de l'option art, leur relation au marché du travail serait par nature plus distante, moins marquée par une catégorisation professionnelle. D'une part, cette option n'oriente pas vers une gamme spécifique de métiers sectorisés, et d'autre part, ceux qui ont fait ce choix d'option montrent sans doute aussi par là, leur volonté de s'exprimer autrement qu'à travers la division du travail artistique signifiée dans la définition des autres options. Le choix plus fréquent de l'enseignement pour les diplômés de cette option, reflèterait alors cette externalisation par rapport au marché (quitte à poursuivre par ailleurs l'activité artistique personnelle dont ils ont besoin pour s'exprimer).

Tableau 115 : Raison principale du choix de l'emploi actuel par option (salariés)

	Avoir un revenu, éviter le chômage	Acquérir une expérience	Goût du métier	Pour la liberté du statut	Pour la sécurité liée au statut	Total
Art	50	25	30	7	1	113
	44,2%	22,1%	26,5%	6,2%	0,9%	100,0%
Communication	10	10	14	0	0	34
	29,4%	29,4%	41,2%	,0%	,0%	100,0%
Design	17	9	11	1	2	40
	42,5%	22,5%	27,5%	2,5%	5,0%	100,0%
Total	77	44	55	8	3	187
	41,2%	23,5%	29,4%	4,3%	1,6%	100,0%

. Mobilité professionnelle

Les diplômés de design sont ceux qui présentent les profils les plus stables dans l'emploi : 62,5 % n'ont occupé qu'un seul emploi depuis leur sortie de formation. A l'inverse, les sortants de l'option art sont plus mobiles, plus de la moitié (52,6%) ont occupé 2 emplois et plus, sur les 18 mois d'enquête.

Tableau 116 : Nombre d'emplois occupés depuis la sortie de l'école par option (salariés)

	Nombre d'emplois occupés		Total
	1	2 et plus	
Art	54	60	114
	47,4%	52,6%	100,0%
Communication	20	15	35
	57,1%	42,9%	100,0%
Design	25	15	40
	62,5%	37,5%	100,0%
Total	99	90	189
	52,4%	47,6%	100,0%

L'enseignement semble être une voie professionnelle privilégiée par les sortants de l'option art : 24,1% s'orientent vers ce type d'emploi contre 11,4% communication et 10,3% de design.

. Disparité des caractéristiques d'emploi

L'ensemble des caractéristiques choisies pour décrire l'emploi salarié (*temps de travail, revenu, régularité des gains, stabilité du contrat de travail*) montre une forte disparité des conditions d'emploi. Design apparaît, à tous égards, comme l'option qui bénéficie des meilleures conditions d'insertion selon ces quatre critères précédemment cités. La majorité des diplômés de cette option occupent des emplois à temps complets, assortis de revenus réguliers et en moyenne plus élevés que ceux des autres options. De surcroît, les sortants de design affichent sur la période de 18 mois la plus grande stabilité dans l'emploi, attestée par la proportion avantageuse de CDI : 50%. A l'inverse, les diplômés de l'option art présentent, 18 mois après leur sortie de formation, des situations plus précaires : la moitié d'entre eux travaillent à temps partiel, plus souvent en contrat à durée déterminée, avec en moyenne des salaires correspondants moins élevés.

Tableau 117 : Principales caractéristiques de l'emploi par option (salariés)

	Temps de travail		Revenu régulier		Revenu		Contrat de travail	
	Temps complet	Temps partiel	Oui	Non	Moyenne	Ecart-type	CDI	CDD
Art	50%	50%	82,3%	17,7%	835,94	373	25,2%	74,8%
Communication	62,9%	37,1%	80,0%	20,0%	999,27	369,8	51,4%	48,6%
Design	71,8%	28,2%	97,5%	2,5%	1026,38	483,2	50%	50%
Ensemble								

. Valorisation des compétences artistiques et secteur d'emploi

Si toutes options confondues, une forte majorité des sortants peut faire valoir professionnellement ses compétences artistiques (65,6%), les disparités entre options sont à l'image de ce qui vient d'être noté à propos des caractéristiques générales d'emploi. Les diplômés de l'option art sont moins souvent que les autres en mesure d'exercer leurs compétences dans le cadre de l'emploi salarié qu'ils occupent. Bien que le lien formation-emploi reste solidement établi pour la majorité d'entre-eux (61,4% d'utilisation des compétences acquises), l'adéquation avec la formation est en deçà de ce qui est observé parmi les sortants de communication (74,3%) ou de design (70,0%).

Tableau 118 : Utilisation des compétences artistiques par option (salariés)

	Art	Communication	Design	Total
Oui	70	26	28	124
	61,4%	74,3%	70,0%	65,6%
Non	44	9	12	65
	38,6%	25,7%	30,0%	34,4%
Total	114	35	40	189
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 119 : Répartition de l'emploi selon la nature du secteur d'activité, artistique ou non-artistique

Secteur d'emploi	Art	Communication	Design	Total
Secteur artistique ou para-artistique	73	26	28	127
	63,5%	74,3%	70,0%	66,8%
Secteur non artistique	42	9	12	63
	36,5%	25,7%	30,0%	33,2%
Total	115	35	40	190
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Si les sortants de l'option art trouvent plus difficilement leur place sur le marché de l'emploi artistique, ils restent les plus nombreux à conduire une activité artistique extra-professionnelle (87% contre 74,3% pour communication et 70,0% pour design) et 21,7% en tirent même une rémunération ponctuelle (contre 12,1% pour communication et 7,7% pour design).

Tableau 120 : Poursuite d'activités artistiques annexes par option (salariés)

	Art	Communication	Design	Total
Oui	100	26	28	154
	87,0%	74,3%	70,0%	81,1%
Non	15	9	12	36
	13,0%	25,7%	30,0%	18,9%
Total	115	35	40	190
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Pour preuve de cet investissement dans les activités artistiques extra-professionnelles, les sortants de l'option art, tout comme les sortants de communication d'ailleurs, sont particulièrement enclins à s'intégrer dans des réseaux spécifiques susceptibles de promouvoir leurs travaux. Plus de la moitié des sortants de ces deux options (art : 54,9% , communication 51,4%) participent à des réseaux de ce genre, contre 25,0% des sortants de design.

Tableau 121 : Appartenance à des réseaux susceptibles de promouvoir les activités artistiques (salariés)

	Art	Communication	Design	Total
Oui	62	18	10	90
	54,9%	51,4%	25,0%	47,9%
Non	51	17	30	98
	45,1%	48,6%	75,0%	52,1%
Total	113	35	40	188
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

II.3 Le statut d'indépendant

. *Motivations : la logique professionnelle*

Alors que les caractéristiques de l'emploi différencient fortement les options sur le champ salarié (objectif principal recherché, stabilité dans l'emploi, temps complet, valorisation des compétences artistiques...), la population des indépendants apparaît beaucoup plus homogène selon ces mêmes critères. Ceci est logique si l'on se réfère à l'idée qu'ils ont en commun un même choix fondamental d'autonomie et la même volonté d'exercer leurs compétences dans le cadre d'un métier librement défini. Ainsi, 65,9% des indépendants déclarent avoir choisi cet emploi par goût et besoin d'accomplissement, 14,4 % ajoutent à cette raison la liberté que donne le statut, et 8,9% font état de l'expérience professionnelle qu'ils acquièrent ainsi. La contrainte purement économique n'est alors que rarement évoquée : 11,1 % des indépendants y font référence.

Tableau 122 : Raisons du choix du statut d'indépendant par option (indépendants)

	Art	Communication	Design	Total
Avoir un revenu, éviter le chômage	5	2	3	10
	11,4%	7,7%	15,0%	11,1%
Acquérir une expérience	3	4	1	8
	6,8%	15,4%	5,0%	8,9%
Par goût du métier, accomplissement	29	17	13	59
	65,9%	65,4%	65,0%	65,6%
Pour la liberté que donne le statut	7	3	3	13
	15,9%	11,5%	15,0%	14,4%
Total	44	26	20	90
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Le choix de ce statut explique aussi que 95,6% de ces indépendants utilisent leurs compétences artistiques dans le cadre de leur travail. Ceci, quelle que soit leur option. Pour la moitié d'entre eux, enfin, l'emploi ainsi exercé à titre indépendant, est la seule activité professionnelle occupée depuis la fin du DNSEP.

. Les caractéristiques d'une activité en cours de développement

Au regard des principales caractéristiques de l'emploi, il a déjà été dit que les conditions de l'activité selon les options étaient plus homogènes que dans l'emploi salarié. Un fait est à noter au niveau du temps de travail : l'emploi salarié et l'emploi indépendant connaissent la même répartition temps complet / temps partiel, au sein de chaque option. En effet, dans l'option Art, le travail à plein temps concerne 50% des salariés et 51,2% des indépendants, en communication ce plein temps regroupe 62,9% des salariés et 61,5% des indépendants et en design, 71,8% des salariés et 68,4% des indépendants. L'hypothèse serait que la nature de l'activité, repérée par l'option choisie, détermine aussi le mode de fonctionnement du marché du travail artistique en cause, notamment sur le plan des pratiques en matière de temps de travail. Là encore les sortants de l'option design révèlent un fort degré d'intégration professionnelle.

Tableau 123 : Principales caractéristiques de l'emploi indépendant par option (indépendants)

	Part-temps		Revenu régulier		Revenu	
	Complet	Partiel	Oui	Non	Moyenne	Ecart-type
Art	51,2% (50)*	48,8% (50)*	23,3%	76,7%	773,2	700,6
Communication	61,5% (62,9)*	38,5% (37,1)*	30,8%	69,2%	797,2	415
Design	68,4% (71,8)*	31,6% (28,2)*	25,0%	75,0%	925	508,2
Ensemble						

* les parenthèses rappellent les pourcentages des part-temps relatifs aux personnes en emploi **salarié**

. Des relations au marché qui dépendent de la posture professionnelle et de l'option

Pour corroborer cette hypothèse, l'examen des types de relations professionnelles que ces indépendants nouent dans leur activité professionnelle et le mode de rémunération qu'ils pratiquent, peuvent fournir quelques indications utiles. 22,5% des sortants de l'option art travaillent sans commanditaire, selon une logique de création artistique autonome conforme au modèle de l'artiste, cela est seulement le cas de 4% des sortants de l'option design. Ces derniers exercent leur activité selon des schémas de sous-traitance ou de partenariat propre à leur métier.

Tableau 124 : Relation au commanditaire (question : travaillez-vous avec un ou plusieurs commanditaires ?)

(indépendants)	Art	Communication	Design	Total
Oui	31	26	24	81
	77,5%	89,7%	96,0%	86,2%
Non	9	3	1	13
	22,5%	10,3%	4,0%	13,8%
Total	40	29	25	94
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les modes de rémunération illustrent également ces pratiques sectorielles ou professionnelles : 40,6% des sortants de l'option art déclarent être payés à l'œuvre, ce qui n'est le cas que de 11,6% des indépendants issus de l'option design ; à l'inverse, 28,1% des sortants d'art sont rémunérés au forfait ou à la mission, mode de rémunération majoritaire (53,5%) des indépendants issus de l'option design. Enfin, 56,8% des diplômés art possèdent leur atelier de création, ce n'est le cas que de 36% des diplômés design.

Tableau 125 : Principaux modes de rémunération du travail indépendant par option (indépendants)

	Art	Communication	Design
Au prix de l'œuvre	40,6%	25,6%	11,6%
Au forfait de la mission	28,1%	43,6%	53,5%
Au temps passé	14,1%	15,4%	30,2%
Royalties	4,7%	7,7%	2,3%
Autres	12,5%	7,7%	2,3%

Le tableau des professions exercées confirme ces usages et ces postures. Le modèle de l'artiste est spécifique de l'option art, bien que minoritaire. La possession d'un atelier et le mode de rémunération, d'abord au prix de l'œuvre et subsidiairement à la commande, s'accordent à ce choix.

De même, les diplômés des autres options définissent effectivement leur activité selon un contenu professionnel dont la relation à l'option est clairement affichée.

Tableau 126 : Effectifs par professions ou type d'activités exercées (indépendants)

	Art	Communication	Design
Artiste*	23	0	2
Graphiste/illustrateur	4	12	12
Photo-vidéo	6	10	0
Design	0	0	7
Multimédia	2	5	2
Divers	5	1	2
Total	40	28	25

* Artiste (artisanat, peintre, plasticien, gravure, sculpture...)

Tableau 127 : Possession d'un atelier selon l'option (indépendants)

	Art	Communication	Design	Total
Oui	25	13	9	47
	56,8%	43,3%	36,0%	47,5%
Non	19	17	16	52
	43,2%	56,7%	64,0%	52,5%
Total	44	30	25	99
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 128 : Appréciation des indépendants sur leur situation présente selon l'option (indépendants)

	Art	Communication	Design	Total
Précaire	11	5	9	25
	25,0%	16,7%	36,0%	25,3%
Plutôt précaire	21	15	10	46
	47,7%	50,0%	40,0%	46,5%
Plutôt stable	9	9	6	24
	20,5%	30,0%	24,0%	24,2%
Stable	3	1	0	4
	6,8%	3,3%	,0%	4,0%
Total	44	30	25	99
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 129 : Nombre d'emplois précédemment occupés par les indépendants (par option)

	Art	Communication	Design	Total
0	1	1	0	2
	2,3%	3,6%	,0%	2,1%
1	19	14	12	45
	44,2%	50,0%	52,2%	47,9%
2	17	9	10	36
	39,5%	32,1%	43,5%	38,3%
3	3	2	1	6
	7,0%	7,1%	4,3%	6,4%
4	2	2	0	4
	4,7%	7,1%	,0%	4,3%
5	1	0	0	1
	2,3%	,0%	,0%	1,1%
Total	43	28	23	94
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

TITRE III

COURBES D'ÉVOLUTION DES SITUATIONS

I. les taux d'activité, de formation et de recherche d'emploi sur 18 mois

L'analyse descriptive développée jusqu'ici rend compte de la situation observée 18 mois après le diplôme obtenu en juin 2003. Il s'agit d'un état aussi complet que possible des conditions d'entrée en activité d'une promotion dont le parcours d'insertion est loin d'être terminé. Il a été souligné en introduction, combien cette phase de transition entre l'école et l'emploi s'est considérablement allongée et complexifiée au cours des dernières années. Le ralentissement de la croissance économique et les difficultés du marché de l'emploi, d'une part, le développement concomitant de formes d'emploi temporaires et souvent déqualifiés, d'autre part, ont grandement contribué à précariser les situations des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Dès lors l'accès à un emploi stable, tel qu'il était envisagé par le passé comme terme de la période d'insertion professionnelle, se trouve maintenant différé à des échéances variables, plus difficiles à identifier que par le passé.

Une vision dynamique qui souligne les inégalités en intégrant la conjoncture économique

En revanche, il est possible de rendre compte de l'évolution globale de la population à partir de relevés périodiques des situations : emploi, formation (groupe des actifs), recherche d'emploi, autres situations, (groupe des inactifs). Il a donc été demandé aux diplômés de préciser mois par mois leur occupation au cours de la période écoulée. Il résulte de ces états mensuels une vision dynamique de l'évolution de la population et des difficultés qu'elle peut rencontrer lorsque la conjoncture est mauvaise, comme c'était globalement le cas pour l'arrivée sur le marché du travail de cette promotion. En effet, hors de cette vision de l'évolution des situations et compte tenu du manque de repères évoqué précédemment, les observations ponctuels au moment de l'enquête sont particulièrement délicats à interpréter. L'effort de compréhension porte à rechercher des bases de comparaison, soit d'ordre chronologique (DNSEP 2002, par exemple), soit d'ordre inter-disciplinaire.

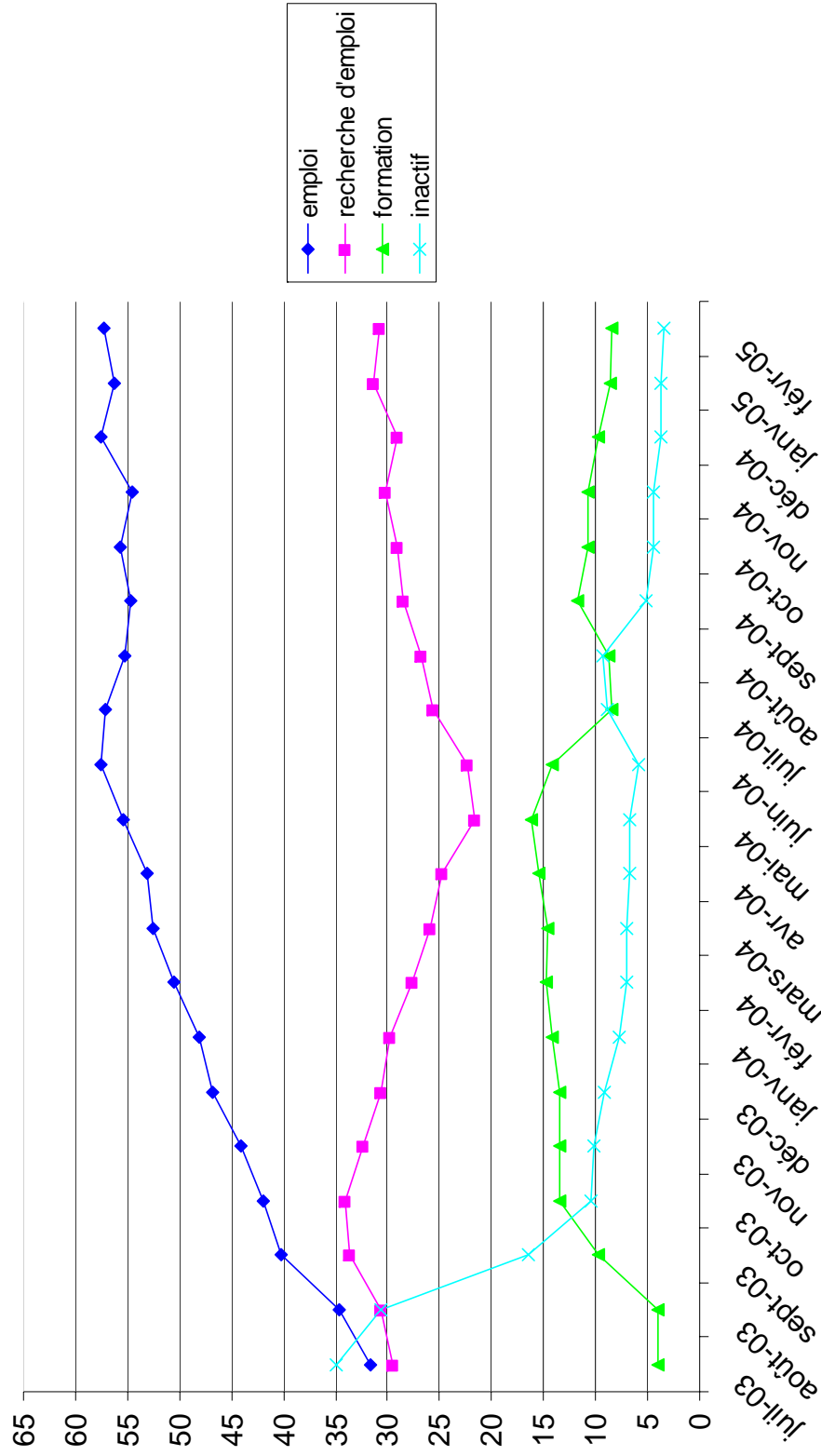
Force est de constater que les éléments de comparaisons valides sont rares ou très imparfaits. Faut-il y voir une conséquence de la dégradation générale des conditions d'insertion professionnelle des jeunes ? On observe, en tous cas, qu'après les nombreuses études sur le sujet entreprises dans les années quatre-vingt / quatre-vingt-dix, la décennie suivante les a vu se raréfier considérablement au profit d'études générationnelles plus vastes mais également moins adaptées comme référent.

Une période de dix-huit mois composée de deux phases bien distinctes

Globalement cette période de dix-huit mois recouvre deux périodes bien distinctes, les douze premiers mois sont caractérisés par une phase d'insertion rapide et un taux de formation conséquent, les six mois suivants et jusqu'à l'enquête, sont marqués par une quasi-stagnation de l'insertion professionnelle qui peine à retrouver ses maxima. Toutefois, 18 mois après le diplôme, la répartition de la population montre que la phase de stabilisation des situations (quelle qu'en soit la définition) n'est pas atteinte, mais faute de données directement comparables nous ignorons quelle est la position relative de ce type de formation, par rapport à d'autres filières de niveau équivalent.

Graphique 10

Evolution mensuelle des situations sur 18 mois.
Ensemble de la population.



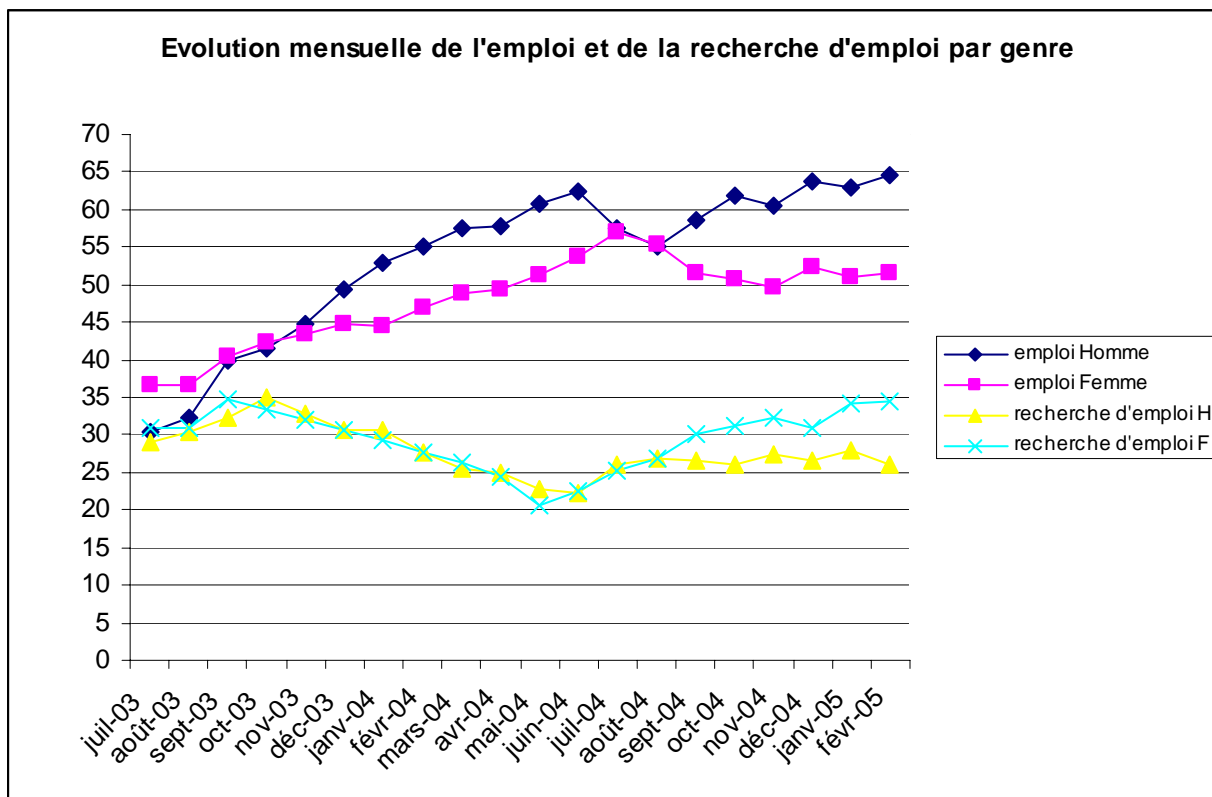
30% des sortants ont un emploi dès le premier mois qui suit l'obtention du diplôme, l'augmentation rapide de l'entrée en activité au cours des deux mois d'été ne peut présager de la suite en l'absence de précision sur la qualité des emplois occupés (artistique ou non, régulier ou occasionnel, stable ou provisoire...). Toutefois, la rentrée 2003 marque le début d'une période d'augmentation régulière du taux d'activité professionnelle qui va se poursuivre jusqu'en juin 2004 pour afficher, 12 mois après la sortie de formation, un taux d'emploi situé entre 55 et 60% de la promotion. Après quoi, la pause estivale fait sentir ses effets et l'activité commence à décroître. Or, la rentrée de septembre ne montre pas de signe de reprise et, de fait, la situation de l'emploi stagne jusqu'à la fin de l'année 2004, période où se manifeste une légère remontée du taux d'activité qui regagne alors le niveau atteint en juin.

Autrement dit, la proportion de diplômés en situation d'activité professionnelle a atteint son niveau maximum un an après la sortie de l'école. Les six mois qui suivent montrent une stabilisation à un palier légèrement inférieur, avant une hausse modérée en toute fin de période. L'état de la situation, telle qu'elle est perçue au moment de l'enquête, en janvier-février 2005, semble donc se situer dans une phase de taux d'activité croissant. Toutefois, la conjoncture de l'emploi au printemps 2005 qui reste médiocre, en particulier pour les jeunes, oblige à la réserve. Cette promotion de diplômés, outre les aléas habituels de la phase d'entrée en activité, se heurte depuis son arrivée sur le marché du travail, à une situation de l'emploi particulièrement difficile. Ce ralentissement persistant de l'activité économique qui s'accroît encore début 2005 et les mauvaises conditions d'embauche qui l'accompagne, explique sans doute en partie la stagnation de l'emploi de ces diplômés observée depuis le second semestre 2004

II. Evolutions mensuelles des situations par profil sociologique

II.1 Evolution par genre

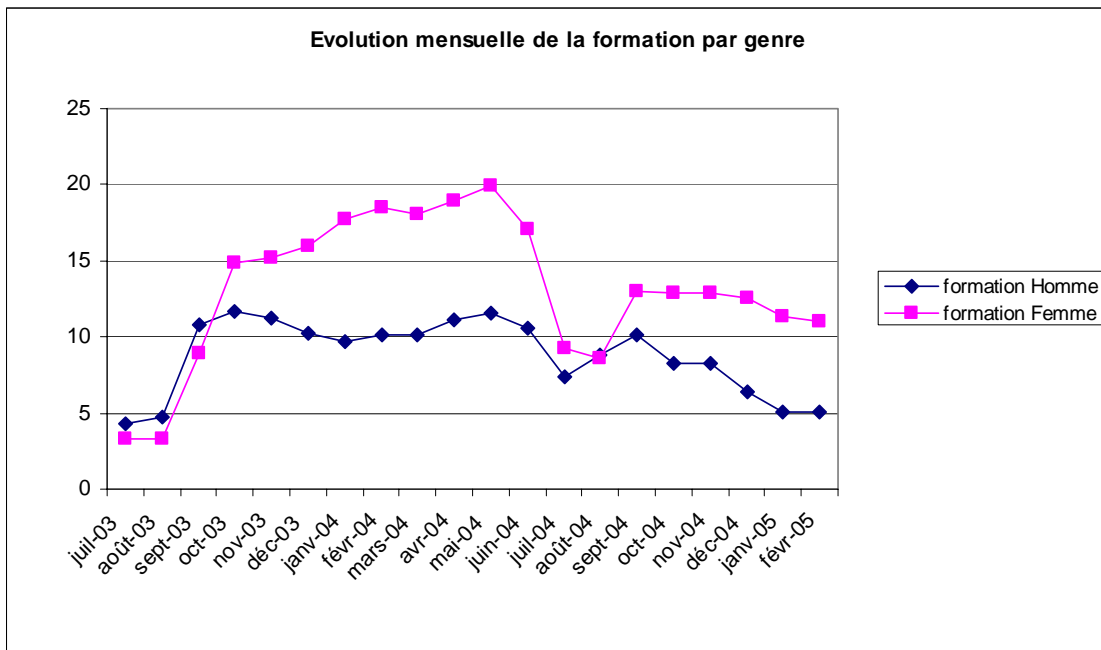
Graphique 11



18 mois après la sortie de l'école, l'écart entre les taux d'activité (emploi) masculin et féminin est de l'ordre de 12 à 13 points : 64,7 % pour les hommes, 51,5 % pour les femmes. Soit une différence considérable. Plus préoccupant encore, les courbes tendanciennes des derniers mois, depuis la rentrée 2004, indiquent une tendance à l'accroissement net de l'écart. Bien que leur taux d'emploi à la sortie de l'école soit supérieur à celui des hommes, les femmes sont rapidement rejointes par ceux-ci (rentrée 2003). Dès lors leur courbe d'emploi, bien que toujours en progression, comme pour les hommes, se situe constamment à un niveau en dessous. Ceci, jusqu'au seuil de l'été 2004 où les deux courbes se rejoignent temporairement.

La hausse des douze premiers mois d'entrée en activité, montre que les femmes entrent sur le marché du travail sensiblement au même rythme que les hommes. La décroissance conjointe des courbes de recherche d'emploi confirme ce constat. Quant à l'écart qui se manifeste entre les taux d'activité professionnelles, il peut en cette première année qui suit le diplôme, être attribué à la proportion beaucoup plus élevée de femmes qui suivent alors une formation.

Graphique 12



D'octobre 2003 à juin 2004, 15 à 20 % des femmes sont en effet engagées dans une formation, alors que ce choix de poursuite d'études concerne seulement 10 % des hommes. Sur cette période, la forte proportion de femmes en formation explique leur moindre taux d'activité. Quoiqu'il en soit, les hommes comme les femmes, atteignent leurs niveaux maxima d'activité professionnelle en cette fin de première année post diplôme. Au deuxième semestre 2004, les évolutions divergent. La proportion de femmes qui suivent une formation (tout comme celle des hommes), décroît fortement. Cette fin des formations signifie qu'un nouveau contingent d'hommes et de femmes se présente pour la première fois sur le marché du travail à la rentrée 2004. La courbe d'activité des hommes repart à la hausse, celle des femmes stagne.

Les courbes des recherches d'emploi témoignent de cette difficulté accrue des femmes à trouver un emploi. Alors que les courbes de recherche d'emploi par genre se confondent jusqu'à l'été

2004, dès septembre les femmes sont les plus nombreuses dans cette situation, et l'écart avec les hommes ne fera que croître. En août 2004, environ un quart des hommes et des femmes sont en recherche d'emploi, mais si cette proportion reste stable pour les hommes (leur courbe d'activité est en hausse), la courbe de recherche d'emploi des femmes ne cesse d'augmenter pour atteindre près de 35 % début 2005, environ dix points au dessus de celle des hommes.

D'où le constat final en février 2005, les hommes sont au plus haut de leur courbe d'activité professionnelle alors que les femmes parviennent difficilement à se maintenir au niveau du printemps 2004, douze points derrière les hommes.

Qu'observe-t-on pour conclure ? Dans les douze premiers mois qui suivent la fin de formation, les différences d'arbitrage formation / emploi observées entre hommes et femmes, tendent à masquer les difficultés rencontrées par celles-ci sur le marché du travail. En d'autres termes, leur moindre taux d'activité peut alors s'expliquer par leur choix de poursuite de formation. A moins que, consciente de leur désavantage relatif en matière d'emploi, et de leur avantage relatif (démonstré par leur parcours initial) sur le plan de la formation, elles n'aient pour cette raison et en toute connaissance de cause, choisi de différer leur entrée en activité professionnelle. Il faut rappeler qu'elles obtiennent leur DNSEP, en moyenne 1 an plus jeune que les hommes, et que de ce fait, leur coût d'opportunité d'une année supplémentaire de formation est inférieur d'autant à celui des hommes. Dans cette phase, les divergences de comportement entre hommes et femmes, reflètent une appréciation objective des différences de contraintes. Les choix s'ajustent en conséquence, là où l'avantage comparatif est avéré.

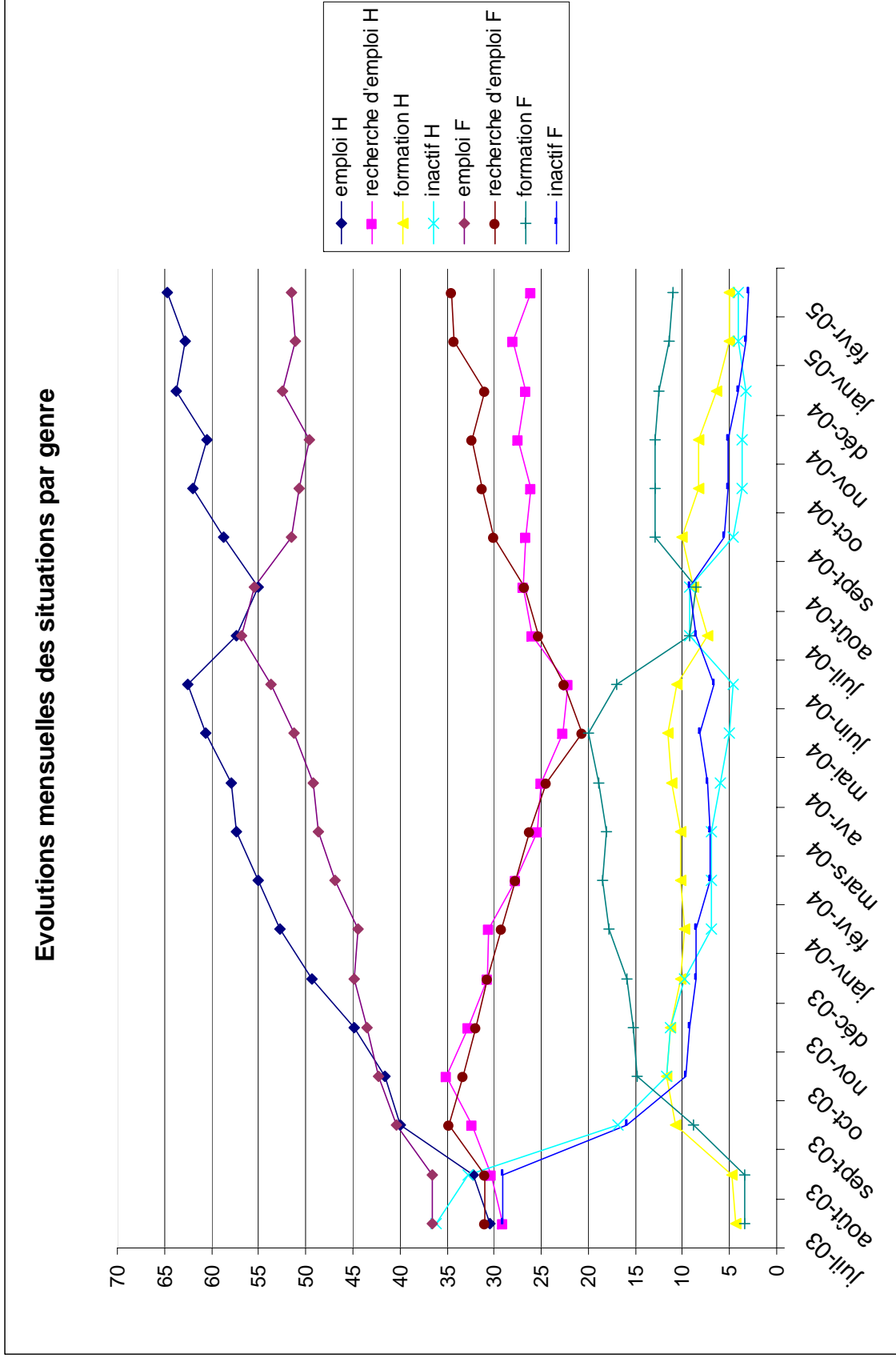
Autrement dit au cours de cette première année la situation générale des femmes correspond à une phase d'ajustement ou de transition. Plus en retard dans leur parcours général de formation, les hommes « sautent » cette phase de transition et entrent plus directement dans les schémas d'emploi. Ce que les femmes, en partie, diffèrent jusqu'à un certain point.

Or, l'échéance qui se présente pour elles à la rentrée 2005 survient à un moment particulièrement médiocre du marché de l'emploi. Le ralentissement de l'activité économique observé depuis l'année précédente s'aggrave, et tous les indicateurs indiquent une augmentation des demandes d'emploi et un accroissement corrélatif du chômage. Comme c'est le cas en pareilles circonstances, les nouveaux arrivants, jeunes et débutants, sont les plus directement touchés. La notion d'employabilité, revêt son sens discriminant : alors que la courbe d'emploi des hommes s'oriente à la reprise sur un trend voisin de celui du premier semestre (en plus accidenté, cette

fois), le profil de la courbe d'emploi des femmes ne parvient pas à décoller et le taux d'activité professionnelle se maintient juste au dessus des 50 %.

Le bilan de tendance, plutôt positif pour les hommes apparaît donc très mitigé pour les femmes, en butte à la plus mauvaise conjoncture de l'emploi, rencontrée depuis fin 2002, et qui en souffrent directement sur le marché du travail. Ce survol général de 18 mois d'entrée en activité montre à l'évidence que les rythmes de l'insertion professionnelles ne sont pas les mêmes entre hommes et femmes. Les douze premiers mois soldent en quelque sorte les différences de rythme de formation, après quoi, la situation par genre est d'une certaine façon, réinitialisée pour les deux sexes. Force est de constater, que l'évolution qui s'ensuit en matière d'emploi n'est pas à l'avantage des femmes.

Graphique 13

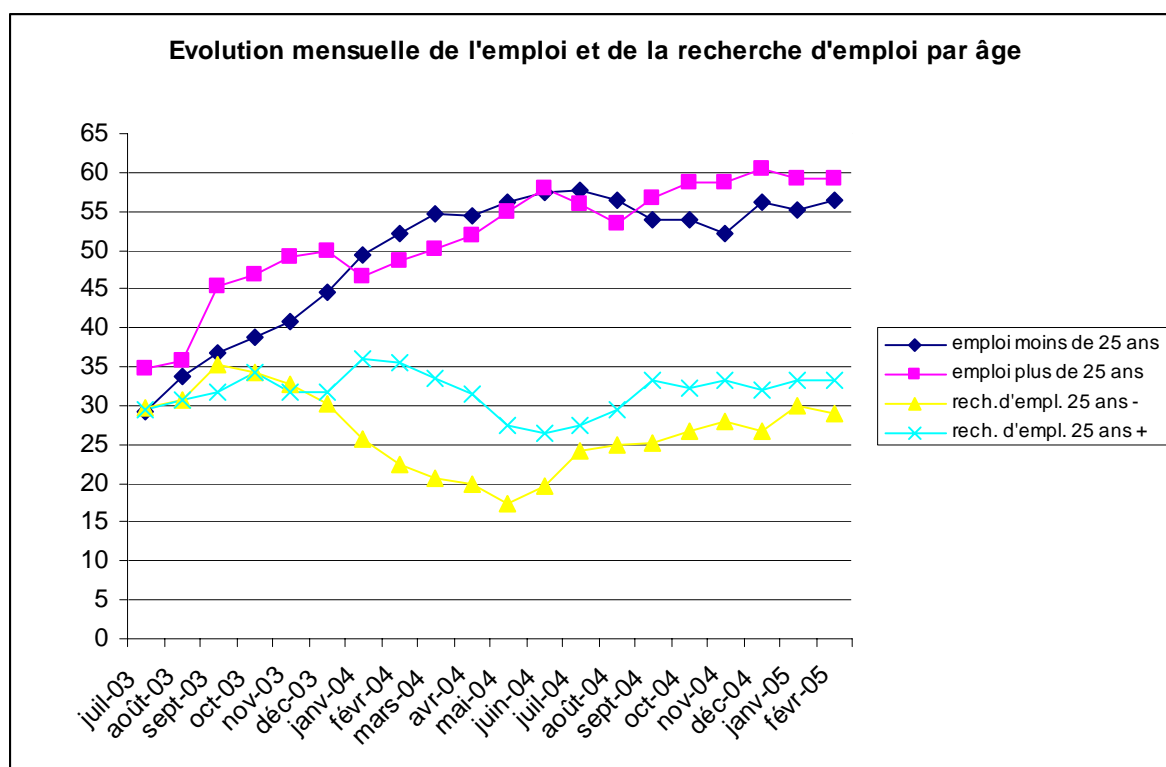


II.2 Evolution par âge

La population a été divisée en deux groupes, répartis selon l'âge d'obtention du DNSEP, avant ou après 25 ans. Rappelons qu'un parcours linéaire continu, c'est-à-dire sans redoublement, ni dans le secondaire, ni en cursus DNSEP et avec entrée directe en école supérieure d'art après le bac (13 % des diplômés), autorise une obtention du DNSEP à l'âge de 23 ans. Sachant également qu'une majorité de la population a obtenu son bac avec un retard d'un à deux ans et qu'une entrée sur deux en école supérieure d'art s'effectue directement après le secondaire, la répartition choisie (DNSEP, avant ou après 25 ans) sépare schématiquement deux types de parcours : avec ou sans détours ou aléas de formation, ou encore, avec ou sans rupture de cheminement. Cela signifie qu'interrogés 18 mois plus tard, le groupe des plus jeunes passe le cap des 25 ans, et que les autres sont au moins engagés dans leur vingt-septième année.

. Ensemble de la population

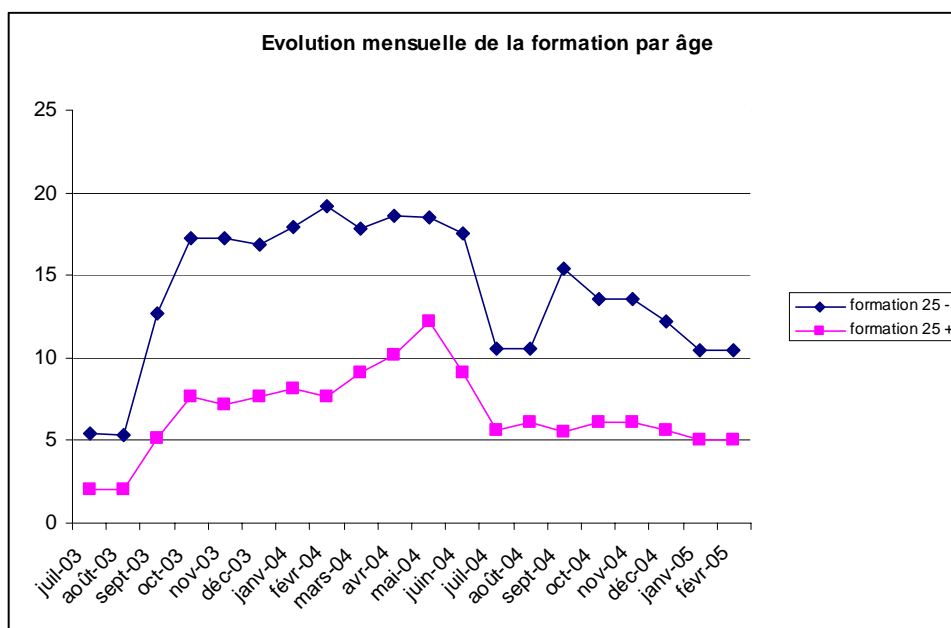
Graphique 14



58,7 % des diplômés avaient moins de 25 ans lors de l'obtention du DNSEP, les autres (41,3%) étant plus âgés. Avec des taux d'activités professionnelles respectivement de 56,4 % pour les plus jeunes et de 59,1 % pour les autres, moins de trois points séparent au moment de l'enquête, les moins et les plus de 25 ans, sans distinction de genre. Les taux respectifs de

poursuite de formation, 10,5 % pour les cadets, 5 % pour les aînés, suffisent apparemment à expliquer la teneur de l'écart. L'allure générale des deux courbes d'emploi par âge indique tout au long de la période, un trend ascendant pour les plus jeunes alors qu'après une forte orientation à la hausse de l'activité pour les autres jusqu'à mi-2004, la tendance est ensuite stabilisée sur un pallier voisin de 56 %.

Graphique 15



Quant au taux de formation, il approche 20 % du groupe des jeunes diplômés en début de période pour revenir ensuite progressivement aux environs de 10 % après la rentrée 2004. Les aînés présentant les mêmes étapes d'évolution mais avec des niveaux de taux de formation très inférieures (en % la différence de niveau est du simple au double).

Sur la physionomie d'ensemble des évolutions distinguées selon l'âge uniquement, ces courbes ne révèlent pas d'écarts inattendus. Elles confirment un taux d'emploi supérieur des plus âgés et l'accroissement des difficultés d'emploi perceptibles à partir du second semestre 2004, notamment chez les plus jeunes. A ce moment, une partie d'entre eux se présente en effet pour la première fois sur le marché de l'emploi après une phase initiale de poursuite d'études post DNSEP, qui correspond approximativement à l'année scolaire 2003-2004.

. Différenciations par genre

A ce point, les effets de l'âge sont notables, mais ils s'inscrivent peu ou prou dans le cadre prévu, priorité à l'emploi pour les plus âgés tandis que les plus jeunes se ménagent en plus

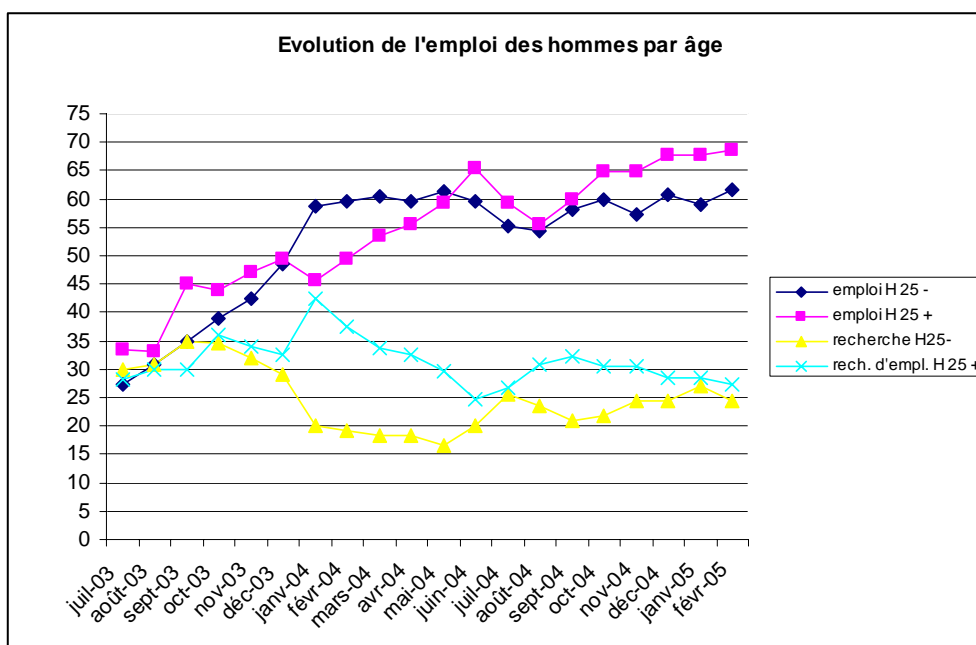
grand nombre un temps de formation supplémentaire après le DNSEP, reportant d'autant leur arrivée sur le marché du travail. Or, cela a été longuement souligné, les parcours menant au DNSEP, différent sensiblement en durée selon les deux sexes. A l'arrivée, hommes et femmes présentent un écart marqué sur l'âge d'obtention du diplôme. Les femmes sont en grande majorité diplômées avant 25 ans (63,9 %), alors que les hommes se partagent par moitié autour de ce seuil. Il est donc prévisible que les effets de positionnement observés selon le genre et ceux relatifs à l'âge, se combinent pour accroître ou réduire les différences d'évolution des situations.

Tableau 15 : Age d'obtention du DNSEP par genre

	Homme	Femme	Total
Moins de 25 ans	117	172	289
	52,5%	63,9%	58,7%
Plus de 25 ans	106	97	203
	47,5%	36,1%	41,3%
Total	223	269	492
	100,0%	100,0%	100,0%

- Taux d'emploi

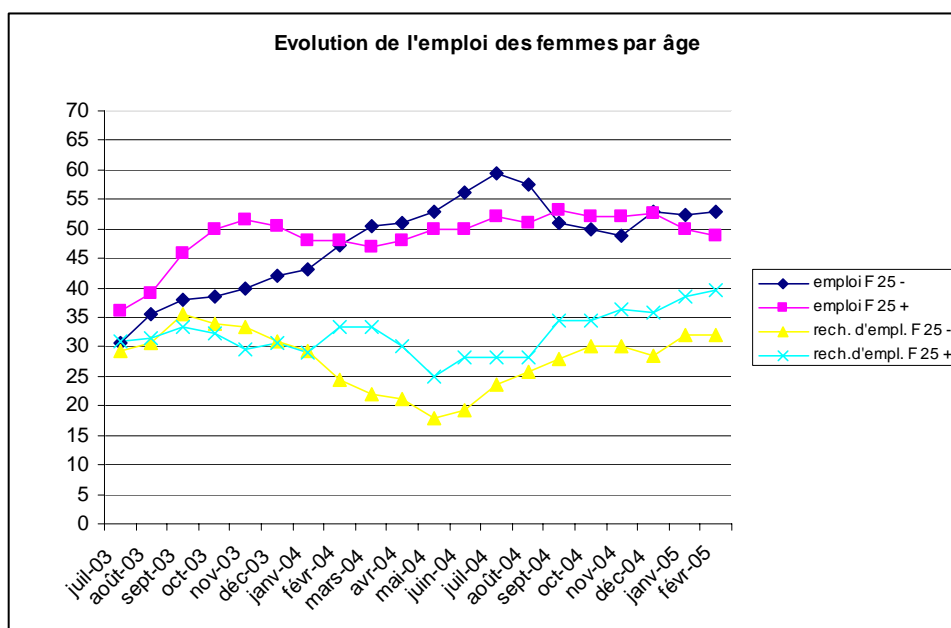
Graphique 16



Si moins de trois points séparaient les taux d'activité professionnelle des plus et des moins de 25 ans, il apparaît immédiatement que cette nouvelle segmentation de la population des diplômés par âge et par genre accroît l'hétérogénéité des situations. Au moment de l'enquête,

l'amplitude des taux d'activité atteint 20 points entre les deux groupes extrêmes. Autrement dit, l'âge et le genre combinés, cumulent leurs effets pour produire des écarts importants.

Graphique 17



Les femmes de plus de 25 ans présentent le taux d'activité professionnelle le plus faible (48,9 %), les hommes du même groupe d'âge, le plus élevé (68,6%). Dans la catégorie des moins de 25 ans, les hommes conservent l'avantage, mais avec un écart moindre (9 points). Il est donc permis d'en conclure que l'âge amplifie les différences dues au genre. Autre constat, au vu des profils de courbe, la catégorie des femmes de plus de 25 ans, qui débute pourtant la période avec le taux d'activité le plus élevé (36 %) rencontre très vite des difficultés dès début 2004, à la suite de quoi, le taux d'activité oscille autour de 50 % .

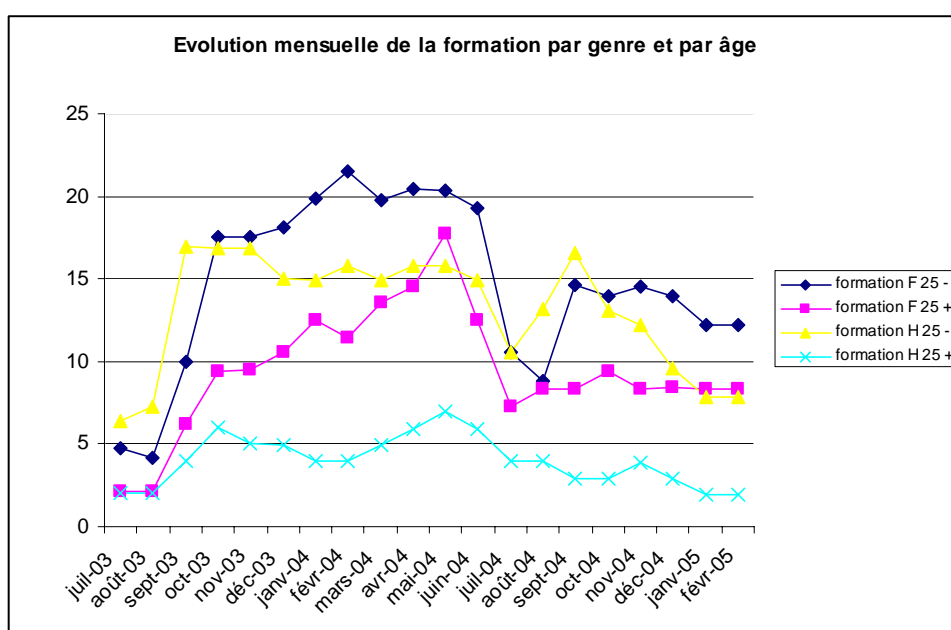
Pour les autres catégories la phase dynamique d'insertion professionnelle croissante dure environ un an, puis le second semestre 2004 est marqué par le marasme général de l'emploi. Les deux premiers mois de 2005 ne permettent pas de se prononcer sur la suite, mais il est certain que la promotion des diplômés DNSEP 2003 arrivée sur le marché du travail en plein « creux du cycle conjoncturel » rencontre une situation de l'emploi qui ne montre pas de signe d'embellie.

- Taux de formation

La hiérarchie des courbes de formation, respecte l'ordre attendu, l'âge est le critère prioritaire, ceux et celles qui obtiennent le DNSEP le plus tôt (moins de 25 ans) sont les plus enclins à entreprendre une formation supplémentaire. Deux raisons principales à cela, primo, la

précocité traduit pour une part l'excellence académique du diplômé, secundo, le coût d'opportunité d'une année supplémentaire d'études est moindre dans ce cas. La recherche d'une plus value de formation ressort donc un comportement logique, puisque ces jeunes diplômés trouvent là le moyen de se présenter ensuite sur le marché du travail avec un avantage comparatif par rapport à leurs aînés. A cet égard, les femmes de moins de 25 ans, sont les premières à poursuivre ainsi une formation, suivies par les hommes du même groupe d'âge. Les plus de 25 ans sont très nettement en retrait avec un faible taux de poursuite de formation (aux environs de 5 % la première année qui suit le DNSEP, les jeunes diplômées étant à un niveau voisin de 20 %).

Graphique 18



L'observation sur 18 mois met clairement en évidence une autre caractéristique de ces formations : quel que soit l'âge et le genre, la poursuite de formation s'effectue essentiellement dans les 12 mois qui suivent le DNSEP. Ensuite, malgré une pointe de rentrée, parmi les plus jeunes, sans doute en raison d'inscriptions dans l'enseignement supérieur, les courbes déclinent rapidement (exception faite des femmes de plus de 25 ans pour lesquelles les préparations de concours d'enseignement, joueraient peut-être un rôle.)

- Taux de recherche d'emploi

L'évolution des situations de recherche d'emploi offre une autre traduction des remarques précédentes sur l'emploi et la formation. Globalement, ces courbes s'ordonnent en raison

inverse des courbes représentant l'emploi et la formation, dont elles opèrent une synthèse négative.

Trois temps se distinguent clairement sur cette période de 18 mois :

- au cours des 6 mois qui suivent le diplôme, les taux de recherche d'emploi fluctuent dans une fourchette réduite : le tiers environ de la population est dans cette situation, quelle que soit la catégorie considérée.
- la seconde séquence couvre le premier semestre 2004. Les taux de recherche d'emploi s'orientent à la baisse pour atteindre leurs minima en juin-juillet 2004 : 16-17 % pour les moins de 25 ans, hommes et femmes. Cette baisse du chômage correspond à la fois, à la poursuite de la croissance des taux d'activité et à la période où les taux de formation sont élevés. Il s'ensuit des écarts inter-catégories croissants, notamment en raison des poursuites de formation très différenciées par âge et subsidiairement par genre.
- la troisième séquence qui débute mi-2004 et s'étend jusqu'au moment de l'enquête en janvier-février 2005, est caractéristique d'un temps de crise de l'emploi. Les taux de recherche d'emploi augmentent fortement pour toutes les catégories (à l'exception des hommes de plus de 25 ans). Les femmes sont les plus affectées, le taux de recherche d'emploi chez les moins de 25 ans double entre juin 2004 et début 2005. Il a déjà été noté que les poursuites de formation plus fréquentes parmi les jeunes, femmes en particulier, tendent à différer d'environ un an l'entrée d'une partie de cette population féminine sur le marché du travail. Or, leur arrivée s'opère dans un contexte d'emploi particulièrement médiocre qui pénalise en premier lieu les femmes.

II.3 Conclusion sur les évolutions par genre et par âge

Ce panorama de l'évolution des conditions d'insertion parcouru selon les critères d'âge et de genre fait clairement ressortir plusieurs points capitaux :

Du point de vue chronologique d'abord, il n'existe pas un temps de l'insertion homogène pour tous. Selon ces critères, chaque segment de population fait apparaître des rythmes propres, liés à ses contraintes, à ses avantages comparatifs, et certainement à des horizons temporels différents que nous pressentons mieux que nous ne saurions les expliciter. L'horizon temporel de celui qui s'installe à titre d'indépendant par exemple diffère certainement radicalement de celui qui recherche un emploi salarié, ou encore de celui qui accepte momentanément un

emploi précaire sans relation avec sa formation. Autrement dit, les courbes rendent compte de logique de comportement, et ces logiques ne s'apprécient pas à l'aune d'une rationalité unique. Elles rendent également compte de l'état du marché de l'emploi auquel doivent faire face les arrivants. La situation observée au second semestre 2004 atteste de cet effet de la conjoncture.

Plus précisément, concernant l'impératif d'insertion professionnelle, l'année qui suit le diplôme ne revêt pas le même caractère d'urgence pour tous. Sans minorer le rôle d'autres facteurs, l'âge ressort comme l'un des principaux déterminants des arbitrages, notamment entre formation et emploi. Dès lors, on est en présence de deux ensembles de diplômés, ceux pour qui la phase d'insertion professionnelle commence au sortir de l'école, et ceux pour qui l'entrée sur le marché du travail est différée (d'environ un an pour la plupart). Cela signifie qu'au moment de l'enquête, certains sont effectivement présents sur le marché du travail depuis 18 mois, tandis que d'autres ne le sont que depuis 6 à 8 mois. A cet égard, l'observation montre combien la seconde période est différente de la première, et remet en évidence les discriminants d'âge et de genre. Toute l'interrogation est de savoir quelle sera la suite de cette deuxième année post diplôme qui s'engage sur des bases totalement différentes de la première.

Au niveau des principaux facteurs d'évolution de ces courbes, l'âge et le genre engendrent des écarts de situation très significatifs. L'examen des écarts dus à l'une ou l'autre variable montre, qu'en matière d'emploi (et dans une moindre mesure, de formation), les différences résultantes de l'âge sont moins importantes que celles résultants du genre (même si l'âge ressort comme le premier facteur explicatif de certains choix, formation notamment). En fait, ce rôle apparemment secondaire de l'âge est trompeur. L'introduction de l'âge dans la segmentation par genre, vient immédiatement accentuer les tendances d'évolution et amplifier les écarts inter groupes.

III. Evolution mensuelle par options

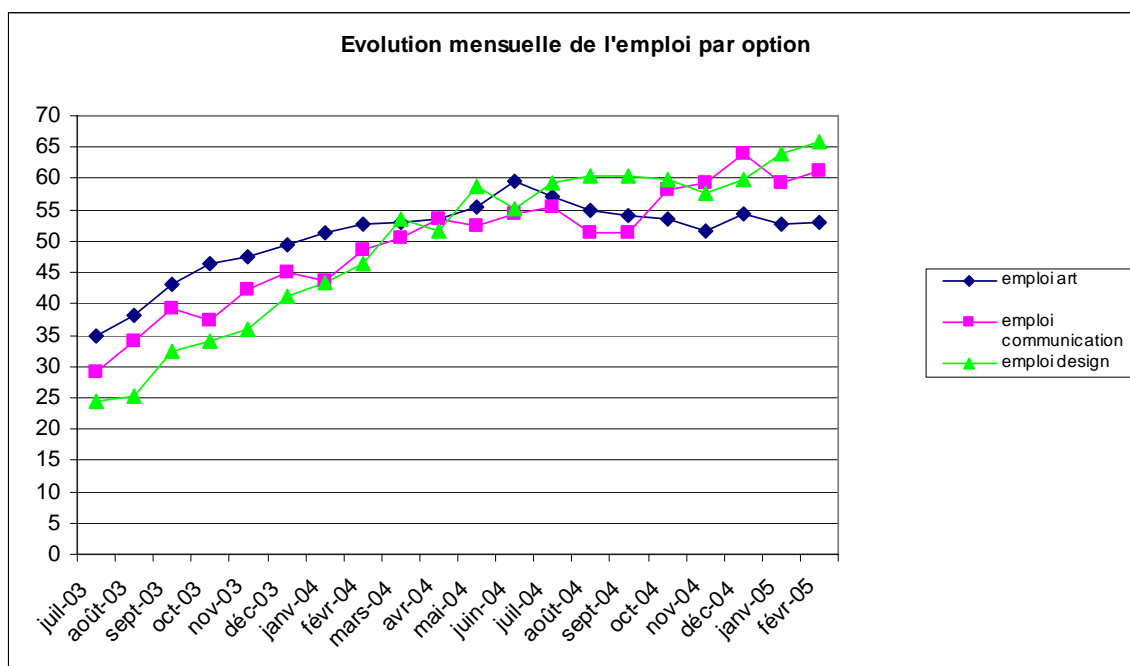
L'observation simultanée des courbes de l'activité professionnelle par options appréhendées sur l'ensemble de la période, fait ressortir des évolutions distinctes. Précisons que cette lecture des tendances est d'autant plus nette que l'allongement de la période d'observation accuse les écarts. En effet, si les niveaux et les pentes des courbes présentent quelques différences sur les 12 premiers mois qui suivent la sortie de l'école, les évolutions de taux d'activité des trois options restent néanmoins assez proches.

Immédiatement après le diplôme, les écarts de situations initiales sont pourtant notables, plus de dix points séparant le taux d'activité le plus faible (design) du plus élevé (art), mais, 10 mois plus tard en mars avril 2004, les trois options se rejoignent au même niveau d'emploi d'environ 52%.

C'est au cours des 8 mois suivants que de fortes divergences d'évolution se font jour, sans doute en partie, sous l'effet des difficultés conjoncturels. Une lecture des grandes tendances de l'ensemble de la période est alors possible. En d'autres termes, les indices relevés dans la première phase prennent sens dans la seconde, et permettent d'avancer un schéma d'évolution propre à chaque option. Ce qui s'est passé depuis, nous échappe, mais d'ores et déjà ces résultats attestent de la pertinence méthodologique d'une observation à 18 mois et incitent à un développement de l'observation sur la phase suivante, dans un délai qui reste à déterminer.

III.1 L'évolution par option : l'emploi

Graphique 20



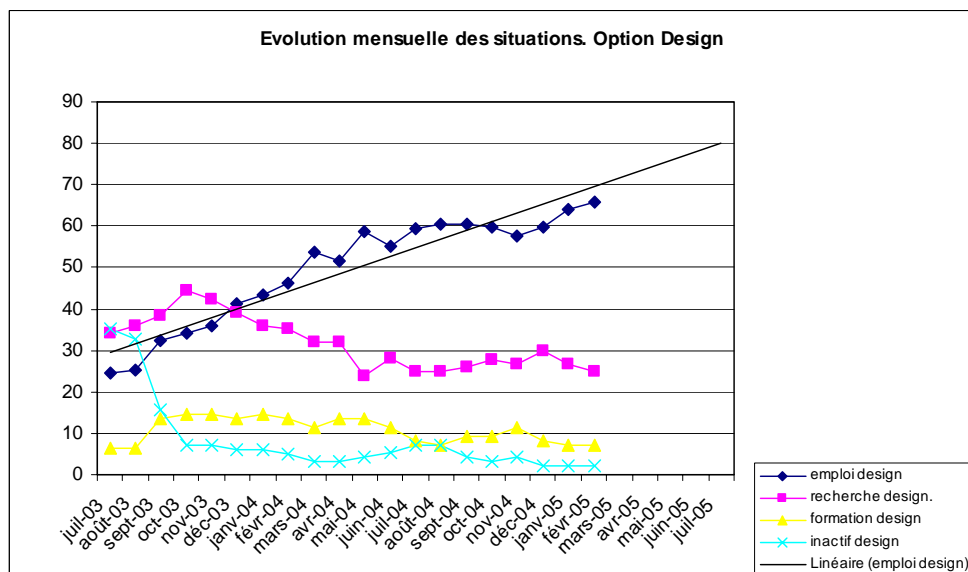
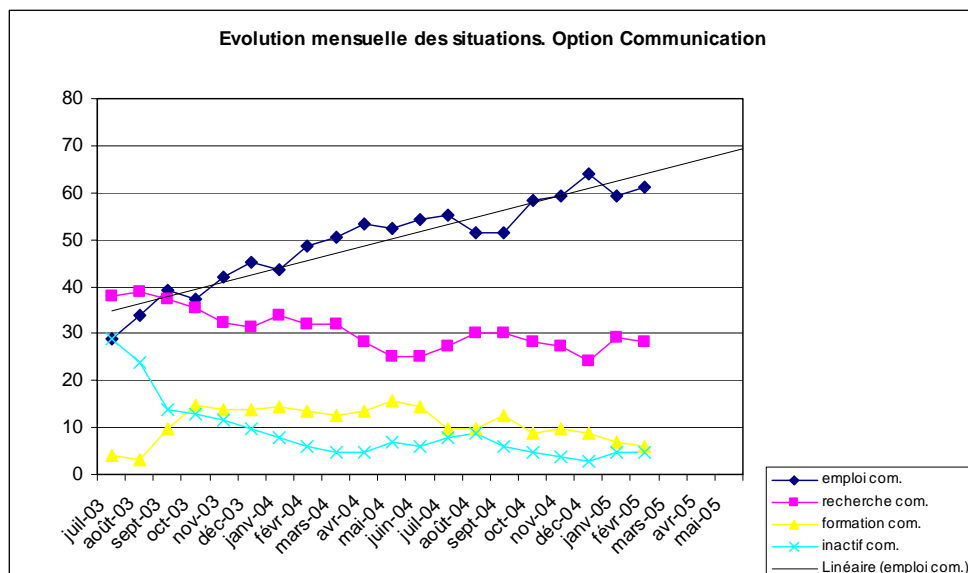
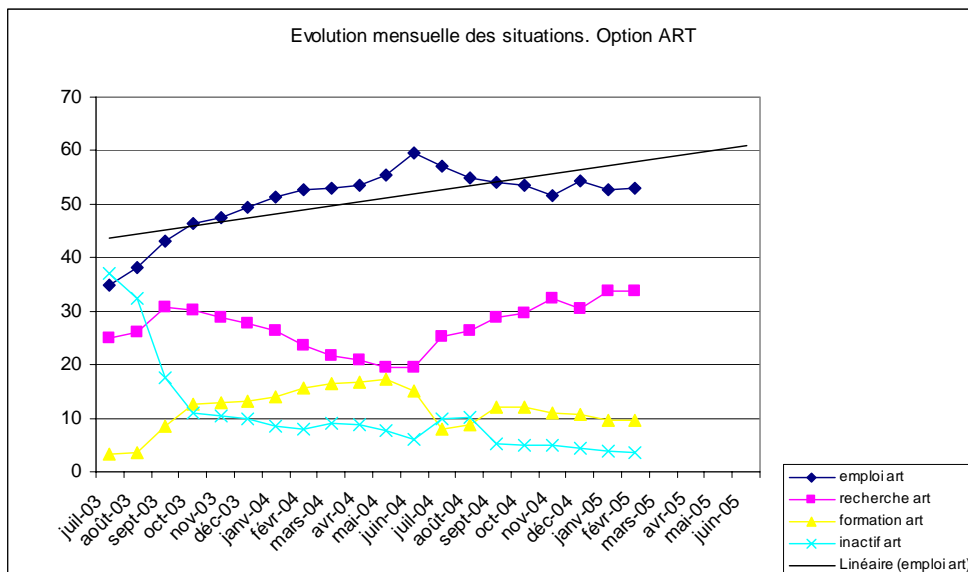
L'option Art, dont le taux d'activité professionnelle est au départ le plus élevé, présente pourtant ensuite le profil le moins soutenu. Le rythme de croissance de l'emploi faiblit assez rapidement pour entraîner au bout d'environ un an une décroissance du taux d'activité des diplômés de l'option qui se situe début 2005 au niveau observé un an plus tôt, début 2004.

Design affiche la courbe de tendance la plus dynamique. Le taux d'accroissement de l'emploi ralentit certes en fin de période mais cette option conserve le meilleur taux d'emploi au moment de l'enquête (alors qu'au sortir de l'école, en début d'insertion, ce taux était le plus faible).

L'option communication offre un profil intermédiaire, moins efficace que design dans sa progression, mais tout aussi constant. Cette tendance permet à l'option communication de maintenir une allure régulière à la hausse dans la phase périlleuse du second semestre 2004 et de terminer, début 2005, sur un taux d'activité proche de design.

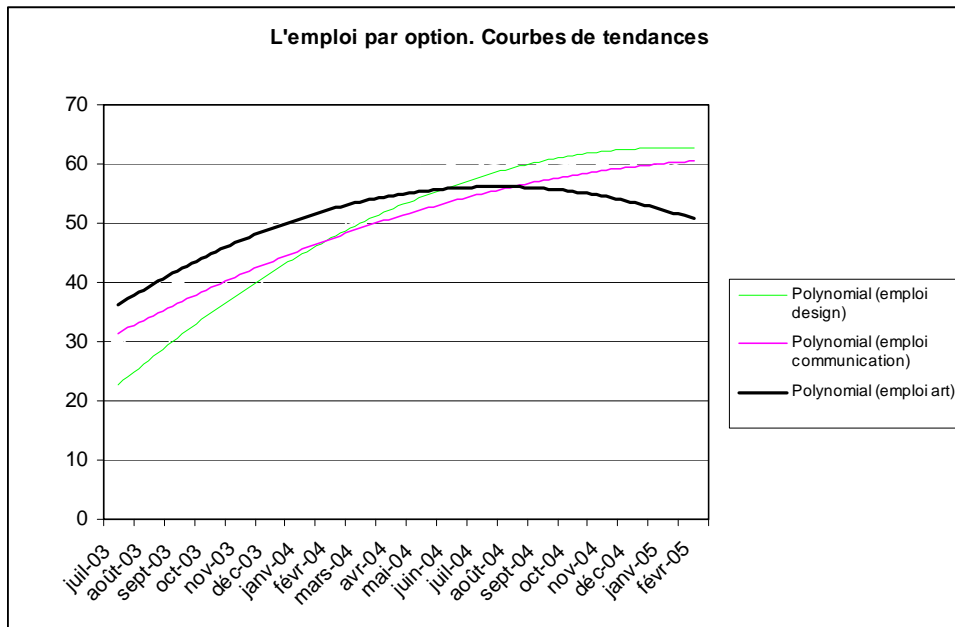
Ces courbes de tendance « lissent » les aléas mensuels. Il faut là encore souligner, que cette seconde partie de la période d'observation, de mi-2004 jusqu'à l'enquête, fait apparaître pour

Graphique 19

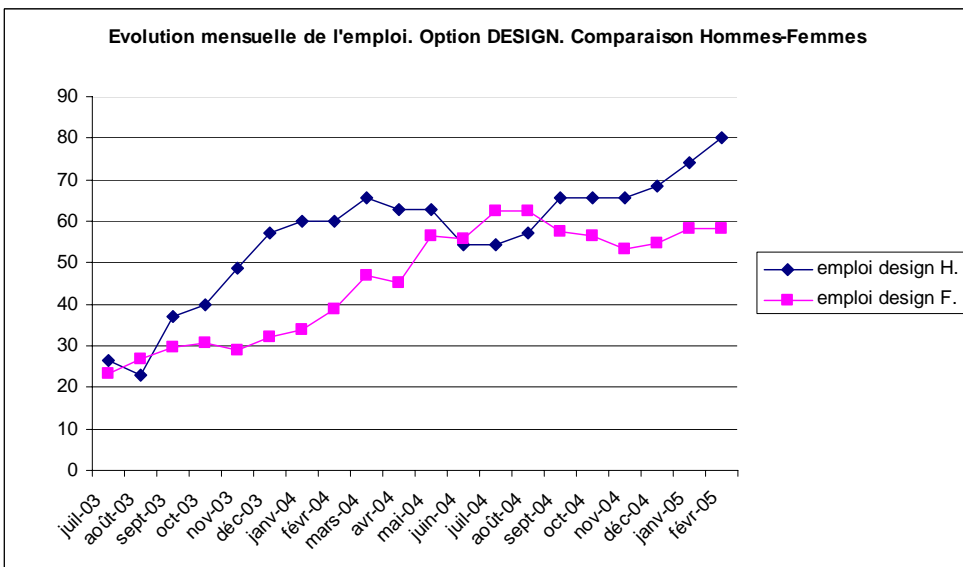
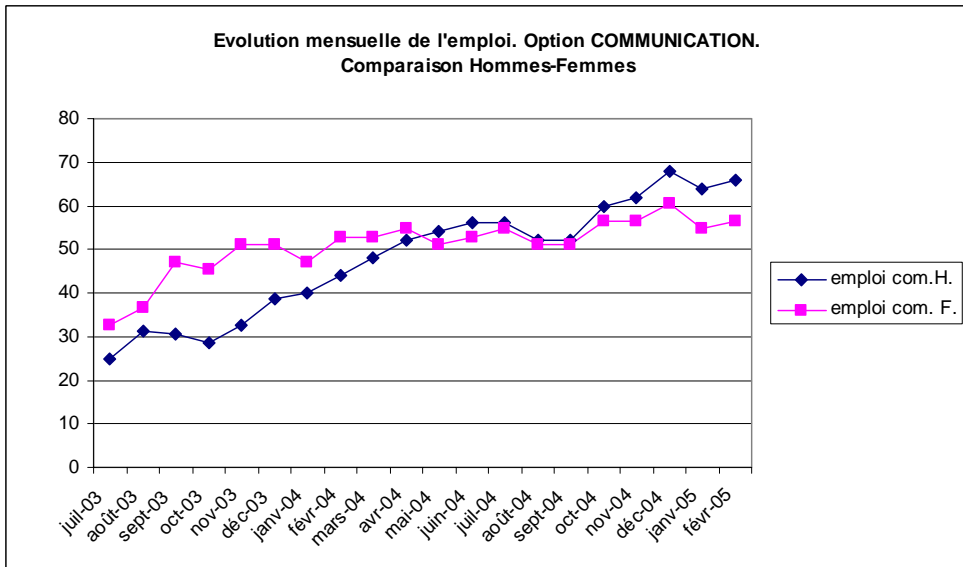
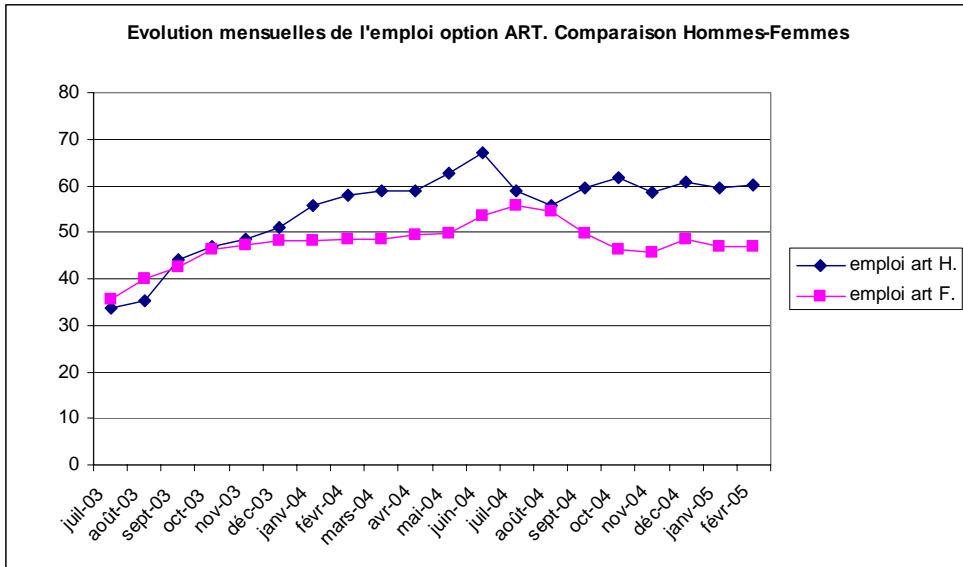


communication et design, les deux options encore en croissance à cette époque, des fluctuations qui indiquent combien les conditions d'insertion sont devenues plus rudes.

Graphique 21



Graphique 22



. Taux d'emploi

Une explication s'impose à propos de ce constat d'un deuxième temps de l'insertion plus difficile. La constante dégradation du marché de l'emploi au cours de la période affecte de plus en plus les conditions d'insertion, cela a déjà été souligné, mais il faut parallèlement tenir compte du taux d'activité atteint en fin de première période. En effet, quand une part importante de la population a déjà trouvé un emploi (de 55 % à 60% selon l'option en juin 2004), il est permis de faire l'hypothèse que les gains marginaux d'insertion deviennent plus difficiles. L'une des raisons tient à la transformation interne de la population qui cherche à un emploi. La population qui se présente sur le marché du travail au second semestre 2004 est en effet composée de trois segments :

- ceux qui ont déjà occupé un emploi et l'ont perdu ou souhaitent en changer,
- ceux qui étaient jusqu'alors en formation,
- ceux qui pour diverses raisons n'ont pas encore eu d'activité professionnelle (recherche vaine ou activité différée, hors formation).

Ce dernier groupe est particulièrement sensible car il laisse présumer des caractéristiques d'employabilité qui sont différentes de celles des individus ayant déjà travaillé ou de celles des primo-entrants sur le marché du travail pour cause de formation.

Autrement dit, l'effet conjoncturel se doublerait alors d'un effet « d'employabilité » d'une partie des nouveaux postulants à l'emploi. Arriveraient en seconde période sur le marché du travail, des diplômés dont les caractéristiques d'employabilité vont décroissantes. Sachant que toute courbe d'insertion professionnelle d'une population est condamnée à marquer le pas au bout d'un certain temps, ces deux effets conjugués ralentissent encore la progression des taux d'activité.

. Le rôle différent des indépendants selon les options

Un autre type de spécification quant à la signification exacte de ce taux d'activité professionnelle doit être apporté. Il convient en effet de garder à l'esprit l'une des spécificités de l'entrée en activité des diplômés de cette filière, à savoir l'exercice professionnel possible à titre d'indépendant.

Contrairement à la majorité des autres filières de l'enseignement supérieur pour lesquelles l'insertion professionnelle s'opère presque exclusivement sur la base du salariat, les diplômés des écoles supérieures d'art peuvent trouver dans le statut d'indépendant un autre mode de

valorisation de leur formation. Plus du tiers des sortants en situation d'activité professionnelles exercent sous ce statut, qui permet en quelque sorte de s'affranchir des règles classiques de transaction sur le marché du travail salarié ou de pallier aux défauts d'ajustement entre les emplois offerts et ce qui est recherché par le postulant. Là encore, les conditions de choix de ce statut sont loin d'être homogènes. Le travail en tant qu'indépendant peut répondre à un choix fait de longue date, parfois en raison même de la vocation de l'individu, être artiste ne se conçoit pas autrement. D'autres fois, cette orientation vers le statut d'indépendant prend corps à partir de l'impasse dans laquelle se trouve l'individu sur le marché du travail salarié. Quoi qu'il en soit, ce processus exige du temps. A travers la construction du projet d'abord, à travers sa mise en forme juridico-administrative ensuite, enfin, et ce n'est pas la moindre des exigences de temps, à travers l'indispensable construction d'une clientèle. Là, où intervient l'option du DNSEP, c'est dans les règles, pratiques et habitudes de fonctionnement du marché du travail correspondant (secteur et/ou métier de la communication ou du design, par exemple). La relation de l'option avec la sphère économique se définit en termes de qualification, mais elle se noue aussi dans les us et coutumes du milieu. Les professions artistiques ne sont pas les seules à s'organiser de la sorte, dès lors qu'il y a production individuelle, autonomisée et non sérielle, la prestation se prête à ce type de transaction. Et ce, d'autant plus que, nous l'avons vu, existent à la fois une forme d'indétermination sur le projet à réaliser tel qu'il est soumis au créateur, et une inconnue quant la qualité et la nature de la réponse que celui-ci apportera.

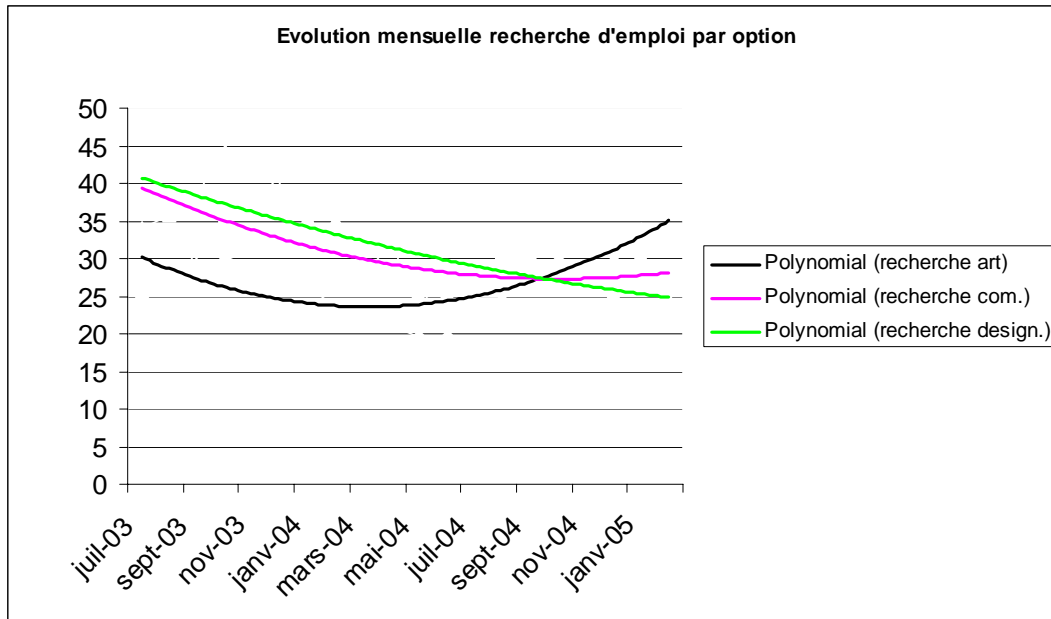
Retenons-en au regard de ces courbes d'évolution de l'insertion professionnelle par option, que leur profil recouvre des formes d'exercice du travail et de relation au marché, différentes. La sensibilité aux conditions externes en est donc accrue ou diminuée d'autant. Près de la moitié (46,2 %) des diplômés de l'option communication exercent en tant qu'indépendant, 38,5 % des diplômés de design sont dans la même position, contre 27,7 % seulement pour ceux de l'option art. Dans un certain nombre de cas, cette forme d'exercice professionnel prend le relais des difficultés d'emploi rencontrées sur le marché salarié et vient soutenir la courbe d'activité professionnelle. Les options en bénéficient inégalement, mais les tendances observées en communication et design, reflètent partiellement l'effet de cette interaction qui diminue leur sensibilité au marché du travail salarié en permettant d'autres stratégies d'emploi. Compte tenu de la diversité des situations et du temps de mise en place effective de ce type de projet, il semble que le délai de 18 mois constitue une base valide pour un premier état des lieux. Là encore la principale question qui se pose est celle de la viabilité des projets.

III.2 Recherche d'emploi

Les courbes de tendances des situations de recherche d'emploi fournissent l'image en négatif des situations d'emploi. Cette évidence logique vérifie la cohérence des données. La forme

concave de la courbe des taux de recherche d'emploi des diplômés de l'option art indique à la fois le caractère temporaire d'une certaine partie des emplois de la première période et la difficulté à retrouver du travail à la rentrée 2004. En revanche, les pentes négatives des deux autres courbes de recherche d'emploi attestent de rythmes d'insertion professionnelle assez réguliers et soutenus (malgré des difficultés en toute fin de période pour communication).

Graphique 23



III.3 Les poursuites de formation

La formation qui contribue dans un premier temps à ralentir ou différer l'entrée sur le marché du travail d'une partie des diplômés présente pour les trois options un profil en deux époques déjà décrit précédemment. De la rentrée 2003 à juin 2004, le taux de poursuite de formation évolue autour d'un pallier de l'ordre de 15 %, suivi à partir de septembre 2004 d'une phase de décroissance. Le point notable pour l'ensemble de la période concerne le recours plus fréquent à la formation des diplômés de l'option art. En janvier-février 2005, 10 % environ des sortants de l'option art sont en formation, contre 6 à 7 % des sortants de design et communication.

CONCLUSION

Les deux plans d'observation, arrêt sur image au moment de l'enquête et courbes d'évolution des situations, expriment le même constat : le processus d'insertion n'est pas clos à 18 mois, il est au contraire pleinement actif. Des raisons conjoncturelles y participent, la situation décrite montre clairement à quel point l'état du marché du travail affecte le processus, notamment au cours des six derniers mois précédant l'enquête (2^{ème} semestre 2004).

Le temps

Au-delà de la complexification croissante des périodes d'insertion et de la délinéarisation des parcours souvent évoquées à juste titre, l'observation met en évidence la segmentation de la population face à l'emploi. En fonction de leur système de contrainte et de leurs représentations, les acteurs de l'insertion ne s'inscrivent pas dans un schéma comportemental unique, et ils sont loin de partager la même idée de leur avenir (comme le souhaiterait l'observateur...). En bref, le temps de l'insertion n'est pas le même pour tous, et tous ne s'en saisissent pas de la même façon. L'unité du temps d'action n'existe pas.

Le paradigme

En termes économiques, Xavier Greffe¹⁰, souligne que l'emploi artistique ne se résume pas aux paradigmes sectoriels ou professionnels classiques. Ajoutons, qu'il en va de même de l'insertion professionnelle des diplômés des filières artistiques : elle ne s'accorde pas aux paradigmes classiques de l'insertion professionnelle. C'est l'une des difficultés majeures de la problématique. L'hétérogénéité prévaut, tant au niveau des ambitions que des conditions effectives d'activité. La nature des projets artistiques et les modes d'arbitrage afférents, intègrent des dimensions d'expression personnelles absentes de la relation standard formation-emploi. La forte présence des indépendants, ces diplômés qui font le choix de créer leur propre emploi, est un exemple de ces facteurs d'hétérogénéité spécifiques.

Les choix de valeurs

Les remarques des intéressés, à propos du sens à donner à la fois à la problématique de l'insertion et à l'enquête elle-même, illustrent cette diversité des attitudes. Ces diplômés ne tiennent pas l'emploi pour une question subalterne, bien au contraire, pour preuve, l'accueil réservé aux enquêteurs et leur souhait réitéré de connaître les résultats de ce type d'enquête. Ils soulignent en revanche qu'en matière artistique les engagements sont différents et que les modalités d'entrée dans la vie active ne peuvent être comparées à celles des autres filières,

¹⁰ Xavier Greffe L'emploi culturel –à l'usage du numérique. Editions Anthropos. 1999

sans tenir compte de leur choix initial. C'est pourquoi, ils donnent volontiers une valeur exemplaire à leur décision « de faire » une école d'Art. Interrogés sur ce point, aucun ou presque ne revient sur le bien-fondé de cette orientation, et qu'ils soient en emploi ou non, plus de quatre diplômés sur cinq déclarent que s'ils devaient choisir à nouveau, ils referaient la même formation et la même option. Une infime minorité (1,5 %) reconsidérerait totalement cette décision au profit d'une formation non artistique. Leurs appréciations sur l'aspect vocationnel du choix et sur l'autonomie que leur a apporté la formation s'accordent sans difficulté à l'évolution générale de la demande sociale d'éducation vers des cursus qualifiants et certifiés. A cet égard, leur exigence de qualité de la formation est d'ailleurs une constante. Aujourd'hui, le diplôme a remplacé les prix pour certifier cette qualification complexe et attester de sa qualité. Dès lors, la problématique de l'insertion fait logiquement suite à cette symbolique du signalement des compétences conformes au modèle de l'enseignement supérieur. Les écoles d'Art sont certes les matrices de parcours atypiques, mais cette qualité de leur formation ne peut occulter l'approche globale de leur relation au marché.

La problématique de l'insertion : éviter les contre-sens

La raison d'être des écoles supérieures d'Art n'est ni dans une justification « fonctionnaliste », ni dans une production d'artiste qui ne peut survenir que par surcroît...mais donne légitimement sa tension au système. Toutefois, un système de formation ne peut vivre en ignorant les conditions d'emploi des individus qu'il forme. Les jeunes qui font ce choix de formation, se déterminent par rapport à des projets professionnels plus ou moins précis, voire à définir totalement, mais qui ont contribué à leur choix et ils attendent de la formation ces compétences et cette qualification. Sans subordonner la mission de cet enseignement à des objectifs de formation de court terme, il convient qu'il soit en mesure d'apprécier l'évolution des besoins et plus largement de mesurer sa fonction autrement que par auto-définition. L'observation soigneusement « distanciée » du devenir des qualifications produites, vient alors compléter un schéma de fonctionnement cohérent.

Les limites de cette approche tiennent davantage aux lectures possibles des résultats, ou aux méthodes utilisées, qu'à la problématique elle-même.

Une enquête d'insertion professionnelle n'est pas un indicateur de « performance » de la formation. Pas plus qu'un guide d'allocation des ressources, ni un auxiliaire de définition des contenus de formations.

Les options, un choix à facteurs cachés

Les trois options proposées, art, communication, design, figurent un mode de division du travail artistique articulé sur une fonctionnalité externe (dans l'ordre de la production des biens et services). Plus largement, chacune de ces options traduit à la fois une relation technique, un champ d'application artistique, et un rapport de l'art à la société.

Que telle option de formation, semble mieux en phase avec l'emploi, exprime une forme d'adéquation de la dite formation à l'emploi, mais cela renvoie aussi à la face cachée du jeu des options, à savoir, l'utilisation de l'offre de formation par les élèves. Le public réuni par le choix d'une option ne se constitue pas au hasard. Les différences de public constatées entre options sont l'expression de déterminants complexes. Les dimensions sociales intégrées dans l'option contribuent à définir les comportements d'entrée sur le marché du travail.

Autrement dit, à travers le système d'options s'exprime le jeu d'un choix de représentation sociale qui segmente le public selon des critères culturels et sociaux qui ne sont pas neutres sur le plan de l'insertion.

Tant dans le parcours de formation que dans le processus d'insertion, chacune des options a son mode d'existence propre.

Il serait donc risqué de faire passer trop hâtivement par le seul critère technique, une ligne de partage entre option générale et options professionnalisantes. Le débat sur la professionnalisation des formations ne peut se réduire à une question de contenu, pas plus que l'insertion ne peut-être mesurée simplement à l'aune de ce critère.

Exception artistique ou spécificité ?

Pour conclure, il faut revenir sur ce qui fait que l'accès à l'emploi et la relation formation-emploi dans le domaine artistique exigent une autre approche et une autre lecture que celle admise pour les filières traditionnelles de l'enseignement supérieur.

Les mots de l'insertion

Concernant la lecture des résultats, une première réserve tient au vocabulaire de l'insertion. La complexification croissante des parcours d'insertion a été suffisamment relevée par les auteurs pour que certaines dimensions de l'emploi artistique, ne soient pas trop vite l'objet d'appréciations normatives, inadaptées aux modalités de fonctionnement des emplois artistiques. Il en irait ainsi pour les délais d'insertion ou pour certains facteurs d'instabilité des situations qui n'ont pas la même signification d'un modèle d'emploi à l'autre.

Les termes de l'insertion

Une transposition pure et simple des termes généraux d'analyse de l'emploi au secteur artistique pourrait donner lieu à malentendu. Certaines dimensions de l'emploi, pertinentes dans d'autres domaine, deviennent plus incertaines en matière artistique ou peuvent même prêter à double lecture. Sans occulter les difficultés du processus d'insertion, la notion de précarité devient plus subjective, et dans cette phase de socialisation professionnelle, « la correspondance formation-emploi, n'apparaît pas nécessairement comme le seul, ni même comme le principal indicateur permettant de juger de la qualité de l'insertion ».

Choix vocationnel et choix professionnels

Le second point est en relation avec l'aspect vocationnel du choix de la formation et la nature du projet artistique. La relation salariée n'est pas toujours la mieux adaptée pour le

développement de ce type de projets, d'autres régimes d'emploi jouent alors un rôle essentiel dans le processus d'insertion. Tel est le cas du statut d'indépendant. En choisissant le mode d'exercice professionnel indépendant qui est d'une certaine façon emblématique de l'activité artistique, les individus se comportent en entrepreneur de leur propre emploi. Ils mettent en accord leur vocation, leur formation, leur emploi, mais comme le souligne Jean Vincens¹¹ de façon plus générale, la situation ainsi créée est alors « plus compliquée (que dans le salariat). D'une part, le diplômé qui décide de s'établir à son compte doit remplir les conditions d'habilitation définies par l'Etat ou les organismes professionnels. D'autre part, il doit évidemment constituer une clientèle. La question relève de l'économie de la qualité et fait une large place aux phénomènes de notoriété. » La situation fait appel au temps.

C'est l'un des apports essentiels de ces deux études d'insertion que d'avoir permis de mettre à jour, de quantifier et d'analyser ce type de choix du statut d'emploi dont la signification et les implications sont multiples. L'enquête de préfiguration avait donné la mesure du phénomène, l'étude nationale en établit un descriptif quantitatif et qualitatif précis. L'activité professionnelle indépendante exige en effet, une autre signalétique que dans le cas de l'emploi salarié, mais elle ne s'appréhende pas seulement en termes institutionnels ou statistiques. Il reviendrait à une étude ultérieure d'aller véritablement à la rencontre de ces indépendants pour mieux comprendre leur choix et leur situation dans sa globalité.

L'intrication des démarches

Nous avons dit, combien le facteur temps, est différemment pris en compte par chacun des sortants, cela est à l'origine de la grande hétérogénéité des situations observée. Or, si l'horizon temporel des individus est l'une des clefs de la compréhension de leurs comportements, les déterminants de cette projection relèvent autant du système de contrainte propre à chaque diplômé, que de facteurs psychologiques issus du milieu. La nature des projets artistiques engage le temps sur un rythme propre souvent difficilement prédictible, mais à volonté d'expression égale, tous les individus n'ont pas la même aptitude au risque. Quelle que soit leur situation, neuf diplômés sur dix, continuent d'avoir une pratique artistique personnelle après la sortie de l'école, ce qui atteste de ce besoin de création et met en évidence une autre caractéristique originale de ces formations artistiques, leur intrication avec la vie personnelle. A cet égard aussi, le temps de l'insertion des diplômés des écoles supérieures d'art ne ressemble pas à celui des autres formations. Plus qu'ailleurs, le projet professionnel et le mode de perception de soi dans un projet global, sont indissociables. La phase d'insertion que nous venons de décrire est le début de l'expérience.

¹¹ Jean Vincens La demande de diplômés de l'enseignement supérieur in Les cheminements scolaires et l'insertion professionnelle des étudiants de l'université. Perspectives techniques et méthodologiques. Les presses de l'université Laval. Québec, Canada 1995